

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**Objet : Enquête publique portant sur la modification numéro 1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de l’Établissement Public Territorial Plaine Commune.**

Je soussigné Karine Franclet, Maire d’Aubervilliers, certifie que l’avis d’enquête publique relatif à la modification numéro 1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal de l’EPT Plaine Commune a été affiché au 120 bis rue Henri Barbusse ; à l’Hôtel de Ville et sur les panneaux administratifs de la commune ; à compter du 06 septembre 2024.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Aubervilliers, le **15 OCT. 2024**

Karine Franclet

Maire d’Aubervilliers

Vice-Présidente de Plaine Commune

Conseillère départementale



## Certificat d'affichage

Je soussigné, Hervé CHEVREAU,

**Certifie que :**

**Intitulé**

**L'avis d'enquête publique préalable à la modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de Plaine Commune**

a fait l'objet d'un affichage en Mairie d'Epinay-sur-Seine et sur l'ensemble des panneaux administratifs sécurisés (vitrés) à partir du 04/09/2024.

Fait à Epinay-sur-Seine, le 03 OCT. 2024



Le Maire,

Hervé CHEVREAU

## Mairie de Saint-Denis

Boîte postale 269  
93205 Saint-Denis  
cedex

TÉLÉPHONE :

**01 49 33 66 66**

TÉLÉCOPIE :

**01 49 33 69 69**

SITE INTERNET :

[www.ville-saint-denis.fr](http://www.ville-saint-denis.fr)

### CERTIFICAT D’AFFICHAGE

JE SOUSSIGNE, MATHIEU HANOTIN, MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-DENIS,

CERTIFIE que l’avis d’enquête publique relatif à la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l’EPT Plaine Commune a été affiché à la vue du public, à la Mairie de Saint-Denis, et sur l’ensemble des panneaux administratifs de la Ville, à compter du 13 septembre 2024 .

Le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Denis le **10 OCT. 2024**

Pour le Maire de Saint-Denis et par délégation,



**Maina LAMOTTE**

Responsable du Service Territorial de

l’Urbanisme réglementaire Saint-Denis/L’Ile-

Saint-Denis

# Certificat d'affichage

Je soussigné(e), Michel FOURCADE

Certifie que :

**Intitulé**

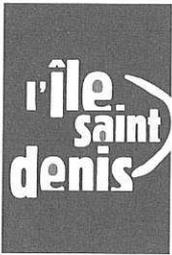
**Avis d'enquête publique relatif à la modification N°1 du règlement local de publicité intercommunal (RLPI) de l' EPT Plaine commune**

A fait l'objet d'un affichage en Mairie et sur l'ensemble des panneaux administratifs sécurisés de la ville le 03/09/2024

Fait à Pierrefitte Sur Seine, le 16/10/24

Le Maire, Michel FOURCADE





## **CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné, Mohamed GNABALY, Maire de la commune de L'Île-Saint-Denis, certifie que l'avis d'enquête publique relatif à la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l'EPT Plaine Commune a été affiché en mairie et sur l'ensemble des panneaux administratifs de la ville à compter du 10 septembre 2024.

Fait pour servir et valoir ce que de droit, à L'Île-Saint-Denis, le 30 septembre 2024.



Le Maire,

Mohamed GNABALY



## Certificat d'affichage

Liberté

Le Maire de la commune de la Courneuve certifie que l'avis d'enquête publique relatif à la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l'EPT Plaine Commune, a été affiché à la vue du public, en mairie de la Courneuve, au pôle administratif Mécano et sur les panneaux administratifs de la ville à partir du 9 septembre 2024.

Fait à la Courneuve le 02/10/2024

Le Maire

Gilles-POUX



Égalité

Fraternité

## Certificat d'affichage

Je soussigné, Frédéric PLATON, responsable du STUR secteur Nord,

**Certifie que :**

Intitulé

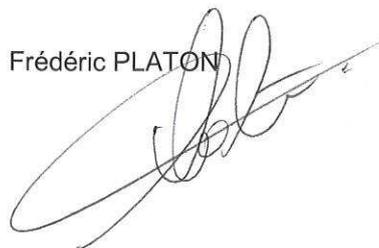
**L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA MODIFICATION N°1 DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL (RLPi) DE PLAINE COMMUNE**

A fait l'objet d'un affichage au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire secteur Nord, sis 3 rue d'Amiens à Stains, à partir du 2 septembre 2024.

Fait à Stains, le 1er octobre 2024,

Le responsable,

Frédéric PLATON



# CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Madame Maggy RATTEZ-BASSOUM, Responsable du service Juridique et Instances de l’Etablissement Public Territorial Plaine Commune.

**Certifie que le document suivant :**

**Avis d’enquête publique relatif à la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de Plaine Commune**

a été affiché au siège de l’Etablissement Public Territorial à compter du 02 septembre 2024.

Fait à Saint-Denis, 15 octobre 2024,

**Pour le Président et par délégation**



**Maggy RATTEZ-BASSOUM**  
Responsable du service Juridiques et  
Instances



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

*République Française*  
*Liberté, Egalité, Fraternité*

Unité Territoriale Urbanisme Réglementaire  
Plaine Commune – Saint-Ouen-sur-Seine  
Pôle Droit des Sols  
N/Ref : DF/CHM-2024/73

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

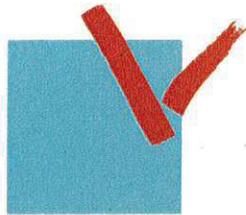
Je soussigné, Karim BOUAMRANE, Maire de Saint-Ouen-sur-Seine, certifie que l’avis d’enquête publique relatif à la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l’EPT Plaine Commune a été affiché en Mairie et sur l’ensemble des panneaux administratifs de la Ville à compter du mardi 10 septembre 2024.

Saint-Ouen-sur-Seine le,

16 OCT. 2024

Pour le Maire et par délégation,  
La Responsable du Service Territorial  
Urbanisme Réglementaire,

Dominique FERRE



Commune de  
Villetaneuse

## Certificat d'affichage

Je soussigné, Dieunor EXCELLENT,

Certifie que :

Intitulé

**L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA MODIFICATION N°1 DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL (RLPi) DE PLAINE COMMUNE**

A fait l'objet d'un affichage sur les panneaux administratifs de la commune et en Mairie de Villetaneuse à partir du 10 septembre 2024.

Fait à Villetaneuse, le 17 octobre 2024.

Le Maire,

Dieunor EXCELLENT





## Certificat d'affichage

Je soussigné Azzedine TAIBI,  
Maire de la Commune de STAINS (93240), Conseiller Départemental et Vice-Président de  
Plaine Commune,

Certifie que le document ayant pour objet

**Intitulé**

**Avis de l'enquête publique relatif à la modification n° 1 du Règlement Local de publicité  
intercommunal (RLPi) de l'EPT Plaine Commune**

a fait l'objet d'un affichage à la Mairie de Stains à compter du 2/09/2024 et sur les panneaux administratifs à  
compter du 9/09/2024.

Fait à Stains, le 4 octobre 2024

Le Maire,  
Azzedine TAIBI  
Conseiller Départemental  
Vice-Président de Plaine Commune



Point : **MAIRIE**

Coordonnées : Longitude : 2.3921711 Latitude : 48.9106245

Adresse : 120 BIS RUE HENRI BARBUSSE 93300 AUBERVILLIERS

Support : 1

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 11:15

Observations :



Point : **MAIRIE**

Coordonnées : Longitude : 2.3406463 Latitude : 48.9362427

Adresse : 2 BIS QUAI DE LA MARINE 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS

Support : 1

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 09:56

Observations :



Point : **MAIRIE**

Coordonnées : Longitude : 2.3910982 Latitude : 48.9259796

Adresse : 58 AVENUE GABRIEL PERI/3 MAIL DE L'ÉGALITÉ 93120 LA COURNEU

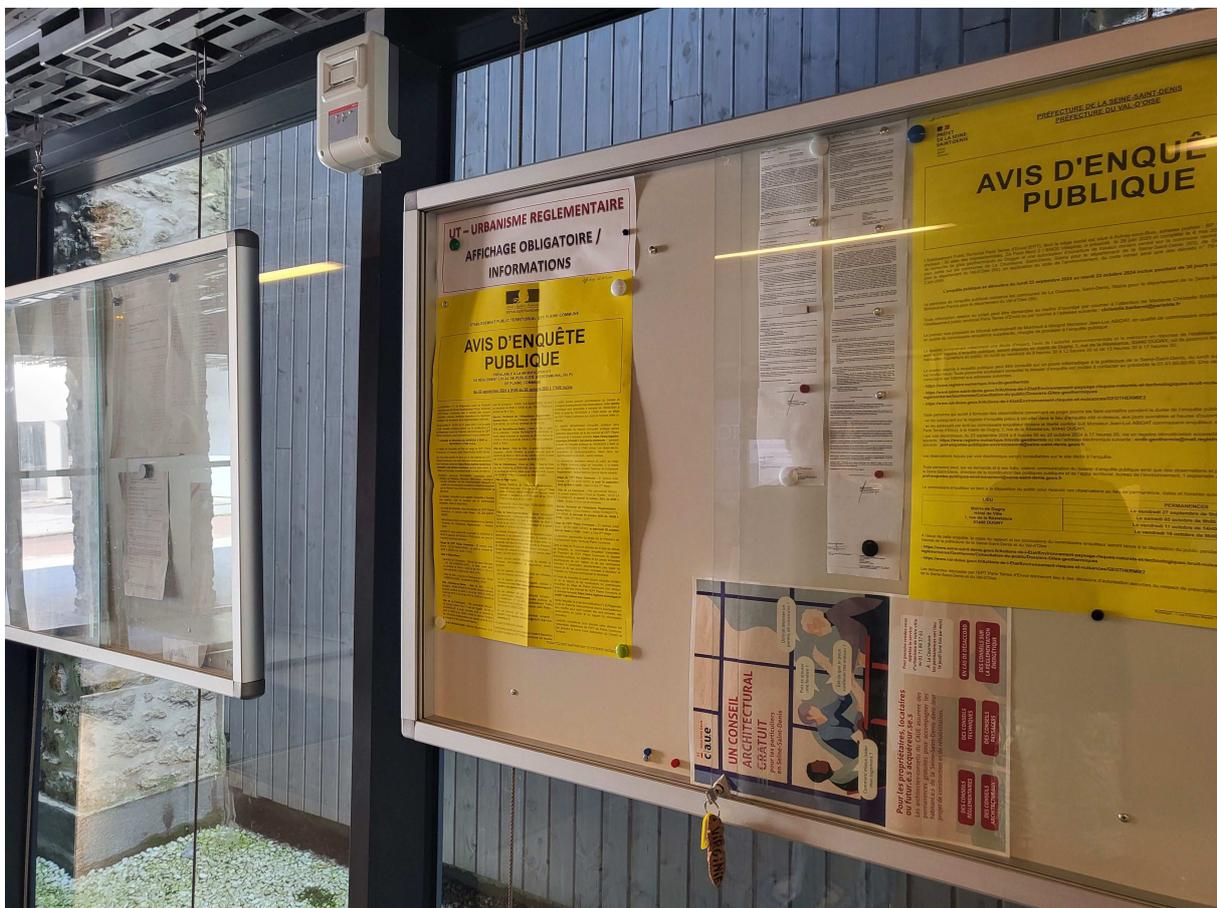
Support : 1

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 10:48

Observations :



Point : **MAIRIE**

Coordonnées : Longitude : 2.360199 Latitude : 48.963825

Adresse : 2 PLACE DE LA LIBÉRATION 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE

Support : 1

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 11:28

Observations :



Point : **SERVICE TERRITORIAL DE L'URBANISME - SECTEUR NO**

Coordonnées : Longitude : 2.3667414 Latitude : 48.9591526

Adresse : 1-3 RUE D'AMIENS 93880 PIERREFITTE-SUR-SEINE

Support : 1

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 11:18

Observations :



Point : **MAIRIE**

Coordonnées : Longitude : 2.3611075 Latitude : 48.9359628

Adresse : 6 RUE DE STRASBOURG 93200 SAINT DENIS

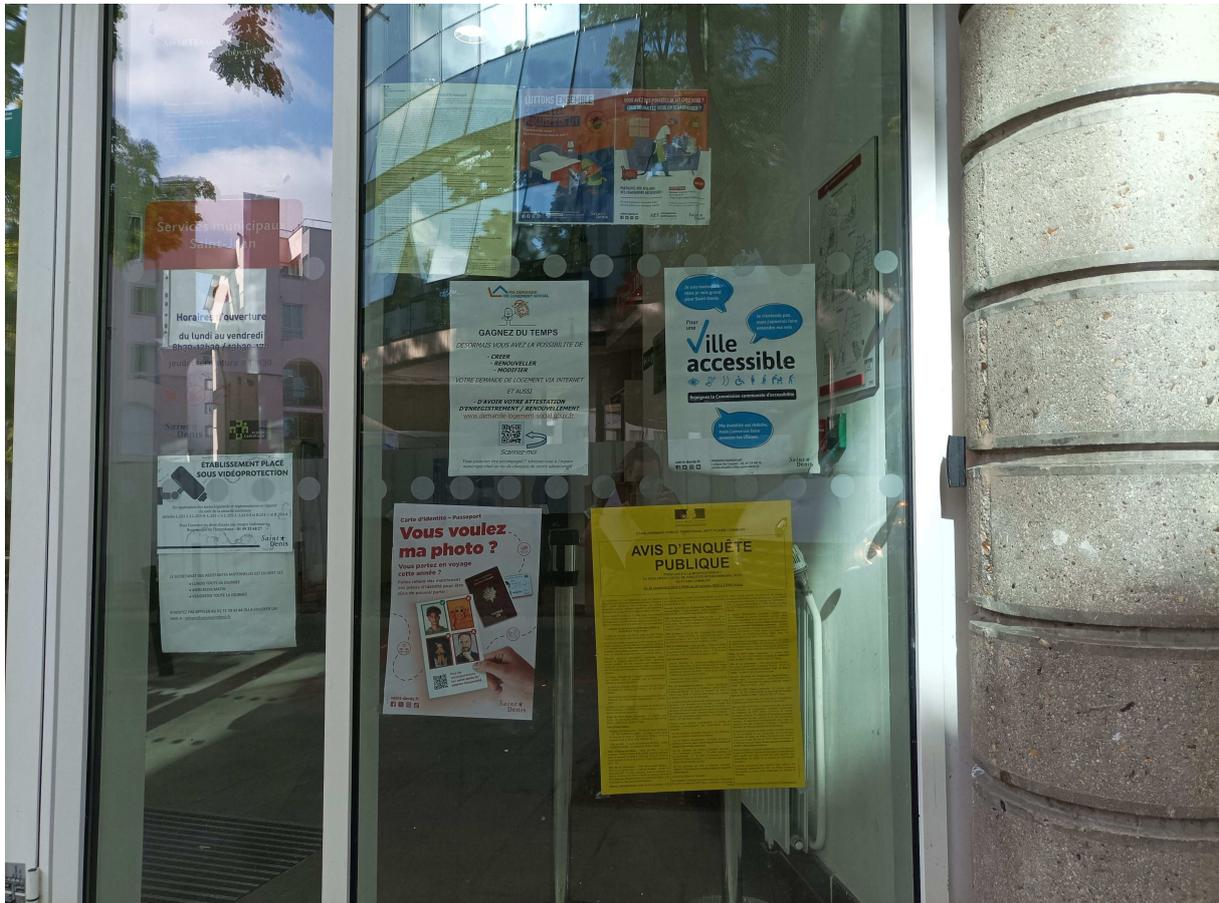
Support : 1

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 10:24

Observations :



Point : **EPT PLAINE COMMUNE**

Coordonnées : Longitude : 2.3627765 Latitude : 48.9246763

Adresse : 21 RUE JULES RIMET 93200 SAINT-DENIS

Support : 1

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 10:02

Observations :



Point : **MAIRIE**

Coordonnées : Longitude : 2.333764 Latitude : 48.911856

Adresse : 6 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE 93400 SAINT-OUEN

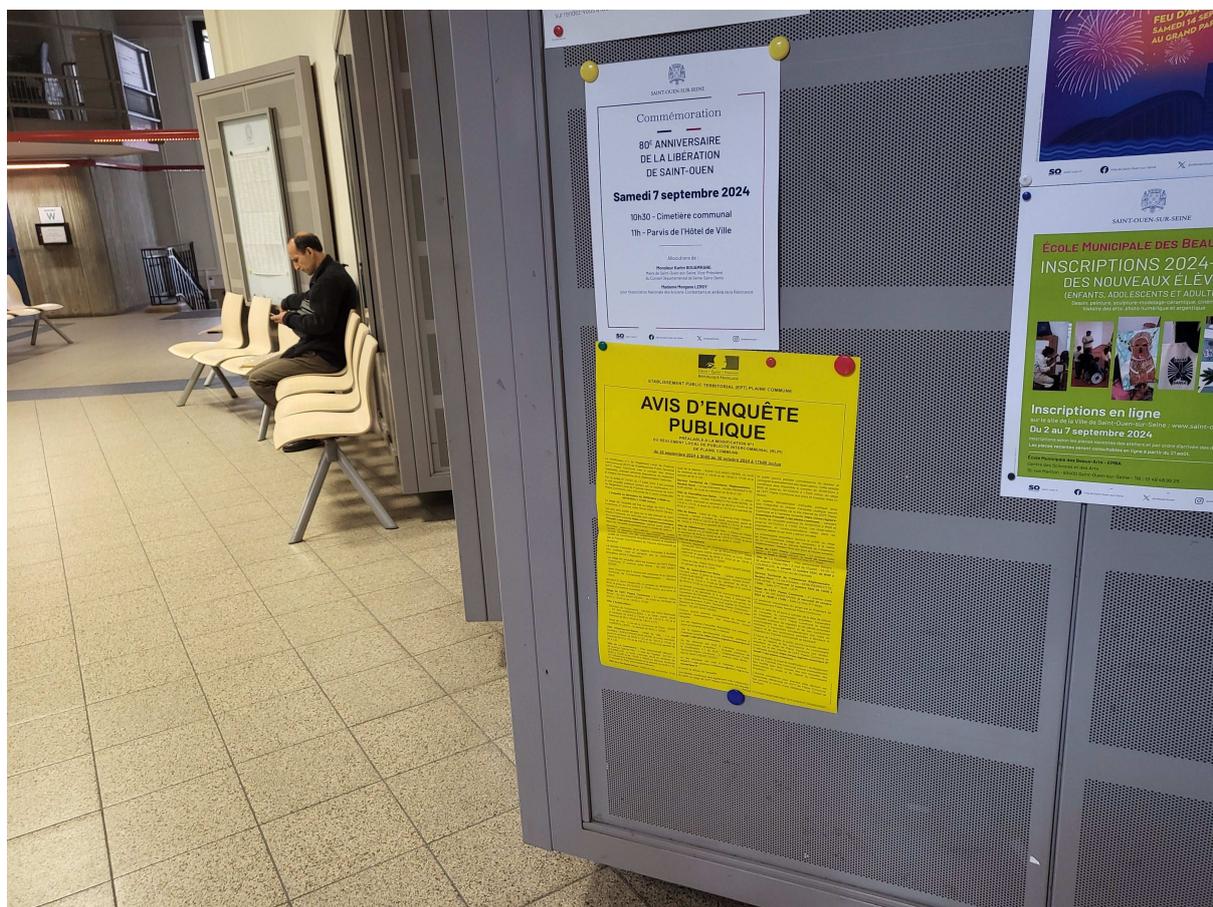
Support : 1

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 08:51

Observations :



Point : **MAIRIE**

Coordonnées : Longitude : 2.382709 Latitude : 48.95478

Adresse : 6 AVENUE PAUL-VAILLANT-COUTURIER 93240 STAINS

Support : 1

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 10:51

Observations :



Point : **MAIRIE**

Coordonnées : Longitude : 2.343861 Latitude : 48.961176

Adresse : 1 PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE 93430 VILLETANEUSE

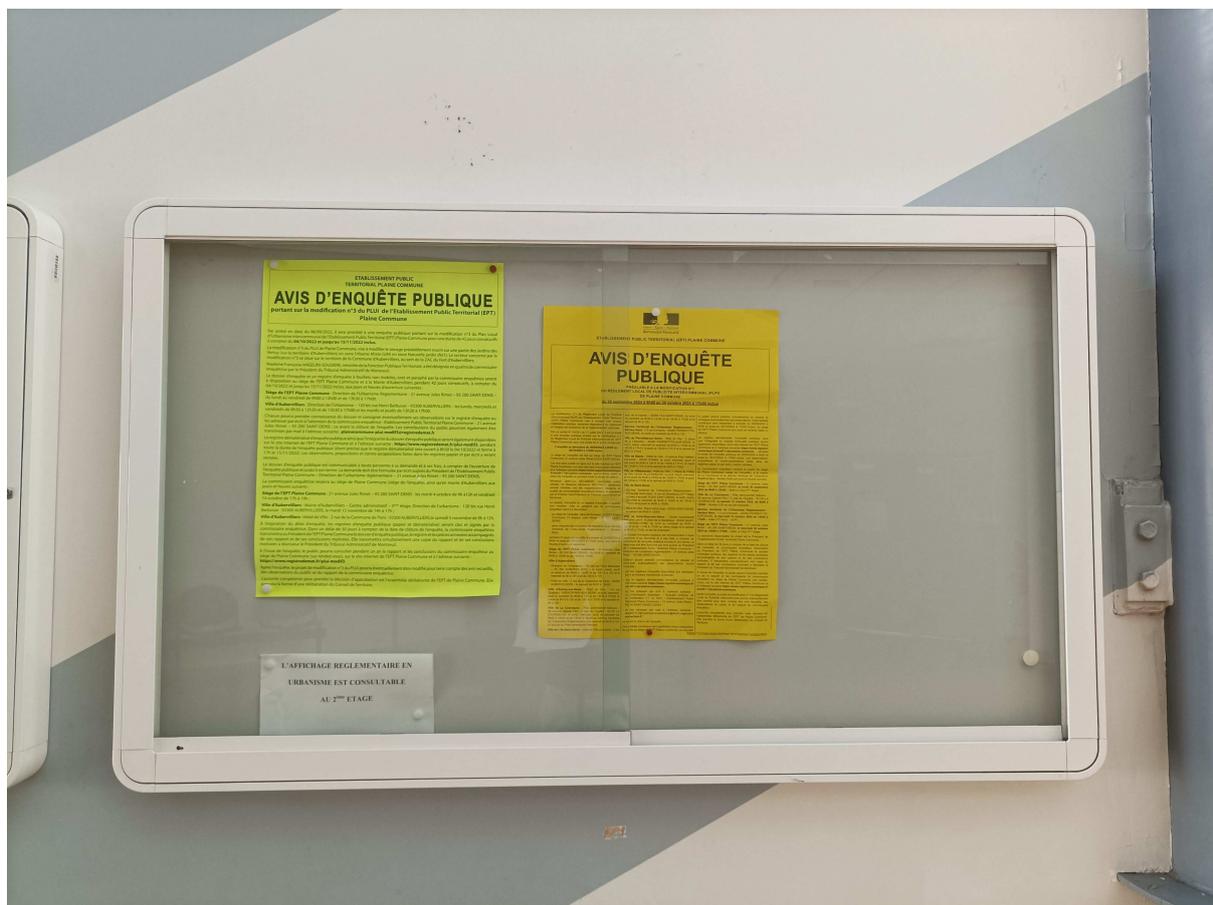
Support : 1

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 11:39

Observations :



Point : **MAIRIE**

Coordonnées : Longitude : 2.314907 Latitude : 48.951627

Adresse : 7 BIS RUE DE PARIS 93800 ÉPINAY-SUR-SEINE

Support : 1

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 11:57

Observations :



Point : **POINT 1**

Coordonnées : Longitude : 2.330230015869 Latitude : 48.91669628307

Adresse : 1 RUE DE SAINT-DENIS 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Support : Poteau stationnement

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 06:26

Observations :



Point : **POINT 2**

Coordonnées : Longitude : 2.325053611054 Latitude : 48.91226503421

Adresse : 57 RUE ARDOIN 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Support : Poteau de rue

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 07:43

Observations :



Point : **POINT 3**

Coordonnées : Longitude : 2.31973247879 Latitude : 48.90830166867

Adresse : 14 RUE PIERRE 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

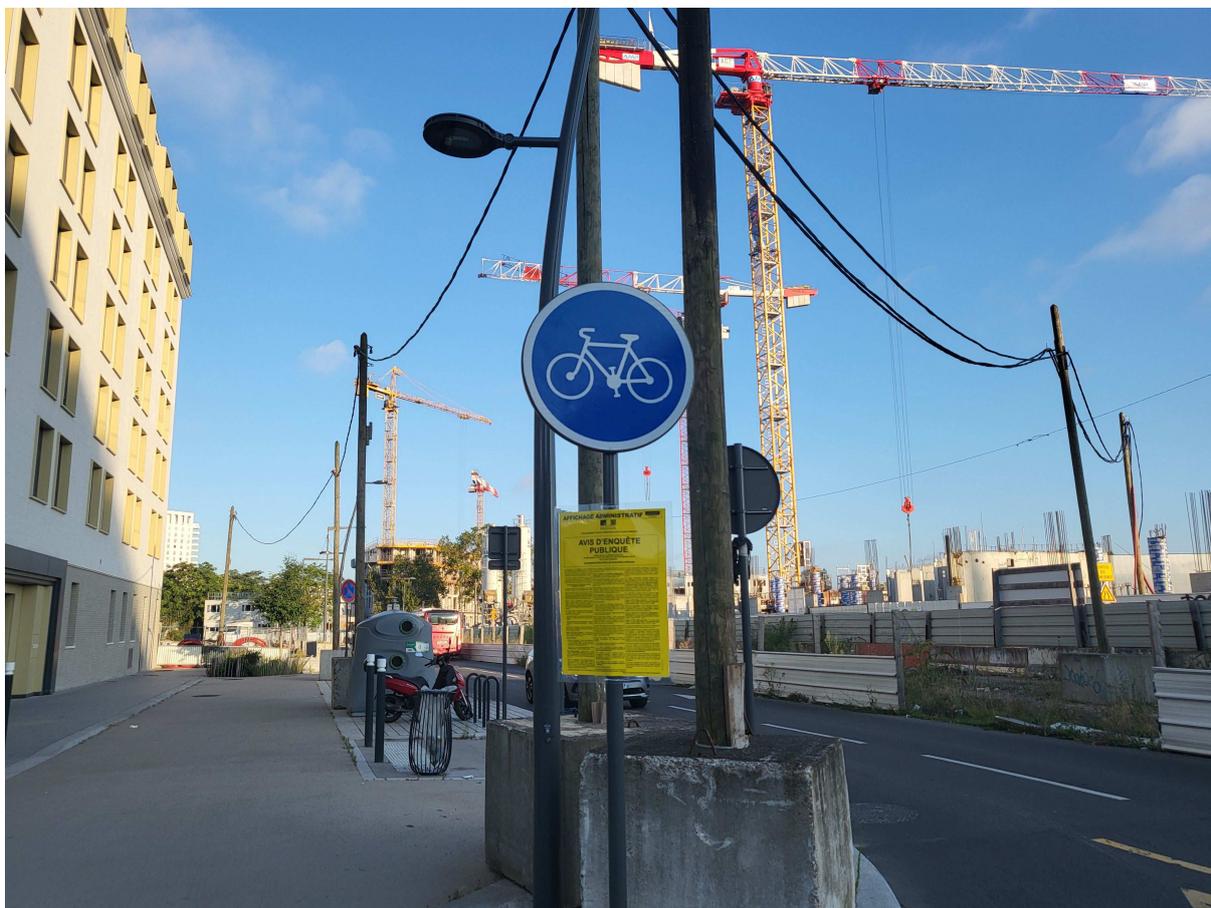
Support : Autre support

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 08:19

Observations :



Point : **POINT 4**

Coordonnées : Longitude : 2.322929301514 Latitude : 48.91555075758

Adresse : 17 QUAI DE SEINE 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Support : Lampadaire

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 08:00

Observations :



Point : **POINT 5**

Coordonnées : Longitude : 2.327413954987 Latitude : 48.91253297682

Adresse : 16 RUE DES BATELIERS 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Support : Autre support

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 07:10

Observations :



Point : **POINT 6**

Coordonnées : Longitude : 2.327456634888 Latitude : 48.90833042749

Adresse : 99 RUE ARDOIN 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Support : Autre support

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 07:26

Observations :



Point : **POINT 7**

Coordonnées : Longitude : 2.330311248657 Latitude : 48.90996594602

Adresse : 45 RUE DES BATELIERS 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

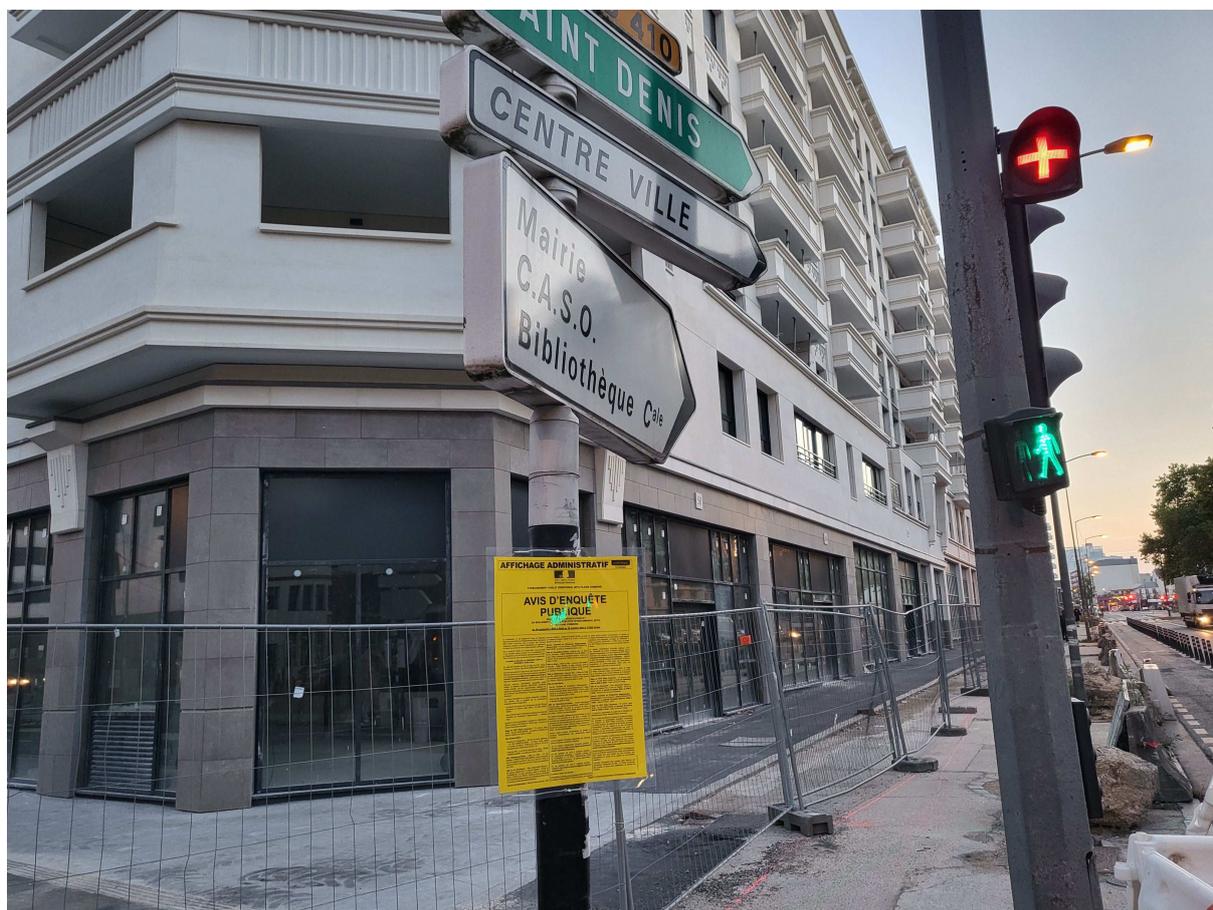
Support : Panneau directionnel

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 07:05

Observations :



Point : **POINT 8**

Coordonnées : Longitude : 2.331855806854 Latitude : 48.91446463569

Adresse : RUE DU PRINCE DE MOTORDU 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

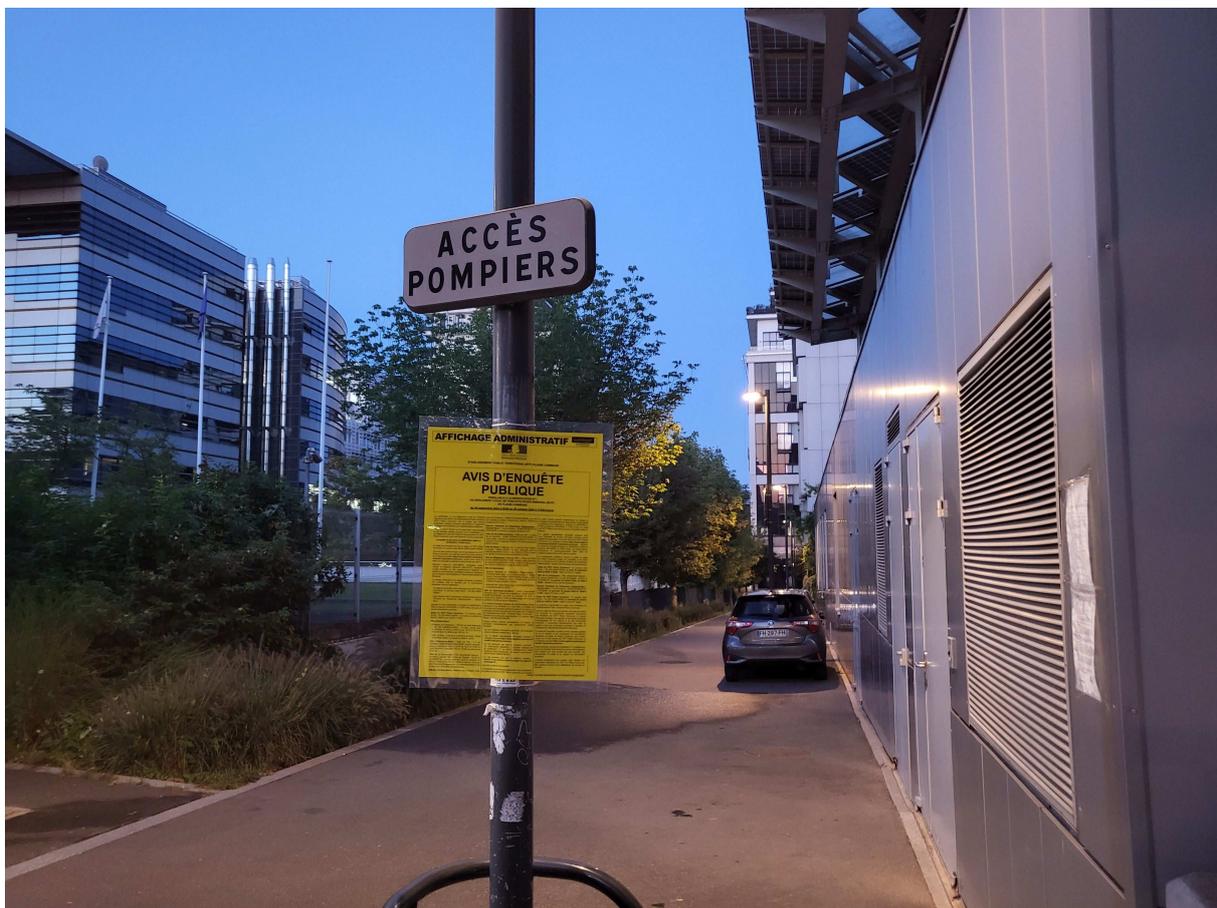
Support : Lampadaire

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 06:46

Observations :



Point : **POINT 9**

Coordonnées : Longitude : 2.322393230133 Latitude : 48.90502957286

Adresse : 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Support : Autre support

Opération : **MISE EN PLACE (MAIRIES + PTS)**

Date : 02/09/2024

Heure : 08:11

Observations :



## Annonces légales

legales-libe@teamedia.fr / 01 87 39 84 00

Libération est officiellement habilitée pour l'année 2024 pour la publication des annonces légales et judiciaires par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements 75/93/94 pour le print. Et pour le digital 13/75/78/93/94. La tarification au caractère (espace inclus) des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 19 novembre 2023. La tarification est la suivante pour les départements de libération : Constitution de sociétés civiles et commerciales : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 279 € HT - Société par actions simplifiée (SAS) 189€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 135 € HT - Société en nom collectif (SNC) 210 € HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 141 € HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) 118€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales : 210 € HT - CLOTURE de sociétés civiles ou commerciales : 106 € HT. LES TARIFS annonces légales au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs, clôtures - 75/93/94 (0,250 € HT).

### 93 SEINE-SAINT-DENIS

## Enquête Publique

### ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT) PLAINE COMMUNE

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### PRÉALABLE A LA MODIFICATION N°1 DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNALE (RLPI) DE PLAINE COMMUNE du 30 septembre 2024 à 9h00 au 30 octobre 2024 à 17h00 inclus

La modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunale (RLPI) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

Par un arrêté N° 24/301 du 17 juillet 2024, il est procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunale de l'EPT Plaine Commune, pour une durée de 31 jours consécutifs.

#### L'enquête se déroulera du 30/09/2024 à 9h00 au 30/10/2024 à 17h00 inclus.

Le siège de l'enquête est fixé au siège de l'EPT Plaine Commune, 21 avenue Jules Rimet 93200 SAINT-DENIS.

Cet avis sera publié en ligne sur le site internet de l'EPT Plaine Commune, sur celui des neuf communes membres et à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>, quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Monsieur Jean-Luc DECOBERT, comptable public retraité, et Madame Marianne BRUTINOT, assistante sociale retraitée, ont été respectivement désignés en qualité de commissaires enquêteurs titulaire et suppléant par le Premier Vice-Président du Tribunal Administratif de Montreuil.

Le dossier d'enquête et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront à disposition :

- au siège de l'enquête, dans les bureaux de l'EPT Plaine Commune, 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS ;

- dans chacune des 9 communes membres et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord,

pendant 31 jours consécutifs, à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus, aux jours et heures d'ouverture suivantes :

**Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;

#### Ville d'Aubervilliers :

- Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse - 93 300 AUBERVILLIERS - le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h ;

- Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS - le samedi de 8h30 à 12h30 ;

**Ville d'Épinay-sur-Seine :** Hôtel de Ville - 1-3 rue Quétingny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

**Ville de La Courneuve :** Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;

**Ville de L'Île-Saint-Denis :** Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine - 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

**Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord :** 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;

**Ville de Pierrefitte-sur-Seine :** Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;

**Ville de Stains :** Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;

**Ville de Villetaneuse :** Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;

#### Ville de Saint-Denis :

- Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2<sup>ème</sup> étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;

- Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;

**Ville de Saint-Ouen-sur-Seine :** Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la République - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3<sup>ème</sup> étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, à compter de l'ouverture de l'enquête publique et jusqu'à son terme. La demande doit être formulée par écrit auprès du Président de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune - Direction de l'Urbanisme réglementaire - 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus

- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune> ;

- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur - Enquête publique de la modification n°1 du RLPI / Établissement Public Territorial Plaine Commune - 21 avenue Jules Rimet - 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;

- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : [modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) ;

ce avant la clôture de l'enquête.

Une tablette numérique sera également mise à disposition du public au siège de l'EPT Plaine Commune, sur laquelle le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations. Cette tablette numérique sera disponible à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus, au siège de l'EPT Plaine Commune aux jours et horaires listés ci-dessus.

Le registre dématérialisé d'enquête publique ainsi que l'intégralité du dossier d'enquête publique seront également disponibles via le site internet de l'EPT Plaine Commune et à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>, pendant la durée de l'enquête publique du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus. Les observations, propositions et contre-propositions faites dans les registres papier et par écrit y seront versées.

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

**Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 - Salle Le Clos 3<sup>ème</sup> étage ;

**Ville de La Courneuve :** Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00 - Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;

**Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord :** 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 - Salle CTT Nord - LCPH ;

**Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 - Salle Le Clos 3<sup>ème</sup> étage.

La personne responsable du projet est le Président de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Président de l'EPT Plaine Commune le dossier d'enquête publique, les registres et les pièces annexées accompagnés de son rapport et de ses conclusions motivées. Il transmettra simultanément une copie du rapport et de ses conclusions motivées à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montreuil.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur au siège de Plaine Commune (sur rendez-vous), sur le site internet de l'EPT Plaine Commune et à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>.

Après l'enquête, le projet de modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunale pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des avis recueillis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

L'autorité compétente pour prendre cette décision est l'Assemblée délibérante de l'EPT de Plaine Commune. Elle prendra la forme d'une délibération du Conseil de Territoire.

EP 24-422 / contact@publilegal.fr

## Répertoire

repertoire-libe@teamedia.fr / 01 87 39 82 95 / 01 87 39 82 89

### Disquaire achète au meilleur Prix

**DISQUES VINYLES 33T - 45T - CD**

**TOUS STYLES TOUTES QUANTITES**

Jazz - Pop - Rock - Musique Classique - Métal - Punk - Soul - Funk

- House - World - (Afrique, Antilles, Maghreb) - Reggae - Hip Hop

**Gros Stocks et Collections**

**Contactez-nous 07 69 90 54 24**

**MATÉRIEL AUDIO**

Platines - Hi-Fi - Amplics - Cellules - DJ - Jeux Vidéos - Consoles

Déplacement en France

avec respect des mesures sanitaires en vigueur.

**Réponse très rapide PAIEMENT CASH**

## ANTIQUITÉS STEVE

### ACHÈTE



**Manteau de fourrure, Meubles anciens, Pendules, Horloges, Carillons, Montres à gousset ou poignet, Pièces de monnaie, Bibelots, Vaisselle, Cartes postales, Livres, Machines à coudre, Miroirs, Tableaux, Bronzes, Pâtes de verre, Art asiatique, Violons, Bagagerie de luxe, Vieux vins, Objets militaires, Disques vinyles, Postes de radio, étain, Cuivre et toutes vos antiquités...**

128, rue La Boétie 75008  
01 84 60 56 54 - 07 85 56 51 90  
[www.antiquites-steve.fr](http://www.antiquites-steve.fr)  
Siret : 838 245 629

**Antiquaire & Décorateur**  
**MAISON ALEXANDRA**  
**EXPERT RECONNU**

**06 15 02 23 98**

**ACHETE COMPTANT**  
**ET AU MEILLEUR PRIX SOUS 48H**  
POUR SA CLIENTÈLE INTERNATIONALE  
DÉPLACEMENT GRATUIT PARIS ET PROVINCE

<p><b>MOBIILIERS</b> (Commodes, Salle à manger, etc.)</p> <p><b>Livres Anciens</b></p> <p><b>Objets de Collection</b> (objets, cartes postales, objets militaires, violons)</p> <p><b>Vins &amp; spiritueux,</b> et achat de cave complète</p>	<p><b>Achat Monnaies or &amp; argent, Montres, Bijoux, Pierres précieuses</b></p> <p><b>Objets de décoration</b> (luminaires, tableaux, miroirs etc.)</p> <p><b>Pendules, statues, pâtes de verre (Galle, Dour, etc.)</b></p> <p><b>Vintage, maroquinerie, bagagerie, fourrure, sac à mains</b></p>	
--	---	--

**BUREAU D'ACHAT 1 RUE DE STOCKHOLM PARIS 8<sup>e</sup>**  
**01 45 20 49 64**  
DEPUIS PLUS DE 10 ANS AVEC LE PARISIEN  
DÉRIVÉS ET SUCCESSIONS  
[maisonalexandra@orange.fr](mailto:maisonalexandra@orange.fr)  
[www.maisonalexandra.com](http://www.maisonalexandra.com)

est habilitée pour toutes

# VOS ANNONCES LÉGALES

sur les départements

75

93

94

de 9h à 18h au 01 87 39 84 00 ou par mail [legales-libe@teamedia.fr](mailto:legales-libe@teamedia.fr)

### LIVRES - REVUES

Agrégé et Docteur en philosophie, **Alain VINSON**, qui a été, durant près de 40 ans, professeur de philosophie à LAON, met gratuitement à la disposition de ses anciens élèves (et de lecteurs intéressés), sur le site internet <https://www.alainvinson-philosophie.fr> en PDF et au format A4, dix livres : six de philosophie (retenant notamment les nombreux articles qu'il a publiés dans différentes revues de philosophie) et quatre de nature plus littéraire (consacrés à des récits, des contes et des poèmes).

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements: 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94. La tarification des annonces judiciaires et légales définies par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les départements: Châtillon: Tarification au forfait; Constitution de sociétés civiles et commerciales: (SA) 59/70 HT - (SAS) 13/30 HT - (SASU) 138 C HT - (SNC) 214 C HT - (SARL) 1446 HT - (EURL) 1210 HT - (SOCIÉTÉ CIVILE) 216 C HT - (SOL) 185 C HT; Démission, nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert de siège social - Changement de siège - Modification de la date d'ouverture ou de clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - Reconnaissance du capital social - Nomination de l'AI 13/30 HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - Résolution d'actions - Résolution du bail commercial: 13/30 HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales: 14/30 HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales: 10/30 HT - Changement de patronyme: 5/30 HT. Pour certaines modifications voir arrêté du 14 décembre 2023: 60 (01.65.60) HT - 75 (32.82.84) (0.292 C HT) - 91 (77.78.85) (0.224 C HT)

Enquête Publique



1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris  
www.publilegal.fr  
Tél : 01.42.96.09.43

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT) PLAINE COMMUNE**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**PRÉALABLE A LA MODIFICATION N°1 DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNALE (RLPI) DE PLAINE COMMUNE du 30 septembre 2024 à 9h00 au 30 octobre 2024 à 17h00 inclus**

La modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunale (RLPI) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

Par un arrêté N° 24/301 du 17 juillet 2024, il est procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunale de l'EPT Plaine Commune, pour une durée de 31 jours consécutifs.

**L'enquête se déroulera du 30/09/2024 à 9h00 au 30/10/2024 à 17h00 inclus.**

Le siège de l'enquête est fixé au siège de l'EPT Plaine Commune, 21 avenue Jules Rimet 93200 SAINT-DENIS.

Cet avis sera publié en ligne sur le site internet de l'EPT Plaine Commune, sur celui des neuf communes membres et à l'adresse suivante: <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>, quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Monsieur Jean-Luc DECOBERT, comptable public retraité, et Madame Marianne BRUTINOT, assistante sociale retraitée, ont été respectivement désignés en qualité de commissaires enquêteurs titulaire et suppléant par le Premier Vice-Président du Tribunal Administratif de Montreuil.

Le dossier d'enquête et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront à disposition :

- au siège de l'enquête, dans les bureaux de l'EPT Plaine Commune, 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS ;
- dans chacune des 9 communes membres et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord,

pendant 31 jours consécutifs, à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus, aux jours et heures d'ouverture suivantes :

**Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;

**Ville d'Aubervilliers :**

- Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse - 93 300 AUBERVILLIERS - le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ;
- Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS - le samedi de 8h30 à 12h30 ;

**Ville d'Epainay-sur-Seine :** Hôtel de Ville - 1-3 rue Quibigny - 93500 EPAINAY-SUR-SEINE - le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

**Ville de La Courneuve :** Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;

**Ville de l'Île-Saint-Denis :** Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine - 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

**Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord :** 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;

**Ville de Pierrefitte-sur-Seine :** Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;

**Ville de Stains :** Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;

**Ville de Villetaneuse :** Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;

**Ville de Saint-Denis :**

- Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2<sup>ème</sup> étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;
- Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;

**Ville de Saint-Ouen-sur-Seine :** Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la république - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3<sup>ème</sup> étage et le samedi de 9h00 à 17h30 au rez-de-chaussée ;

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, à compter de l'ouverture de l'enquête publique et jusqu'à son terme. La demande doit être formulée par écrit auprès du Président de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune - Direction de l'urbanisme réglementaire - 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante: Le commissaire enquêteur Enquête publique de la modification n°1 du RLPI / Établissement Public Territorial Plaine Commune - 21 avenue Jules Rimet - 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante: [modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) ;

ce avant la clôture de l'enquête.

Une tablette numérique sera également mise à disposition du public au siège de l'EPT Plaine Commune, sur laquelle le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations. Cette tablette numérique sera disponible à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus, au siège de l'EPT Plaine Commune aux jours et horaires listés ci-dessus.

Le registre dématérialisé d'enquête publique ainsi que l'intégralité du dossier d'enquête publique seront également disponibles via le site internet de l'EPT Plaine Commune et à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>, pendant la durée de l'enquête publique du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus. Les observations, propositions et contre-propositions faites dans les registres papier et par écrit y seront versées.

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

**Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le **lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00** - Salle Le Clos 3<sup>ème</sup> étage ;

**Ville de La Courneuve :** Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le **samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00** - Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;

**Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord :** 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le **mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00** - Salle CTT Nord - UCPI ;

**Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le **mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00** - Salle Le Clos 3<sup>ème</sup> étage.

La personne responsable du projet est le Président de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Président de l'EPT Plaine Commune le dossier d'enquête publique, les registres et les pièces annexes accompagnés de son rapport et de ses conclusions motivées. Il transmettra simultanément une copie du rapport et de ses conclusions motivées à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montreuil.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur au siège de Plaine Commune (sur rendez-vous) et sur le site internet de l'EPT Plaine Commune et à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>.

Après l'enquête, le projet de modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunale pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des avis recueillis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

L'autorité compétente pour prendre cette décision est l'assemblée délibérante de l'EPT de Plaine Commune. Elle prendra la forme d'une délibération du Conseil de Territoire.

EP 24-422 / contact@publilegal.fr

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros



Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

**HÔPITAUX UNIVERSITAIRES PARIS SEINE-SAINT-DENIS**

Type de Numéro national d'identification : SIRET  
N° National d'identification : 26750045200565  
Ville : Bobigny  
Code Postal : 93009  
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>  
Identifiant interne de la consultation : 24AVC47TVX  
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non  
Nom du contact : Louba MZOURI  
Adresse mail du contact : [Avc-celule.marches@aphp.fr](mailto:Avc-celule.marches@aphp.fr)  
Numéro de téléphone du contact : +33 148955850

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte  
Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve: Déclaration d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve: Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents; Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve: Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et conformément à une bonne fin; Les expériences et références professionnelles, détaillées et contrôlables, portant sur des prestations similaires, réalisées en ERP en activité et sous exigences similaires (prévention des risques et des infections nosocomiales). Le candidat fournira toutes pièces attestant de ces capacités (certificats professionnels, certification ISO, agréments ou autres) notamment, les qualifications QualiBat / QualiFec attendues ou équivalence démontrée

- rigueur et part une documentation précise et fiable: QUALIBAT ;
- Lot 01 Démolitions - curage QUALIBAT 1112 - 1161 / Fondation spéciale QUALIBAT 1231 - 1233 / Gros-œuvre QUALIBAT 2114 - 2152 - 2242 / Carrelage QUALIBAT 6261 - 6314
- Lot 02 Etanchéité QUALIBAT 3271 / Charge métallique QUALIBAT 4421 / Bardage QUALIBAT 3613
- Lot 03 Menuiserie extérieure QUALIBAT 3522
- Lot 04 Menuiserie intérieure QUALIBAT 4311 / Plâtrerie QUALIBAT 4111 - 4131
- Lot 05 Peinture QUALIBAT 6111 / Revêtement sol QUALIBAT 6223
- Lot 06 Plomberie Installations sanitaires QUALIBAT 5113 / Installation thermique de Génie Climatique QUALIBAT 5313 / Installation aéraulique et de conditionnement d'air QUALIBAT 5413
- Lot 07 Electricité CERTIFICAT QUALIFIEC Lot 08 Ascenseur QUALIBAT 2493

Technique d'achat : Sans objet  
Date et heure limite de réception des plis : **30 septembre 2024 à 12 h 00**  
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite  
Réduction du nombre de candidats : Non  
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui  
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non  
Critères d'attribution : Valeur technique - 60%  
Prix - 40%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Construction d'une tour associative d'attribution sans négociation : Oui  
Code CPV principal : 45000000  
Description succincte du marché : Marché forfaitaire  
Le délai global d'exécution des travaux est de 08 mois 1 mois de préparation en plusieurs phases à partir de la date fixée par l'ordre de service prescrivant à l'entrepreneur de commencer l'exécution des travaux.  
Lieu principal d'exécution du marché : Bobigny  
La consultation comporte des tranches. Non  
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non  
Marché alloti : Oui

Section 5 : Lots

- Description du lot : Hôpital Avicenne, 125, route de Stalingrad 93009 Bobigny  
Code CPV principal : 45000000  
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros  
Lieu d'exécution du lot : Lot 1 Fondations spéciales - Purges - Démolition - Gros œuvre - Carrelage / faïence
- Description du lot : Hôpital Avicenne, 125, route de Stalingrad 93009 Bobigny  
Code CPV principal : 45000000  
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros  
Lieu d'exécution du lot : Lot 2 Charpente métallique - Bardage - couverture étanchéité
- Description du lot : Hôpital Avicenne, 125, route de Stalingrad 93009 Bobigny  
Code CPV principal : 45000000  
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros  
Lieu d'exécution du lot : Lot 3 Menuiserie extérieure
- Description du lot : Hôpital Avicenne, 125, route de Stalingrad 93009 Bobigny  
Code CPV principal : 45000000  
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros  
Lieu d'exécution du lot : Lot 4 Cloison - Doublage - faux plafonds - Menuiserie intérieure
- Description du lot : Hôpital Avicenne, 125, route de Stalingrad 93009 Bobigny  
Code CPV principal : 45000000  
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros  
Lieu d'exécution du lot : Lot 5 Sol souple - Peinture
- Description du lot : Hôpital Avicenne, 125, route de Stalingrad 93009 Bobigny  
Code CPV principal : 45000000  
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros  
Lieu d'exécution du lot : Lot 6 Plomberie sa-

Retrouvez la suite de nos annonces légales et judiciaires  
**PAGE X**

Toutes nos annonces en scannant ce QR

Ferrari&Cie Agence de Publicité Légale, Judiciaire, Institutionnelle et Formalités des sociétés 7, Rue Sainte-Anne - 75001 Paris

Pour vos publications contactez-nous : [agence@ferrari.fr](mailto:agence@ferrari.fr) Tél. 01 42 96 05 50 [www.ferrari.fr](http://www.ferrari.fr)

## Annonces légales

legales-libe@teamedia.fr 01 87 39 84 00

Libération est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces légales et judiciaires par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements 75/93/94 pour le print. Et pour le digital 13/75/78/91/93/94. La tarification au caractère (espace inclus) des annonces judiciaires et légales est dotée par l'arrêté du ministre de la Culture et la Communication du 10 novembre 2023. La tarification est la suivante pour les départements d'habilitation de LIBÉRATION : Constitution de sociétés civiles et commerciales - tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 379 € HT - Société par actions simplifiée (SAS) 189€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 135 € HT - Société en nom collectif (SNC) 210 € HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 141 HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) 119€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales 210 € HT - CLOTURE de sociétés civiles ou commerciales : 106 € HT. LES TARIFS annonces légales au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs, clôtures - 75/94/93 (0232 € HT).

### 93 SEINE-SAINT-DENIS

## Enquête Publique

### ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT) PLAINE COMMUNE

#### RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉALABLE A LA MODIFICATION N°1 DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI) DE PLAINE COMMUNE du 30 septembre 2024 à 9h00, au 30 octobre 2024 à 17h00 inclus.

La modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

Par un arrêté N° 24/301 du 17 juillet 2024, il est procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal de l'EPT Plaine Commune, pour une durée de 31 jours consécutifs.

L'enquête se déroulera du 30/09/2024 à 9h00 au 30/10/2024 à 17h00 inclus.

Le siège de l'enquête est fixé au siège de l'EPT Plaine Commune, 21 avenue Jules Rimet 93200 SAINT-DENIS.

Cet avis sera publié en ligne sur le site internet de l'EPT Plaine Commune, sur celui des neuf communes membres et à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rplpi-plaine-commune>, quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Monsieur Jean-Luc DECOBERT comptable public retraité, et Madame Marianne BRUTINOT, assistante sociale retraitée, ont été respectivement désignés en qualité de commissaires enquêteurs titulaire et suppléant par le Premier Vice-Président du Tribunal Administratif de Montreuil.

Le dossier d'enquête et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront à disposition :

- au siège de l'enquête, dans les bureaux de l'EPT Plaine Commune, 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS ;

- dans chacune des 9 communes membres et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord,

pendant 31 jours consécutifs, à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus, aux jours et heures d'ouverture suivantes :

**Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;

#### Ville d'Aubervilliers :

- Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse - 93 300 AUBERVILLIERS - le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ;

- Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS - le samedi de 8h30 à 12h30 ;

**Ville d'Epainay-sur-Seine** : Hôtel de Ville - 1-3 rue Quéigny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

**Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;

**Ville de L'Île-Saint-Denis** : Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine - 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

**Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord** : 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;

**Ville de Pierrefitte-sur-Seine** : Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;

**Ville de Stains** : Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;

**Ville de Villefontaine** : Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;

#### Ville de Saint-Denis :

- Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2<sup>ème</sup> étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;

- Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;

**Ville de Saint-Ouen-sur-Seine** : Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la République - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3<sup>ème</sup> étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, à compter de l'ouverture de l'enquête publique et jusqu'à son terme. La demande doit être formulée par écrit auprès du Président de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune - Direction de l'urbanisme réglementaire - 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus

- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rplpi-plaine-commune> ;

- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur - Erquête publique de la modification n°1 du RLPI / Établissement Public Territorial Plaine Commune - 21 avenue Jules Rimet - 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;

- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : [modif-1-rplpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rplpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) ;

ce avant la clôture de l'enquête.

Une tablette numérique sera également mise à disposition du public au siège de l'EPT Plaine Commune, sur laquelle le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations. Cette tablette numérique sera disponible à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus, au siège de l'EPT Plaine Commune aux jours et horaires listés ci-dessus.

Le registre dématérialisé d'enquête publique ainsi que l'intégralité du dossier d'enquête publique seront également disponibles via le site internet de l'EPT Plaine Commune et à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rplpi-plaine-commune>, pendant la durée de l'enquête publique du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus. Les observations, propositions et contre-propositions faites dans les registres papier et par écrit y seront versées.

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

**Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le **lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00** - Salle Le Clos 3<sup>ème</sup> étage ;

**Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le **samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00** - Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;

**Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord** : 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le **mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00** - Salle CTT Nord - UCPI ;

**Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le **mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00** - Salle Le Clos 3<sup>ème</sup> étage.

La personne responsable du projet est le Président de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Président de l'EPT Plaine Commune le dossier d'enquête publique, les registres et les pièces annexées accompagnés de son rapport et de ses conclusions motivées. Il transmettra simultanément une copie du rapport et de ses conclusions motivées à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montreuil.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur au siège de Plaine Commune (sur rendez-vous), sur le site internet de l'EPT Plaine Commune et à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rplpi-plaine-commune>.

Après l'enquête, le projet de modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des avis recueillis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

L'autorité compétente pour prendre cette décision est l'Assemblée délibérante de l'EPT de Plaine Commune. Elle prendra la forme d'une délibération du Conseil de Territoire.

EP 24-422 / contact@publilegal.fr

## Répertoire

repertoire-libe@teamedia.fr / 01 87 39 82 95 / 01 87 39 82 89

### MUSIQUE

## Disquaire achète au meilleur Prix

DISQUES VINYLES 33T - 45T - CD

TOUS STYLES TOUTES QUANTITES

Jazz - Pop - Rock - Musique Classique - Métal - Punk - Soul - Funk

- House - World (Afrique, Antilles, Maghreb) - Reggae - Hip Hop

Gros Stocks et Collections

Contactez-nous 07 69 90 54 24

### MATÉRIEL AUDIO

Platines - Hi-Fi - Amplis - Cellules - DJ - Jeux Vidéo - Consoles

Déplacement en France

avec respect des mesures sanitaires en vigueur.

Réponse très rapide PAIEMENT CASH

### ANTIQUITÉS / BROCANTES

#### ANTIQUITÉ D'ALSACE

Achètes au meilleur prix  
Meubles anciens vaisselles tableaux  
débaras Appartement et maison  
Déplacement estimation gratuit

Tél: 0661844280

Antiquités d'Alsace.fr  
Siret 494163381

Retrouvez tous les jours les bonnes adresses de

Libération  
(vous, association, enquête, casting, déménagement, etc.)

Contactez-nous Particuliers, 01 87 39 82 95  
repertoire-libe@teamedia.fr

Vous voulez passer une annonce dans

Libération

Vous avez accès à internet ?

Découvrez notre site de prise d'annonce en ligne

<http://petites-annonces.liberation.fr>

### Constitution de société

Par acte SSP du 19/09/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : ALLJURE Services  
Objet social : Lutte contre les nuisibles  
Siège social : 62 Rue Emile Zola 93120 La Courneuve.  
Capital : 10000 €  
Durée : 99 ans  
Président : M. FOURNIER Cyril, demeurant 103 Rue Pierre Brossolette 93500 Presles  
Immatriculation au RCS de Bobigny

La reproduction de nos petites annonces est interdite

est habilité pour toutes

est habilité pour toutes

VOS ANNONCES LÉGALES sur les départements

Libération

75 93 94

de 9h à 18h au 01 87 39 84 00  
ou par mail [legales-libe@teamedia.fr](mailto:legales-libe@teamedia.fr)



Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces judiciaires et légales aux termes de chaque arrêté préfectoral concerné dans les départements : 69 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les départements : Habilitation : Tarifcation au forfait ; Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 3872 HT - (SAS) 1836 HT - (SASU) 1588 HT - (SNC) 214 HT - (SARL) 1446 HT - (EURL) 1212 HT - (SOCIÉTÉ CIVILE) 1268 HT - (SRL) 1056 HT. Démission, nomination, cessation de fonction de CAJ - Transfert de siège social - Changement de siège - Modification de la date d'ouverture ou de clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - Reconstitution du capital - Modification du capital social - Nomination de l'AI 1826 HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - Résolutions d'actions - Résolution du bail commercial - 1836 HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales - 1496 HT - Ouvre de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales - 1096 HT - Changement de patronyme - 566 HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 14 décembre 2023 - 80 (0,1686 HT) - 75 (32,93 HT) - 91 (0,232 HT) - 91 (0,232 HT) - 91 (0,232 HT) - 91 (0,232 HT).

## LA FRINGANTE

SAS en liquidation au capital de 25 000 euros  
Siège social :  
10 place Carnot  
93110 ROSNY SOUS BOIS  
899 217 053 RCS BOBIGNY

Le 30 juin 2024 à 11 heures, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, décharge Monsieur David MARTIN, démissionnant 10 place Carnot, 93110 ROSNY SOUS BOIS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quittus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation.  
Radiation au RCS de BOBIGNY

## ETUDE GESTION ET REALISATION

SARL au capital de 16 000 euros  
Siège social :  
19 RUE DU COT BRASSEUR  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS  
349 247 045 RCS BOBIGNY

Le 7 juin 2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 73 rue Henri Farman, ZAC des Petits Ponts, 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE, et ce à compter du 7 juin 2024. Mention faite au RCS de BOBIGNY

## IGWT

SARL au capital de 1000 C  
Siège social :  
9 RUE JEAN LOLLIVE 93600 AULNAY-SOUS-BOIS  
Modification au RCS de BOBIGNY 900216649  
Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 23/09/2024, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Le conseil en système et logiciel informatique, régie et prestations de services, services managés aux entreprises, Conseil et audit. Modification au RCS de BOBIGNY

**Le Parisien**  
Rapidité et souplesse d'un quotidien leader en IDF et l'Oise

**Le Parisien**

Publiez vos marchés publics, vos concessions dans Le Parisien

Habilitations  
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

01 87 39 84 40  
pub@dematis.com

ROUE SVELT  
SASU au capital de 1 500 €  
Siège social : 204 rue Pierre Brossolette  
93160 NOISY LE GRAND  
RCS BOBIGNY 979 513 157  
L'Assemblée générale extraordinaire du 02/09/2024 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 30/09/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur MOUSNY Kevin, demeurant 204 rue Pierre Brossolette, 93160 NOISY LE GRAND et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.  
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce BOBIGNY.  
Mousny Kevin

SPV  
SARL au capital de 14 000 Euros - RCS Meaux 498121813  
Siège social : 5 rue du Vieux Saint Augustin 77515 Pommeuse.  
Gérant, Monsieur Philippe LORENZO, 5 rue du Vieux Saint Augustin, 77515 Pommeuse  
Le Gérant, par décision du 25/09/2024 a décidé à compter de ce jour le transfert du siège social au 17 rue de la Montagne Savart, 93250 Villemonais. Dépôt légal au RCS de BOBIGNY.

## IYA IBEYI

SASU au capital de 1000 C  
Siège social : 8 bis impasse du pont Blanc 93300 AUBERVILLIERS  
Modification au RCS de BOBIGNY 793988825  
Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 27/09/2024, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : la photographie, la cession du droit d'exploitation de photographie et la production d'expositions photographiques ; la production de contenus audiovisuels (IA-Intelligence Artificielle), la production, la réalisation d'images, de film de fiction et de documentaires ; la conception de scénographie lumière, scénographie décor. Modification au RCS de BOBIGNY.

## GARIBINVEST

SDI au capital de 100 000 euros  
32 RUE MARCELIN BERTHELOT  
93700 DRANCY  
510 468 465 RCS BOBIGNY

Aux termes de l'AGE en date du 07/11/2019, les associés ont décidé de transférer le siège social à 3 allée des Fougères 60260 LAMORLAIE.  
Radiation du RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de COMPIEGNE.  
Pour avis

## Avis divers

publiLégal®  
AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris  
www.publilegal.fr  
Tél : 01.42.96.09.43

## ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT) PLAINE COMMUNE

RAPPEL  
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉALABLE A LA MODIFICATION N°1 DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNALE (RLPI) DE PLAINE COMMUNE  
du 30 septembre 2024 à 9h00  
au 30 octobre 2024 à 17h00 inclus

La modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunale (RLPI) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

Par un arrêté N° 24301 du 17 juillet 2024, il est procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunale de l'EPT Plaine Commune, pour une durée de 31 jours consécutifs.

L'enquête se déroulera du 30/09/2024 à 9h00 au 30/10/2024 à 17h00 inclus.

Le siège de l'enquête est fixé au siège de l'EPT Plaine Commune, 21 avenue Jules Rimet 93200 SAINT-DENIS.

Cet avis sera publié en ligne sur le site internet de l'EPT Plaine Commune, sur celui des neuf communes membres et à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>, quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Monsieur Jean-Luc DECOBERT, comptable public retraité, et Madame Marianne BRUTINOT, assistante sociale retraitée, ont été respectivement désignés en qualité de commissaires enquêteurs titulaire et suppléant par le Premier Vice-Président du Tribunal Administratif de Montreuil.

Le dossier d'enquête et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront à disposition :

- au siège de l'enquête, dans les bureaux de l'EPT Plaine Commune, 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS ;
- dans chacune des 9 communes membres et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord,

pendant 31 jours consécutifs, à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus, aux jours et heures d'ouverture suivantes :

**Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;

**Ville d'Aubervilliers** :  
- Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse - 93 300 AUBERVILLIERS - le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ;

- Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS - le samedi de 8h30 à 12h30 ;

**Ville d'Épinay-sur-Seine** : Hôtel de Ville - 1-3 rue Quéigny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

**Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;

**Ville de L'Île-Saint-Denis** : Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine - 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

**Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord** : 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;

**Ville de Pierrefitte-sur-Seine** : Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;

**Ville de Stains** : Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;

**Ville de Villetaneuse** : Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;

**Ville de Saint-Denis** :  
- Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2<sup>ème</sup> étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;

- Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;

**Ville de Saint-Ouen-sur-Seine** : Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la République - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3<sup>ème</sup> étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, à compter de l'ouverture de l'enquête publique et jusqu'à son terme. La demande doit être formulée par écrit auprès du Président de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune - Direction de l'urbanisme réglementaire - 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur - Enquête publique de la modification n°1 du RLPI / Établissement Public Territorial Plaine Commune - 21 avenue Jules Rimet - 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : [modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) ;

ce avant la clôture de l'enquête.

Une tablette numérique sera également mise à disposition du public au siège de l'EPT Plaine Commune, sur laquelle le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations. Cette tablette numérique sera disponible à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus, au siège de l'EPT Plaine Commune aux jours et horaires listés ci-dessus.

Le registre dématérialisé d'enquête publique ainsi que l'intégralité du dossier d'enquête publique seront également disponibles via le site internet de l'EPT Plaine Commune et à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>, pendant la durée de l'enquête publique du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus. Les observations, propositions et contre-propositions faites dans les registres papier et par écrit y seront versées.

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

**Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 - Salle Le Clos 3<sup>ème</sup> étage ;

**Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00 - Bureau 0,03 au rez-de-chaussée ;

**Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord** : 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le mercredi 16 octobre 2024, de 14h00 à 17h00 - Salle CTT Nord - UCPI ;

**Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 - Salle Le Clos 3<sup>ème</sup> étage.

La personne responsable du projet est le Président de l'Établissement Public Territorial Plaine Commune.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Président de l'EPT Plaine Commune le dossier d'enquête publique, les registres et les pièces annexées accompagnés de son rapport et de ses conclusions motivées. Il transmettra simultanément une copie du rapport et de ses conclusions motivées à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montreuil.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur au siège de Plaine Commune (sur rendez-vous), sur le site internet de l'EPT Plaine Commune et à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>.

Après l'enquête, le projet de modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunale pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des avis recueillis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur. L'autorité compétente pour prendre cette décision est l'Assemblée délibérante de l'EPT de Plaine Commune. Elle prendra la forme d'une délibération du Conseil de Territoire.

EP 24-422 / contact@publilegal.fr



Collectivités territoriales

Optimisez votre communication, publiez vos annonces d'enquête Publiques dans

**Le Parisien**

01 87 39 82 96 [legales2@leparisien.fr](mailto:legales2@leparisien.fr)

**Le Parisien**

Publiez votre ANNONCE LÉGALE avec Le Parisien

Rendez-vous sur [leparisien.annonces-legales.fr](http://leparisien.annonces-legales.fr)

Le journal de La Courneuve

# regards

Cinéma

Retrouvez toute la programmation de L'Étoile.



N° 626 du jeudi 5 au mercredi 18 septembre 2024

## Une rentrée riche en émotions



**TRAVAUX**  
Le point sur les principaux chantiers d'été dans les écoles.

P.4-5

**SPORT, LOISIRS, SANTÉ**  
Des ressources pour l'épanouissement des enfants et ados.

P.8-9

**MARATHON PARALYMPIQUE**  
Les athlètes courent les 42,195 derniers kilomètres des JOP.

P.11

**PORTRAIT**  
Rafik Arabat vise une médaille en para haltérophilie.

P.16

lacourneuve.fr



## ARRÊT SUR IMAGES



**Un grand bol de fraîcheur.** L'été a été chaud! Heureusement, les bassins et brumisateurs installés au parc de la Liberté du 13 juillet au 10 août pour La Courneuve Plage ont permis aux habitant-e-s de se rafraîchir et de mieux profiter des activités sportives, ludiques et créatives proposées sur place. Plus de 53 000 entrées ont été enregistrées pour cette édition.



**Faire tomber les murs.** Comme chaque été, les Maisons pour tous (MPT) ont proposé de nombreuses animations en dehors de leurs locaux et en plein air pour les petit-e-s et les grand-e-s, comme du basket dans le quartier des 4000-Sud, des jeux d'adresse aux Quatre-Routes et un spectacle de rue aux 4000-Nord.



**Devoir de mémoire.** Le 25 août, élu-e-s et habitant-e-s ont commémoré le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Paris et de sa région. L'occasion de fleurir trois stèles du souvenir sur le boulevard Pasteur, l'avenue Roger-Salengro et la route de Dugny.



### La tête et les jambes.

Distribution de kits scolaires, temps d'échange et activités sportives : c'était le programme réservé à la quinzaine d'enfants invités au gymnase El-Ouafi le 1<sup>er</sup> septembre par le Courneuvien Anthony Mahoungou, ancien joueur du Flash passé professionnel, et son association [Art]hletics Club.

**Les rois de la balle.** Les joueurs du All Blacks Cricket Club – La Courneuve ont raflé la mise face à ceux venus de Suisse, d'Italie et d'Angleterre lors du tournoi organisé par le club au stade Géo-André le 26 août.



**Gilles Poux,**  
maire

### **Regards : Quelles sont les conditions de la rentrée scolaire 2024-2025 à La Courneuve ?**

**Gilles Poux :** Cette rentrée s'inscrit dans le prolongement de la forte mobilisation qu'a connue l'ensemble de l'Éducation nationale aux deuxième et troisième trimestres 2023-2024. Elle est marquée par le sceau de l'exigence de moyens pour qu'elle puisse relever le défi de l'égalité des droits et permettre l'épanouissement de tous les enfants. Je sens une grande envie d'école et de réussite, d'engagement de la part des professionnel-le-s. Cet été, j'ai effectué le tour des écoles et rencontré un personnel communal surmobilisé afin que « leur » école soit rutilante pour cette rentrée. Par ailleurs, c'est plus d'un million et demi d'euros de travaux que nous avons réalisé afin d'améliorer toujours plus la qualité de nos équipements scolaires.

### **R. : Face à un président qui entend poursuivre les réformes engagées, la municipalité est-elle en résistance ?**

**G.P. :** Le président a été défait à deux reprises, aux européennes et aux législatives, mais veut continuer la même politique. Or, dans un pays démocratique, quand d'autres volontés se font jour, on doit les entendre. Notre municipalité s'inscrit dans cette exigence de neuf, notamment pour l'école. Nous engageons un effort selon nos responsabilités : locaux de qualité, activités périscolaires renforcées, école 100 % EAC (Éducation artistique et culturelle)... Mais nous relayons aussi la demande d'un plan de rattrapage pour l'école en Seine-Saint-Denis. C'est pourquoi dès lundi, jour de la rentrée, nous étions aux portes des écoles pour inviter les acteurs de l'éducation à poursuivre leur mobilisation à travers une pétition envoyée à l'Éducation nationale.

### **R. : Est-ce que le déplacement de Lucie Castets à La Courneuve le jour de la rentrée fait sens pour notre ville ?**

**G.P. :** Lucie Castets et les député-e-s du Nouveau Front populaire sont venus rencontrer la communauté éducative et visiter le collège Jean-Vilar. Le projet fait fortement écho aux exigences de notre territoire depuis de longues années. En 2009, nous avons déposé plainte auprès de la Halde pour discrimination sociale et territoriale. Le projet du NFP vise à revaloriser le métier d'enseignant-e, à permettre que la liberté d'enseigner reprenne du sens, à former vraiment les enseignant-e-s, à développer les réseaux d'aide en cas de difficultés sociales et psychologiques. Notre municipalité sera aux côtés de ces acteur-ric-e-s en grève le 10 septembre. Quel que soit le gouvernement qui sortira, le mouvement social ne doit pas en rabaisser sur ses exigences. Ses acteur-ric-e-s sont les garant-e-s de l'intérêt général.

● Propos recueillis par Nicolas Liébault

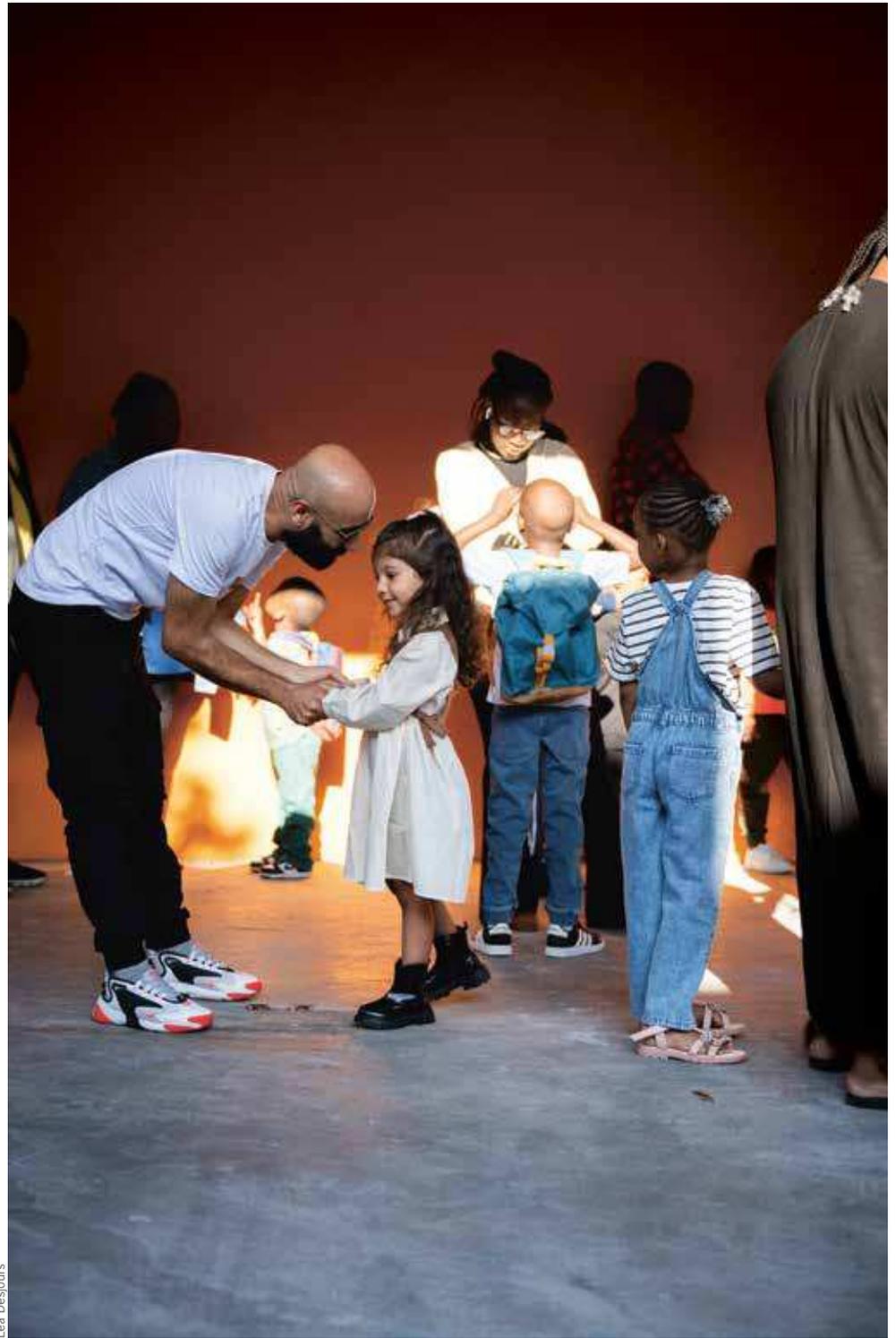
# Un moment clé pour les parents

Le lundi 2 septembre, les élèves de maternelle et d'élémentaire sont rentrés à l'école pour l'année 2024-2025. Les collégien-ne-s et lycéen-ne-s ont suivi le lendemain. À La Courneuve, sur fond de réforme éducative et de travaux d'aménagement, les parent-e-s accompagnent cette étape importante dans la scolarité de leurs enfants.

**C**'est mon copain ! » s'exclame le petit Hassan apercevant un autre enfant sur le parvis. C'est la rentrée et les enfants sont pour la plupart ravis de reprendre les cours et de retrouver leurs camarades. Le groupe scolaire Joséphine-Baker, dans le quartier des 4000-Sud, n'y déroge pas. Les élèves de CP ont fait leur première rentrée en école élémentaire, puis une heure plus tard, celles et ceux du CE1 au CM2 et ceux de l'école maternelle voisine. Les parent-e-s et les enseignant-e-s ont pu découvrir le résultat des travaux qui ont eu lieu cet été afin d'installer les poteaux remplaçant une partie des étais provisoires. Éric Morisse, conseiller municipal et vice-président de l'EPT Plaine Commune, est présent pour distribuer

aux parent-e-s un quatre-pages au nom de la municipalité « *rappelant les réalisations de la Ville pour cette rentrée, l'accompagnement prévu pour les élèves mais aussi réclamant que l'État cesse de discriminer les enfants de La Courneuve et du département* ». Siégeant au conseil de l'école élémentaire depuis dix ans, l' élu connaît bien le groupe scolaire et peut évoquer avec les parent-e-s la difficulté d'en finir avec les soutènements temporaires sur cet établissement qui subissait des fissures depuis des années.

« *C'est très satisfaisant, cette rénovation !* » s'exclame Ndiaye, la mère du petit Moussa qui entre ce lundi en moyenne section. C'est pleinement rassurés que les parent-e-s ont pu confier leurs enfants aux équipes



Léa Desjours

## Ici, on croit en vous !

La municipalité déploie des politiques publiques ambitieuses et protectrices avec une attention particulière portée aux questions d'éducation, ces dernières constituant pour elle une priorité. Parmi les réalisations de la mairie :

- les ateliers éducatifs jusqu'à 18h30 dans tous les groupes scolaires ;
- les classes de neige pour les élèves de CM2 ;
- l'École municipale d'éducation physique et sportive (Emeps) ;
- le dédoublement des classes, de la petite section de maternelle au CE1 ;
- l'accueil des élèves avant et après l'école ;
- les dispositifs « École au cinéma » et « Ma première séance » pour faire découvrir le cinéma aux plus jeunes ;
- la formation des AESH pour accompagner les enfants porteurs de handicap ;
- un budget alloué à chaque enseignant-e pour l'achat de fournitures scolaires ;
- la vaccination gratuite ;
- l'éducation artistique avec l'intervention d'artistes dans les classes, de la maternelle au CM2. ● N.L.

pédagogiques. La joie était partout sur le parvis du groupe scolaire. Pas de pleurs, même chez les maternelles. Ainsi, Alexandrine rapporte que ses fils Hassan et Malik « *sont tellement contents de rentrer qu'ils m'ont réveillée à 5 heures du matin, heureux de retrouver leurs amis et de travailler* ». Le petit Hadi, 8 ans, qui entre en CE2, est aussi, selon sa mère Rifat, « *super content de rentrer : vers la fin des vacances, ses copains lui manquaient, il s'ennuyait* ». « *Ce n'est pas propre à ma fille Amina, qui ne cesse de parler de la rentrée depuis un bon moment, selon Laurence, sa mère. En fait, ils*

*aiment tous l'école !* » L'été a aussi été mis à profit pour des révisions. Mais au-delà du plaisir de la rentrée, c'est aussi pour les parent-e-s toute une organisation et un coût. « *J'ai préparé la rentrée deux semaines à l'avance avec fournitures, vêtements, sans reprendre d'affaires de l'an dernier, explique Alexandrine. Les vêtements c'est un peu plus cher mais je veux que mes enfants soient bien.* » Dans ce cadre, l'aide financière est appréciée. Pour Yassine, dont le fils Ayoub entre en CM1, « *les fournitures sont une grosse dépense mais heureusement il y a la prime de rentrée !* » Les parent-e-s d'élèves

# petit-es et grand-es



**Aurélien Gavois**, professeur d'histoire-géographie au lycée Jacques-Brel, représentant du SNES-FSU

« Le gouvernement démissionnaire continue à légiférer pour mettre en place sa réforme. Les groupes de niveau se mettent en place dans certains établissements contre l'avis des personnels. Par ailleurs, la rentrée est catastrophique avec des postes non pourvus. Au lycée Jacques-Brel, toutes les classes sont au maximum de leur capacité. C'est le résultat d'années de politiques de désinvestissement de l'État envers l'éducation, alors même que Mediapart a calculé que depuis des années, 1,5 milliard d'euros serait parti de l'État vers le privé... Le Pacte enseignant, mis en place à la rentrée scolaire 2023, avec des missions complémentaires rémunérées, est par ailleurs un échec, seul un tiers des enseignant-e-s l'ayant signé. L'intersyndicale 93 a appelé à la grève pour le 10 septembre contre la généralisation des évaluations nationales pour le premier et le second degré. Nous restons mobilisés. »



## Le Nouveau Front populaire à l'heure courneuvienne



Les formations politiques membres du Nouveau Front populaire avec Lucie Castets, sa candidate au poste de Premier ministre, ont choisi La Courneuve pour leur déplacement à l'occasion de la rentrée scolaire 2024-2025. Ce lundi 2 septembre, en présence du maire Gilles Poux et du président du conseil

départemental Stéphane Troussel, cette visite a débuté par le collège Jean-Vilar, situé rue Suzanne-Masson, établissement emblématique car classé en Réseau d'éducation prioritaire (REP+). Ils et elles ont découvert la cour, le réfectoire et les ateliers des enfants, en présence du principal du collège. Puis la délégation s'est acheminée vers la mairie où Lucie Castets et les élu-e-s ont pu rencontrer, hors caméras, une quinzaine de représentant-e-s syndicaux et de responsables d'associations de parent-e-s d'élèves pour évoquer la situation en Seine-Saint-Denis.

Devant la presse, la candidate et les représentant-e-s éducation du Nouveau Front populaire, à savoir quatre député-e-s des partis qui en sont membres (Soumya Bourouaha PCF, députée de la circonscription, Paul Vannier LFI, Arnaud Bonnet Les Écologistes, Fatiha Keloua-Hachi PS) ont ensuite pu exposer le projet du NFP pour réparer l'école. Lucie Castets a dessiné les principaux contours d'un projet qui a été budgété et qui comprend notamment :

- l'objectif de dix-neuf élèves par classe (comme dans le reste de l'Europe);
- une réévaluation du traitement des enseignant-e-s;
- leur recrutement en licence 3 suivie de deux années de formation pratique;
- une liberté pédagogique qui leur serait assurée;
- la gratuité des fournitures scolaires pour les parent-e-s d'élèves;
- la réforme de l'éducation professionnelle en renforçant le nombre d'heures en classe;
- la titularisation des AESH et l'augmentation de leurs effectifs;
- une nouvelle plateforme remplaçant Parcoursup;
- la mixité scolaire et sociale.

Autant de revendications qui font écho à celles portées par la Ville. La candidate au poste de Premier ministre a conclu sur l'importance d'associer la communauté éducative à la réforme pour qu'elle ne lui soit pas imposée. ● N.L.

de maternelle, eux, subissent moins de frais de matériel. « *Nouveau cartable, nouveau vêtement, nouvelles chaussures, mais pas de nouvelles fournitures* » pour Marina, la mère de la petite Feryel, qui rentre en moyenne section.

La cantine et l'accueil du soir seront des temps appréciés des parent-e-s, permettant de concilier travail ou recherche d'emploi avec la scolarité des enfants. Pour Alexandrine, « *mon plus grand est très autonome, donc il récupèrera son petit frère. Et ils viendront ensemble le matin à l'école* ». Parfois l'un-e ou l'autre parent-e est en recherche d'emploi

et pourra amener ses enfants à l'école et venir les chercher, comme le raconte Rifat : « *Le matin, le papa l'amène et l'après-midi, je m'en occupe car je ne travaille pas.* » C'est aussi plus facile pour les plus grand-es. Rifat nous confie qu'elle « *commence à l'autonomiser, à le lâcher [Hadi a 8 ans].* » En revanche, quand les deux travaillent c'est plus compliqué. Ainsi Laurence, la mère d'Amina, a pris « *des congés pour les accompagner au moins cette semaine* ». Espérons que cette nouvelle année se déroulera au mieux pour les petit-es et les grand-es. ● Nicolas Liébault

Travaux

# Tout est prêt pour accueillir les élèves

Les grandes vacances dans les écoles riment avec grand ménage et chantiers. De la petite intervention aux plus gros travaux, entreprises et services de la ville s'affairent en juillet-août. Une course contre la montre s'engage : toutes et tous ont à cœur d'accueillir des enfants dans des locaux tout beaux, tout propres. Accompagné par Chantal Costantini, l'inspectrice d'académie, Gilles Poux, le maire, s'est rendu comme chaque année sur les différents sites pour vérifier l'avancée des travaux et féliciter les équipes.

## Irène-et-Frédéric-Joliot-Curie

La construction du groupe scolaire Joliot-Curie se poursuit, en vue d'une ouverture au premier trimestre 2025. Le gros œuvre est maintenant terminé, place aux finitions de cet équipement qui ouvrira ses portes en janvier prochain et accueillera 750 enfants, dont 275 en maternelle et 475 en élémentaire. Cette école, considérée comme l'école de demain, a été conçue après des échanges avec l'ensemble des membres de la communauté éducative. Parent-e-s, enseignant-e-s, personnels d'entretien ont pu exprimer leurs attentes. Toutes les classes sont modulables et équipées de doubles points d'eau afin de permettre l'accueil d'enfants en fauteuil. L'architecture, signée Gaétan Engasser, laisse entrer la lumière et fait la part belle aux espaces verts avec ses cours oasis et un jardin pédagogique en toiture. Ce nouveau groupe ouvert sur le quartier comportera notamment deux salles de 60 m<sup>2</sup> réservées aux parents ainsi qu'un atelier dédié aux pratiques artistiques.



## Paul-Doumer

Dans cette école, l'une des plus anciennes de la ville, les travaux se poursuivent, notamment le remplacement des menuiseries extérieures (jusqu'en 2025). Ces interventions s'accompagnent de la reprise des peintures qui vont bien au-delà du contour des fenêtres. Des interventions permettent aussi d'améliorer l'isolation thermique et phonique de l'établissement. L'école Paul-Doumer, qui ne manque pas de charme, commence à avoir de l'allure avec son grand préau entièrement repeint et équipé de placards aux couleurs pastel réalisés par les menuisier-ère-s de la ville.



Léa Desjours

## Ethel-et-Julius-Rosenberg

Dans ce groupe scolaire, le dernier construit, il y a beaucoup de bois en extérieur. Les clôtures qui séparent les cours et bordent les espaces verts doivent être remplacées. Cette opération a été réalisée par les services techniques de la Ville qui ont procédé au remplacement d'une partie des rondins de bois. Ces travaux se poursuivront durant l'été 2025.



L.D.

**1 532 377**  
euros ont été investis  
cet été dans les bâtiments  
scolaires.



## Joséphine-Baker

L'architecture de l'école Joséphine-Baker est audacieuse, avec de beaux volumes. Mais rapidement des problèmes sont apparus comme des fissures, le signe de soucis de structure. Les services de la Ville ont immédiatement saisi un cabinet d'études et des travaux de consolidation ont été réalisés avec notamment la pose d'étais provisoires pour assurer la sécurité des enfants. Des études complémentaires ont été effectuées afin de prévoir des interventions pérennes permet-

tant de consolider le bâtiment tout en respectant son esthétique. Au printemps dernier, la décision a été prise d'entreprendre un grand chantier de reprise en sous-œuvre. Il s'agit de créer de nouveaux points de fondation. Cela a nécessité, après une étude géotechnique, de faire des forages à 16 et 18 mètres afin de chercher des appuis très stables pour installer des piliers en béton armé à l'entrée du bâtiment. Le béton armé impliquant un temps de séchage important, seuls les poteaux de

l'extérieur ont été construits.

À l'intérieur de l'établissement, les étais provisoires sont toujours là et la sécurité des enfants et des enseignants est assurée. L'entreprise a travaillé tout l'été pour terminer ce chantier avant la rentrée. Pari tenu ! Les agents d'entretien des écoles ont pu procéder à un grand nettoyage. Là aussi, un sacré défi tenu. Les travaux reprendront l'été prochain avec le même type d'intervention dans la cour de récréation.

## Langevin-Wallon

Le travail commencé l'an dernier côté avenue du Général-Leclerc avec la création de deux cours maternelle et élémentaire s'est poursuivi avec celles situées rue Langevin. Ces cours oasis sont plus respectueuses de l'environnement et contribuent à lutter contre le réchauffement climatique. Ce gros chantier consiste à enlever l'ensemble de l'asphalte pour le remplacer par un sol plus perméable, des travaux longs et coûteux qui nécessitent l'intervention d'entreprises spécialisées. Le terrain est maintenant prêt et les plantations d'arbres interviendront durant les vacances de la Toussaint et de Noël. À l'intérieur du groupe scolaire, toutes les portes ont été remplacées pour permettre une réelle accessibilité aux personnes en fauteuil.



Héritage des Jeux

## La piscine Annette-Kellermann ouvre au public

Après avoir accueilli les entraînements des meilleurs athlètes de water-polo pendant les Jeux olympiques et paralympiques 2024, le centre aquatique départemental situé dans le parc des Sports de Marville est ouvert aux habitant-e-s.

La population profitera des trois bassins intérieurs dont un sportif de 33 mètres sur 21, avec huit lignes d'eau, un bassin ludique avec deux profondeurs de nage (1,30 mètre ou 90 centimètres de profondeur), un bassin d'éveil pour les tout petits enfants, une lagune de jeux, une plage aquatique, un espace de relaxation, un solarium, un espace musculation et une terrasse fitness, hammam, sauna... Le petit plus : deux bassins extérieurs pour les beaux jours !

Pour les informations complémentaires :  
51, avenue Roger-Salengro, à La Courneuve,  
ou 01 88 53 00 05.

## Médi@TIC

Culture et éducation

### Vous connaissez la Médi@TIC ?

Depuis 2011, les médiathèques de Plaine Commune proposent gratuitement à leurs abonné-e-s une plateforme de ressources numériques : la Médi@TIC ! Cinéma, presse, bandes dessinées, apprentissage des langues, soutien scolaire, mais aussi cours d'arts plastiques ou de yoga... la Médi@TIC offre un accès gratuit et simple à de très nombreux contenus.

Les ressources sont accessibles en streaming, depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone. Il suffit d'avoir une carte des médiathèques de Plaine Commune valide et vous êtes automatiquement inscrit à la Médi@TIC.

Pour plus de renseignements :  
[www.mediathèques-plainecommune.fr/la-mediatic](http://www.mediathèques-plainecommune.fr/la-mediatic)  
ou auprès de vos médiathécaires.

# Des jeunes bien acco

Il y a la vie à l'école et la vie en dehors de l'école, pour laquelle la Ville et ses partenaires institutionnels et associatifs se mobilisent aussi. Sport, culture et loisirs, santé : zoom sur les ressources qui permettent aux enfants et aux adolescent-e-s de grandir, de trouver leur place et de s'épanouir. ● Olivia Moulin



Sorties, ateliers... Les associations locales aussi s'emploient à favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants et des adolescent-e-s.

## S'amuser, rêver et se cultiver

### L'Espace jeux

Cette ludothèque ouverte aux enfants de 3 à 16 ans (et à leurs parents) offre une large collection de jeux de société et autres et propose régulièrement des animations.

14, avenue du Général-Leclerc,  
tél. : 01 48 37 04 89.

### Le centre culturel Jean-Houdremont

Il n'y a pas d'âge pour faire le plein d'émotions au théâtre. Le centre culturel programme des spectacles accessibles aux petit-e-s, comme *Woooooool* (à partir de 3 ans) le 9 novembre, ou *Notre école* (à partir de 12 ans) le 29 novembre. À l'étage, un Espace famille permet aussi aux enfants et à leurs parents de se poser et de jouer.

11, avenue du Général-Leclerc,  
tél. : 01 49 92 61 61.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30 et le samedi de 9h à 18h.

### Le cinéma L'Étoile

Très tourné vers le jeune public, le cinéma municipal propose le dimanche des séances spéciales pour les enfants à

partir de 3 ans, le « ciné petit-déj », et pour les enfants à partir de 6 ans, le « ciné-gouter ». Au programme : des activités manuelles et créatives autour du septième art (découverte du fond vert, création d'un film en pixilation, lecture de contes...) et une collation. Il organise aussi des séances spéciales pour les adolescent-e-s, le « ciné-pop-corn », avec un pot de pop-corn offert, et le « ciné-gaming », avec une animation jeux vidéo dans la salle.

1, allée du Progrès, tél. : 01 49 92 61 95.

Tarif hors abonnement : 6 € (adulte) et 4 € (moins de 18 ans). Tarif avec abonnement : 4 € (adulte) et 2,50 € (moins de 18 ans).

Programme à retrouver dans le journal *Regards* une fois sur deux et en ligne sur le site de la Ville.

### Les Espaces jeunesse

Ils accueillent les jeunes de 10 à 17 ans en fin de journée après les cours et le mercredi pour réfléchir et agir sur des thèmes variés (développement durable, goût, racisme et discriminations...), s'initier à la musique, jouer à des jeux de société et des jeux vidéo...

### Les Maisons pour tous (MPT)

Les MPT Cesária-Évora et Youri-Gagarine prévoient chaque semaine des temps d'échange et d'activités pour les tout-petit-e-s, leurs parents et leurs grands-

## Se dépenser

### Les clubs sportifs

Zumba, football, athlétisme, escalade, tennis... Un large éventail de disciplines est proposé par les vingt-neuf clubs de la ville.

Le guide des clubs sportifs est disponible sur le site de l'Office municipal des sports (OMS) : <http://www.oms-la-courneuve.org/>. Pour les inscriptions, rendez-vous au Forum des associations sur la place de la Fraternité le 14 septembre de 11h à 17h.

### L'École municipale d'éducation physique et sportive (Emeps)

Le multisports et le savoir-être, c'est l'ADN de l'Emeps. Elle organise tous les mercredis sur le temps scolaire des activités variées (natation, basket-ball, gymnastique, football, vélo...) pour les enfants de 4 à 11 ans, à qui elle apprend aussi à devenir autonomes et à vivre avec les autres. Elle propose un parcours de

motricité pour les enfants de 18 mois à 3 ans (accompagnés de leurs parents), Bout'chou Mouve, les jeudi et samedi-matins.

Inscriptions au service Jeunesse,  
61, rue du Général-Schramm,  
tél. : 01 49 92 60 75.

Début des activités le 18 septembre pour les 4-11 ans et le 26 ou le 28 septembre pour les 18 mois-3 ans.

### Le pôle animation de proximité de la direction des Sports

Il propose des activités sportives pour les enfants à partir de 10 ans dans les équipements de la ville en soirée pendant la semaine et le week-end, et des stages pendant les vacances scolaires.

Plus d'informations sur les créneaux et les lieux à la direction des Sports, 57, rue du Général-Schramm, tél. : 01 49 92 60 80.

## LES AIDES

**Le pass Sport** : une aide de l'État de 50 euros pour s'inscrire dans un club sportif, destinée aux jeunes de plus de 6 ans dont les familles perçoivent l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Si vous êtes concernés, il n'y a pas de démarche à faire, mais si vous n'avez rien reçu, vérifiez votre éligibilité en ligne sur le site <https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/test-eligibilite> et l'adresse mail que vous avez donnée à votre CAF ou MSA.

**Le pass Sport 5<sup>e</sup>** : une aide du Département de Seine-Saint-Denis de 100 euros destinée aux élèves entrant en cinquième dans un collège public de Seine-Saint-Denis et habitant dans le département. Pour en faire la demande, rendez-vous d'ici le 15 novembre sur le site <https://pass-sport-5eme.seinesaintdenis.fr/my/dashboard>.

**L'aide au temps libre (ATL) ou bons loisirs** : une aide de votre CAF ou de votre MSA pour financer les activités sportives, culturelles ou artistiques de votre enfant, sous certaines conditions. Si vous êtes concernés, il n'y a pas de démarche à faire, vous recevrez un courrier courant septembre avec la liste des prestataires et des organismes de loisirs concernés.

**L'aide à l'achat d'un vélo mécanique** : une participation de 50 %, dans la limite de 100 euros maximum, de la Région Île-de-France à l'intention des 15-25 ans.

# mpagnés

parents. Pendant les vacances scolaires, ces deux MPT et la MPT Aoua-Keïta animent aussi des sorties pour toute la famille. Certaines activités et sorties sont réservées aux adhérent-e-s. Inscription à l'accueil de la MPT sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un livret de famille. Coût de l'adhésion annuelle : 2,50 euros par foyer.

## Les médiathèques

Gratuites et ouvertes à tout-e-s, les médiathèques de Plaine Commune permettent d'emprunter des documents (livres, BD, DVD) et de participer à de nombreuses animations : ateliers de jeux vidéo, séances de jeux de société, ateliers créatifs, comités manga...

## LES AIDES

**Le pass Culture** : un crédit versé par l'État de 20 euros l'année des 15 ans et de 30 euros l'année des 16 ans et des 17 ans pour s'acheter des places de cinéma, des livres, des billets de concert... Afin d'en bénéficier, il suffit de télécharger l'application dédiée en ligne : <https://pass.culture.fr/nosapplications/>.

**Le pass Sortir en famille** : un pass mis en place par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et destiné aux foyers les plus modestes, avec quatre entrées gratuites par an et par famille à L'Étoile, quatre entrées gratuites par an et par famille à Jean-Houdremont, dix entrées gratuites à la piscine Béatrice-Hess et des entrées à tarif préférentiel pour la patinoire. Pour en bénéficier, rendez-vous au Pôle administratif Mécano avec une pièce d'identité, l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 et l'attestation CAF justifiant de la composition familiale ou le livret de famille justifiant de la filiation (attention, il faut venir avec une copie du document).

## La Comète Maison des pratiques artistiques en amateur

En résidence dans ce lieu dédié au spectacle vivant, la compagnie Les Enfants du Paradis propose lors des vacances scolaires (sauf celles de Noël) des stages de pratique théâtrale d'une semaine, gratuits, sur inscription, pour les 6-9 ans (de 9h30 à 12h30) et pour les 9-12 ans (de 13h30 à 16h30). Un mercredi par mois, elle invite les petit-e-s (à partir de 3 ans) et grand-e-s à une lecture musicale à voix haute organisée en partenariat avec la médiathèque Aimé-Césaire, suivie d'un goûter à partager, sur réservation. Prochaine séance le 25 septembre.

21, avenue Gabriel-Péri,  
tél. : 06 52 27 12 15,  
mail : lacomete@lacourneuve.fr

## Se soigner



Le Centre municipal de santé est un acteur majeur de la vaccination.

## Le Centre municipal de santé (CMS) Salvador-Allende

Soins infirmiers, pédiatrie, médecine générale, dermatologie, chirurgie dentaire et orthodontie, kinésithérapie, orthophonie, analyses médicales... Le CMS assure des consultations dans de nombreux domaines.

Prise de rendez-vous sur place ou sur Doctolib.  
2, mail de l'Égalité, tél. : 01 49 92 60 60.  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h.

## Le Centre médico-psychologique (CMP) enfants et adolescents

Une psychomotricienne, une assistante sociale, une infirmière, des psychologues et deux orthophonistes reçoivent les jeunes. Un service de vaccination gratuite pour les enfants à partir de 6 ans est aussi proposé le mercredi de 13h30 à 15h30.

Consultations gratuites sur rendez-vous.  
29, avenue du Général-Leclerc,  
tél. : 01 48 36 87 18. Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

## Le Relais Étudiants Lycéens Collégiens 93

Géré par la Fondation santé des étudiants de France (FSEF), le Relais Étudiants Lycéens Collégiens 93 accueille des jeunes habitant ou scolarisés à La Courneuve présentant une détresse psychologique ou des difficultés d'apprentissage. Des psychiatres, des psychologues et des enseignant-e-s y proposent des consultations d'évaluation et d'orientation.

Consultations gratuites sur rendez-vous.  
50, avenue de la République,  
tél. : 06 40 29 78 98,  
mail : relais93.paris13@fsef.net.  
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.

## Carnet d'adresses

### LES MAISONS POUR TOUS

**MPT YOURI-GAGARINE,**  
58, rue Anatole-France,  
tél. : 01 49 92 60 90,  
mail : maisonpourtous.gagarine@lacourneuve.fr

**Horaires d'ouverture :**  
- pendant la période scolaire :  
le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h,  
le mardi de 13h30 à 19h30 et  
le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h30 ;  
- pendant les vacances scolaires :  
le lundi de 13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et 13h30 à 18h.

**MPT CESÁRIA-ÉVORA,**  
55, avenue Henri-Barbusse,  
tél. : 01 71 89 66 00,  
mail : maisonpourtous.evora@lacourneuve.fr

**Horaires d'ouverture :**  
- pendant la période scolaire :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30,  
sauf le mardi, et de 13h30 à 18h et  
deux samedis par mois de 14h à 17h ;  
- pendant les vacances scolaires :  
le lundi de 13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

**MPT AOUA-KEÏTA,**  
24, avenue du Général-Leclerc,  
tél. : 01 71 89 66 26,  
mail : mpt.aouakeita@lacourneuve.fr

**Horaires d'ouverture :**  
- pendant la période scolaire :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30,  
sauf le mardi, et de 13h30 à 18h ;  
- pendant les vacances scolaires :  
le lundi de 13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

### LES MÉDIATHÈQUES

**MÉDIATHÈQUE AIMÉ-CÉSAIRE,**  
1, mail de l'Égalité,  
tél. : 01 71 86 37 37.  
Ouverte le mardi de 14h à 20h,  
le mercredi, le vendredi et  
le samedi de 10h à 18h et le jeudi  
et le dimanche (uniquement entre  
mi-septembre et mi-avril)  
de 14h à 18h.

**MÉDIATHÈQUE JOHN-LENNON,**  
9, avenue du Général-Leclerc,  
tél. : 01 71 86 34 70.  
Ouverte le mardi de 15h à 19h,  
le mercredi et le samedi de 10h à 12h  
et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h.

### LES ESPACES JEUNESSE

**ESPACE JEUNESSE GUY-MÔQUET**  
119, avenue Paul-Vaillant-Couturier,  
tél. : 01 48 36 24 07.

**ESPACE JEUNESSE LA TOUR**  
1, rue du 17-October-1961,  
tél. : 01 49 34 17 12.

**ESPACE JEUNESSE QUINET**  
9, rue Edgar-Quinet,  
tél. : 01 48 38 68 24.

**ESPACE JEUNESSE CESÁRIA-ÉVORA**  
55, avenue Henri-Barbusse,  
tél. : 01 71 89 66 00.

**ESPACE JEUNESSE YOURI-GAGARINE**  
56, rue Anatole-France,  
tél. : 01 49 92 60 90.



Des vacances 100% actives avec les stages proposés par la direction des Sports.

Le  
**FORUM**  
des  
**ASSO  
CIATIONS**

**14 SEPT. 2024**  
11h > 17h  
Place de la Fraternité



Jeux paralympiques

# Un marathon au défi du handicap

Le dimanche 8 septembre, dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les athlètes concourant au marathon paralympique s'élanceront de La Courneuve pour parcourir les 42,195 kilomètres qui les séparent de leur arrivée aux Invalides.



## Les records du marathon paralympique

### Femmes :

- Louzanne Coetzee (Afrique du Sud, malvoyante T11) : 3h 11min 13s (5 septembre 2021)
- Misato Michishita (Japon, malvoyante T12) : 3h 50s (5 septembre 2021)
- Madison de Rozario (Australie, fauteuil roulant T53/54) : 1h 38min 11s (5 septembre 2021)

### Hommes :

- Shinya Wada (Japon, malvoyant T11) : 2h 33min 5s (5 septembre 2021)
- El Amine Chentouf (Maroc, malvoyant T12) : 2h 21min 43s (5 septembre 2021)
- Thomas Geierspichler (Autriche, fauteuil roulant T52) : 1h 20min 7s (17 septembre 2008)
- Kurt Fearnley (Australie, fauteuil roulant T53/54) : 1h 23min 17 s (17 septembre 2008)

**Q**u'il soit pratiqué par des personnes valides ou non, le sport implique toujours un effort, un plaisir, un même sentiment de dépassement de soi. Le marathon paralympique n'échappe pas à la règle. Le dimanche 8 septembre à 8h du matin, plusieurs dizaines de para-athlètes seront sur la ligne de départ, dans différentes catégories définies en fonction de leur handicap. Les athlètes paralympiques

Un-e paramarathonien-ne va-t-il battre le record de sa catégorie? Réponse dimanche!

concernés seront ainsi de catégorie T12 et proches (athlètes ayant une déficience visuelle) et de catégorie T54 et proches (athlètes en fauteuil roulant). Les départs seront échelonnés sur une demi-heure : à 8h, le départ des hommes T54 ; à 8h15, celui des femmes T54 ; à 8h30, celui des hommes T12 et des femmes T12. Partant du parc des Jeux, les coureur-se-s traverseront d'abord une partie du parc Georges-Valbon pour emprunter ensuite

l'avenue Waldeck-Rochet et la rue Jean-Mermoz, puis se diriger en direction du Bourget. Long de 42,195 kilomètres, comme tout marathon, le parcours prévu met à l'honneur la Seine-Saint-Denis, territoire majeur de Paris 2024 et hôte de nombreux sites des Jeux. Ainsi, au 11<sup>e</sup> kilomètre, les coureur-se-s longeront le Prisme, le Pôle de référence Inclusif Sportif Métropolitain, tout nouveau hub handisport unique en Europe (59, rue Marcel-Cachin à Bobigny), puis au 21<sup>e</sup> kilomètre, le Stade de France (d'où partira aussi un semi-marathon) (221, avenue du Président-Wilson, à Saint-Denis), et ensuite, au 25<sup>e</sup> kilomètre, l'immeuble Pulse, le siège du Comité d'organisation de Paris 2024 (46, rue Proudhon à Saint-Denis). Il est prévu que les spectateur-ric-e-s du marathon puissent accéder gratuitement à ces installations, ouvertes au public pour l'occasion. Après avoir longé le canal Saint-Martin (30<sup>e</sup> kilomètre), la place de la République (33<sup>e</sup>) et l'Arc de Triomphe (39<sup>e</sup>), les marathonien-ne-s finiront leur course aux Invalides, où une cérémonie de remise des médailles est prévue à partir de 13h. Venez nombreux pour les encourager ! ● Nicolas Liébault

## Les restrictions de circulation automobile

### Interdiction de circuler :

Le dimanche 8 septembre :

- avenue Waldeck-Rochet et avenue Jean-Mermoz : de 5h à 13h (y compris riverain-e-s)
- ensemble de La Courneuve : de 7h à 11h (sauf riverain-e-s)

### Interdiction de stationner :

Du vendredi 6 septembre à 12h jusqu'au dimanche 8 septembre à 13h : avenue Waldeck-Rochet et avenue Jean-Mermoz.

### Parking à disposition :

Parking de la gare du RER B, rue Suzanne-Masson, du vendredi 6 septembre à partir de 8h au dimanche 8 septembre jusqu'à 18h. Le parking sera accessible aux riverain-e-s. Un contrôle sera effectué par un agent de sécurité. Après cette date, les véhicules qui seront encore présents seront enlevés par la fourrière.



Anticipez vos déplacements en suivant ce QR code



### Une championne française en lice

**R**osario Murcia-Gangloff, malvoyante dans la catégorie T12, née à Lyon le 23 septembre 1964, est la seule sportive de nationalité française, hommes et femmes confondus, à concourir lors du marathon paralympique du dimanche 8 septembre. Encore valide, elle a représenté la France en 1992 aux Jeux olympiques de Barcelone pour l'épreuve du 10 000 mètres et lors de plusieurs autres

compétitions dans les années 1990. Après que sa vision s'est dégradée, elle a dû quitter son travail en 2010. C'est l'ancien para-athlète Christophe Carayon qui l'a convaincue de participer à des épreuves paralympiques. Désormais entraîneuse diplômée d'État 2<sup>e</sup> degré, Rosario Murcia-Gangloff a pour record personnel un temps de 3 heures 8 minutes et 9 secondes au marathon paralympique. Licenciée au club handisports de Béziers, elle a reçu en 2023 le Coup de cœur de l'Office du mouvement sportif (OMS) de sa ville. Le 8 septembre matin, elle courra avec l'aide de deux guides : Gilles lors des 10 premiers kilomètres et Mathieu pour les 32 suivants. ● N.L.



Léa Desjours



André Ferreira

# Se prendre

Depuis juillet, La Courneuve vibre au rythme des Jeux olympiques et paralympiques grâce aux billets que la municipalité a achetés pour en faire profiter la population, aux diverses initiatives organisées par les collectivités hôtes et à l'engagement sportif dont plusieurs habitant-e-s ont fait preuve.

**Retour sur ces moments forts.**

● Olivia Moulin



L.D.

## Tout Jeux tout flamme

Allumée en Grèce le 19 avril, la flamme olympique est arrivée à La Courneuve le 25 juillet au cours d'une journée marquée par de nombreuses festivités. Parmi les porteur-euse-s de flamme acclamés par le public se trouvaient deux stars *made in* La Courneuve : la championne de taekwondo Gwladys Épangue et l'actrice Sabrina Ouazani.



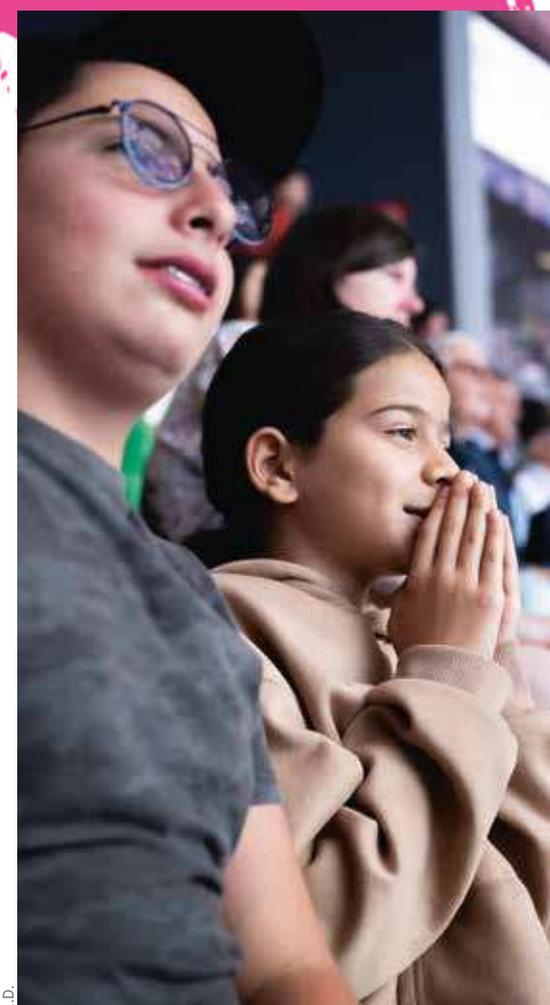
L.D.

## Plus haut au parc des Jeux

Entre autres animations, le site de célébration installé au parc départemental Georges-Valbon permet aux visiteur-se-s de découvrir les paysages alentour depuis une tour panoramique et de s'initier à l'escalade. Une aubaine pour la fêrue de grimpe Ifthisha, 10 ans, venue avec la Maison pour tous Aoua-Keïta.



L.D.



L.D.

## Un mélange d'effort et de plaisir

Pendant des mois, une vingtaine de Courneuvien-ne-s ont suivi un programme d'entraînement costaud pour s'élancer le 10 août dans l'une des courses du Marathon pour tout-e-s : les 42,195 kilomètres ou les 10 kilomètres. Elles et ils ont tous franchi la ligne d'arrivée et obtenu leur médaille officielle !



DR

# aux Jeux

## La folie sur la piste et dans les tribunes

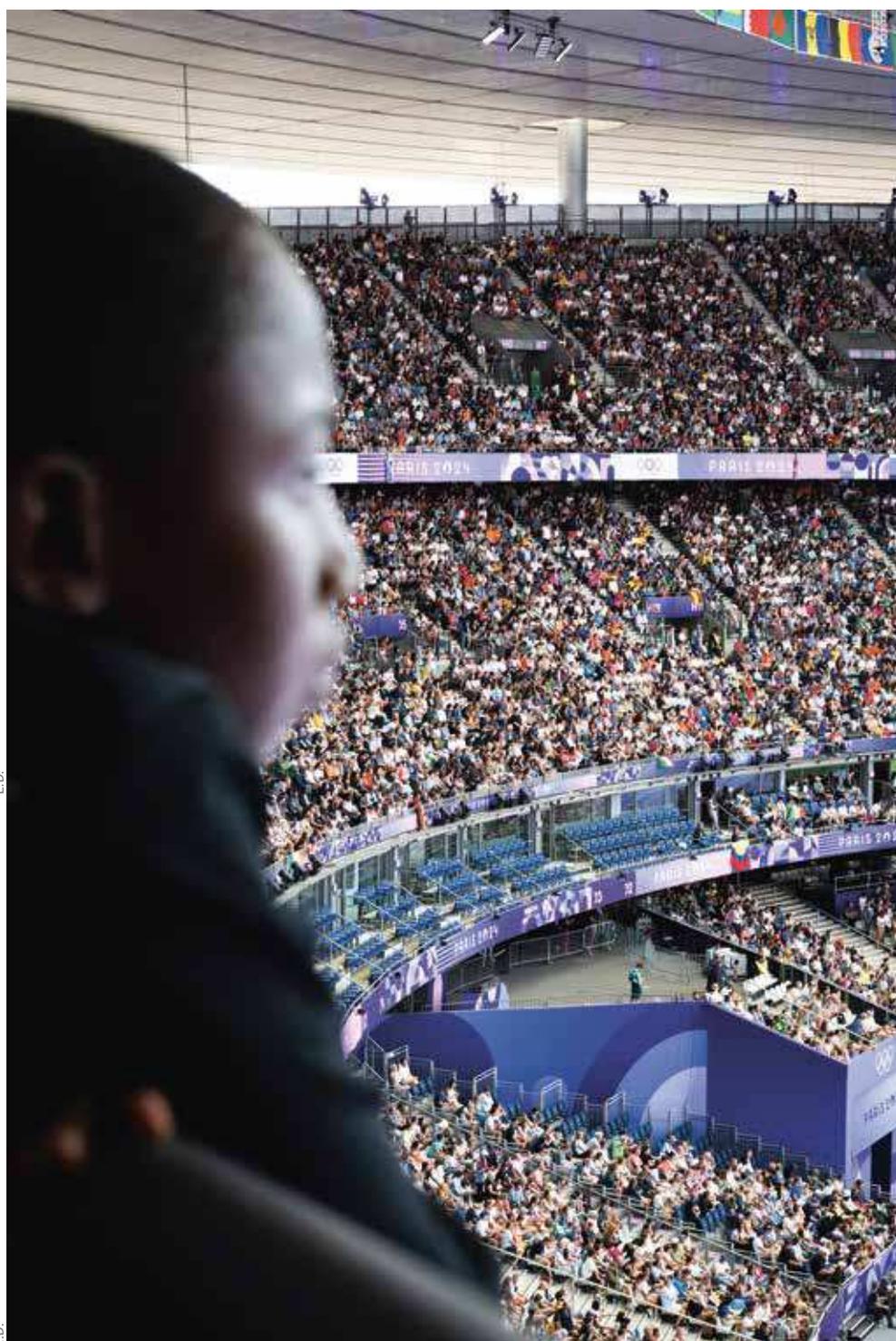
Le spectacle était partout le 7 août au Stade de France, où des membres du Conseil communal des enfants et d'autres habitant-e-s ont assisté à des épreuves d'athlétisme.  
« J'ai gagné les billets grâce à la mairie, c'est super, sourit de tout son visage Laiyan.  
Pour moi, ça aurait été trop cher. »



L.D.



L.D.



L.D.



## Solidarité

### Le Secours populaire est ouvert

Le Secours populaire français (SPF) a de nouveau ouvert ses portes depuis le mardi 17 septembre. Les nouvelles inscriptions (2024-2025) auront lieu les mardi et jeudi de 17h à 19h. Le SPF est une association de solidarité à but non lucratif qui intervient sur les plans matériel, médical, moral et juridique. Le comité de La Courneuve, l'un des 662 comités locaux en France, accompagne les personnes et les familles dans leurs démarches et dans leurs droits.

**Coordonnées de l'association : 93, avenue de la République ; tél. : 01 48 36 73 64 ; mail : lacourneuve@spf93.org**



## Démarches

### Le retour du bus France Services

Le bus France Services (La Courneuve Mobile), visant à vous aider dans vos démarches administratives au plus proche de vos quartiers, est de retour dans les rues de la ville depuis le lundi 2 septembre. Ses horaires habituels sont : les lundi, mercredi et jeudi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 ; le mardi de 14h30 à 17h30 ; le vendredi au pôle administratif Mécano (3, mail de l'Égalité / 58, rue Gabriel-Péri), de 9h30 à 12h.

**Si vous ne le trouvez pas, n'hésitez pas à appeler le standard de la mairie au 01 49 92 60 00 ou le Centre communal d'action sociale (CCAS) au 01 49 92 61 26.**

## Avis d'enquête publique

Le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) de l'établissement public territorial Plaine Commune est en cours de modification. À cette occasion, une enquête publique va être menée pour une durée de trente-et-un jours consécutifs à compter du 30 septembre 2024 à 9h et jusqu'au 30 octobre 2024 à 17h inclus. Cette modification vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

L'ensemble des modifications est présenté dans le dossier d'enquête publique.

### Ce dossier est consultable :

- sur le site de l'EPT Plaine Commune via l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune> ;
- au siège de l'EPT Plaine Commune : 21, avenue Jules-Rimet, 93200 Saint-Denis, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
- à La Courneuve, au Pôle administratif Mécano, 58, avenue Gabriel-Péri / 3, mail de l'Égalité, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h45, au Service territorial de l'urbanisme réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano.

Chacun-e pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations durant l'enquête : sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus ; sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune> ; en les adressant par écrit à : Le commissaire enquêteur – Enquête publique de la modification n°1 du RLPi / Établissement public territorial Plaine Commune, 21, avenue Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis ; ou en les adressant par mail à : [modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr)

Le commissaire enquêteur recevra le public au :

- siège de l'EPT Plaine Commune : 21, avenue Jules-Rimet, 93200 Saint-Denis le lundi 30 septembre 2024 de 9h à 12h et le mercredi 30 octobre 2024 de 14h à 17h (salle Le Clos 3<sup>e</sup> étage) ;
- Pôle administratif Mécano, 58, avenue Gabriel-Péri / 3, mail de l'Égalité, le samedi 12 octobre 2024, de 9h à 12h, bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;
- Service territorial de l'urbanisme réglementaire, Secteur Nord, 1-3, rue d'Amiens, 93380 Pierrefitte-sur-Seine, le mercredi 16 octobre 2024 de 14h à 17h (Salle CTT Nord – UCPI).

## Demandez une bourse de lycée et de collège



Les bourses sont attribuées aux élèves scolarisés dans le secondaire et accordées sous condition de ressources. Cette aide permet aux parents éligibles d'assumer les frais liés à la scolarité de leur enfant (fournitures, manuels scolaires, etc.). Il est possible de faire plusieurs demandes si vous avez plusieurs enfants inscrits. Pour l'année scolaire 2024-2025, c'est l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 qui est pris en compte. La campagne de demande ouvre le 1<sup>er</sup> septembre et jusqu'au 17 octobre 2024 pour les établissements publics et privés, que la demande soit faite en ligne ou sur formulaire papier, et jusqu'au 31 octobre 2024 pour les élèves inscrits au Centre national d'enseignement à distance (Cned). Les montants de la bourse de lycée 2024-2025 s'échelonnent entre 474 et 1 008 euros et ceux de la bourse de collège, de 114 à 495 euros. Des primes complémentaires sont allouées en fonction de la scolarité de l'élève boursier. La demande est accessible en se connectant au portail Scolarité Services. Vous pouvez accéder à ce portail via ÉduConnect ou avec FranceConnect. Si vous étiez bénéficiaire en 2023, vous devez faire une nouvelle demande à la rentrée 2024 (source : Site Service Public).

**Pour toute information : par téléphone au 0 809 54 06 06, du lundi au vendredi de 8h à 20h (prix d'un appel local) ; en ligne : <https://assistanceteleservices.education.gouv.fr/>**

## NUMÉROS UTILES

**PHARMACIES DE GARDE**  
• consulter [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)

**URGENCES**  
**POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17**  
• SAMU : 15

**COMMISSARIAT DE POLICE**  
• Place du Pommier-de-Bois  
Tél. : 01 43 11 77 30

**MÉDECINS DE GARDE**  
• Urgences 93  
Tél. : 01 48 32 15 15

**CENTRE ANTI-POISON**  
• Hôpital Fernand-Widal -  
200, ruede Faubourg-Saint-Denis, Paris  
Tél. : 01 40 05 48 48

**COLLECTE DES DÉCHETS**  
Tél. : 0 800 074 904  
(gratuit depuis un fixe).

**ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES**  
Tél. : 01 71 89 66 15.  
Les mardis et vendredis.

**MAIRIE**  
Tél. : 01 49 92 60 00

**PÔLE ADMINISTRATIF MÉCANO**  
• 1, mail de l'Égalité / 58, avenue Gabriel-Péri  
Tél. : 01 49 92 60 00

**PLAINE COMMUNE**  
• 21, av. Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis.  
Tél. : 01 55 93 55 55

### PERMANENCES DES ÉLU-E-S

• M. le maire, **Gilles Poux**, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante : [mairie@lacourneuve.fr](mailto:mairie@lacourneuve.fr)

Pour obtenir un rendez-vous avec les élu-e-s, un formulaire est à remplir à l'accueil de la mairie.

• M. le président du Conseil départemental, **Stéphane Troussel** reçoit chaque mercredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : [stephane.troussel@lacourneuve.fr](mailto:stephane.troussel@lacourneuve.fr)

### PERMANENCES DES ÉLU-E-S SANS RENDEZ-VOUS

Les permanences des élu-e-s se tiennent tous les mercredis et jeudis sans rendez-vous (sauf période scolaire) de 16h à 18h. L'accueil des usager-ère-s a lieu à l'hôtel de ville de 15h30 à 16h pour être pris en permanence le même jour.

### PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...).

Consultation gratuite.

Les rendez-vous se font désormais auprès de la Maison de la justice et du droit, 2, avenue de la République.

Tél. : 01 49 92 62 05



**7 SEPTEMBRE**

**JOP 2024 PARA HALTÉROPHILIE**

Le Courneuvien Rafik Arabat participe à l'épreuve de para haltérophilie à l'Adidas Arena de Porte de la Chapelle. La Courneuve retransmettra la compétition en direct.

**Maison de la citoyenneté James-Marson, à 17h**  
LIRE PAGE 16

**8 SEPTEMBRE**

**JOP 2024 MARATHON PARALYMPIQUE**



L'épreuve de course partira du parc de La Courneuve.

**Parc départemental Georges-Valbon, à 8h.**  
LIRE PAGE 11

**8 SEPTEMBRE**

**CONVIVIALITÉ PETIT-DÉJEUNER**

La Maison pour tous des 4000-Nord organise un petit-déjeuner, à l'occasion du départ du marathon paralympique.

**Maison pour tous Cesaria-Évora, à 9h30, en présence du maire. Attention : munissez-vous d'un justificatif de domicile.**

**JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE**

**EXPOSITION « LE XVI DE FRANCE, DES DESTINS SINGULIERS, UNE IDENTITÉ PLURIELLE »**

L'exposition met en lumière les exploits et parcours remarquables de ces sportif-ve-s qui ont contribué à l'héritage de la France et à l'affirmation des valeurs d'humanisme, d'inclusion, de fraternité, de sororité et d'antiracisme.

**Maison de la citoyenneté James-Marson, de 9h à 17h du lundi au vendredi.**

**11, 18 ET 25 SEPTEMBRE**

**SENIORS MARCHER POUR VOTRE SANTÉ**



Cet atelier a pour but de promouvoir le bien-vieillir grâce à une activité physique régulière. Les seniors jouent en équipe avec leur activité physique et suivent leur progression via une application mobile. Le but ? Faire le plus grand nombre de pas possible!

**Maison des seniors Marcel-Paul, à 14h.**

**14 SEPTEMBRE**

**LOISIRS FORUM DES ASSOCIATIONS**



Ne manquez pas le rendez-vous incontournable de la rentrée! Toute l'offre associative vous sera présentée.

**Place de la Fraternité, de 11h à 17h.**

**14 SEPTEMBRE**

**MÉDIATHÈQUE QUIZ JOP 2024**

Si vous avez bien suivi les épreuves olympiques et paralympiques, venez tester vos connaissances!

**Médiathèque Aimé-Césaire, de 15h à 16h (première séance) ou de 16h à 17h (seconde séance).**

**15 SEPTEMBRE**

**FÊTE JOURNÉE DU CHEVAL**



Pour la rentrée, les poney-clubs et centres équestres ouvrent leurs portes au grand public. L'occasion pour chacun-e de découvrir les lieux où l'on peut pratiquer l'équitation près de chez soi. Dans toute la France, les poneys et les chevaux seront à la fête : initiations à poney, à cheval ou en attelage.

**UCPA de La Courneuve, avenue Roger-Salengro, de 10h à 17h.**

**20 SEPTEMBRE**

**SENIORS KARAOKÉ**



Les retraité-e-s de la Maison Marcel-Paul sont invités à participer à un karaoké.

**Maison des seniors Marcel-Paul, à 14h.**

**20 SEPTEMBRE**

**FESTIVITÉS RÉSERVES PATRIMONIALES**



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la municipalité vous invite à l'inauguration des réserves patrimoniales de La Courneuve. Elles regroupent des collections archéologiques, ethnographiques, patrimoniales et artistiques.

**Centre culturel Jean-Houdremont, à 17h. Merci de confirmer votre présence au 01 49 92 61 76 ou par email à ana-paula-janssens@lacourneuve.fr**



**21 SEPTEMBRE**

**CÉLÉBRATION JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX**

Chaque année, cette journée est célébrée en coopération avec les associations courneuviennes et les habitant-e-s. La thématique retenue pour cette édition : le « Matrimoine ». Venez profiter d'un temps festif avec un bon repas!

**Maison de la citoyenneté James-Marson, à partir de 16h. La municipalité prévoit un temps à l'arbre de la paix, boulevard Pasteur, à 15h30.**

**21 SEPTEMBRE**

**MÉDIATHÈQUE PATRIMOINE EN VR**

Pour les Journées européennes du patrimoine, la médiathèque vous invite à un atelier de découverte numérique! Explorez le patrimoine architectural de manière amusante avec la réalité virtuelle.

**Médiathèque Aimé-Césaire, à 16h. À PARTIR DE 10 ANS**

**JUSQU'AU 8 OCTOBRE**

**PARC EXPOSITION ANNIVERSAIRE**



En 2024, le parc Georges-Valbon autrefois appelé parc de La Courneuve célébrera ses 50 ans! À cette occasion, le Département de la Seine-Saint-Denis a réalisé une exposition, « Visages / paysages », qui immortalise les scènes de la vie quotidienne et des prises de vue depuis le ciel du parc.

**À proximité de la Maison Édouard-Glissant.**

**PROGRAMME DU PARC DES JEUX (PENDANT LES JEUX PARALYMPIQUES 2024)**



**Le site de célébration du parc Georges-Valbon, labellisé par Paris 2024, accueillera une multitude de festivités pendant les Jeux paralympiques. Des animations, des spectacles, des concerts... Profitez d'une riche programmation du 6 au 8 septembre!**

**6/09 DE 14H À 22H**

- Pratiquez gratuitement plus de 70 activités sportives telles que le skate, l'équitation, le basket, le BMX, l'escalade...
- Suivez les épreuves des Jeux paralympiques sur écran géant!
- Profitez des animations, optez pour une balade à vélo accessible à toutes et tous à 14h et à 16h ou régaliez-vous grâce aux foodtrucks.
- Prenez de la hauteur et découvrez la Seine-Saint-Denis du haut de la Skyliner, attraction unique au monde!

**7/09 DE 14H À 22H30**

- Profitez des activités sportives, de l'écran géant et de la Skyliner (14h-20h).
- Faites une balade à vélo (14h et 16h).
- En famille, ne manquez pas le spectacle *Les 5 anneaux perdus* sur la scène du lac (19h).
- Suivez la finale de cécifoot sur l'écran géant (20h).
- Profitez du concert exceptionnel de Nina Oumou, compositrice et interprète qui a grandi à La Courneuve (20h).
- Ambiancez-vous lors du karaoké et DJ set sur la grande scène (20h30).
- Pour clôturer la journée en beauté et vivre pleinement la magie des Jeux, un feu d'artifice illuminera le parc! (22h)

**8/09 DE 10H À 18H**

- Assistez au départ du marathon paralympique sur la circulaire du parc (8h).
- Profitez des activités sportives, de l'écran géant et de la Skyliner (10h-18h).
- Rencontrez les athlètes olympiques et paralympiques de l'équipe de France au pied de la Skyliner, sur les terrains sportifs et la grande scène (13h).
- Vibrez lors du concert de Big Flo & Oli, références de la musique française, sur la grande scène (14h30).

Rafik Arabat, haltérophile handisport et fondateur de l'association Han'Traide

# « Garder le plaisir, c'est le plus important. »

À 33 ans, l'athlète de haut niveau courneuvien réalise son rêve : participer aux Jeux paralympiques. Ce 7 septembre, Rafik Arabat va disputer l'épreuve de développé couché dans la catégorie des moins de 97 kilos. L'aboutissement de vingt ans de travail et de son combat pour la sensibilisation au handicap.

## 212

kilos. Dans ce record personnel, il y a tout le poids de la discipline, des efforts, de l'acharnement et des sacrifices. « Le temps qu'on passe en entraînement, en compétition, en stage, c'est du temps qu'on ne passe pas avec ses proches. Tout ce travail, ça a payé », glisse Rafik Arabat ce 6 août dans la salle de sports On Air où il vient plusieurs fois par semaine, coaché à distance par l'entraîneur de l'équipe de France de para haltérophilie. Bientôt, il va rejoindre les autres athlètes au Village paralympique. « Il y a un peu de fatigue, mais aussi un peu de stress qui commence à monter : ce sont les Jeux à Paris, c'est le moment où on veut briller, chercher la médaille, peu importe laquelle. »

C'est vers l'âge de 15 ans que Rafik Arabat découvre l'haltérophilie dans le cadre de sa rééducation à l'Institut d'éducation motrice Madeleine-Fockenberghé de Gonesse. Atteint de spina-bifida, une malformation congénitale de la colonne vertébrale qui l'empêche de marcher, il est orienté vers des établissements spécialisés après quelques années à l'école élémentaire Saint-Exupéry. Très vite, l'adolescent soulève des charges importantes. Très vite aussi, il est repéré par le Fédération française handisport



« Mon but, c'est d'aller jusqu'aux Jeux de 2028. »



Léa Desjours

et participe à des compétitions de développé couché. Il s'agit pour les athlètes, installés et sanglés sur un banc de musculation, de décrocher la barre de poids, de la descendre au niveau de leur poitrine puis de la remonter. Elles et ils choisissent la charge de leur barre et ont trois essais pour soulever ce poids, ou plus.

Championnats de France, championnats d'Europe et championnats du monde : Rafik Arabat enchaîne les podiums et les victoires, sans que cette réussite sportive s'accompagne d'une réussite financière. « En tant qu'athlètes de haut niveau, on n'est pas payés pour ce qu'on fait, c'est vraiment de la débrouille », explique celui qui touche l'allocation pour adultes

handicapés et a été éducateur sportif pour la Ville. Il faut donc courir après les sponsors, les partenariats, les subventions. « Il faudrait plus de reconnaissance et d'exposition médiatique pour le handisport. J'espère que ces Jeux vont changer les choses, que la lumière qui va s'allumer pour moi le 7 septembre ne s'éteindra pas juste après. »

S'il a loupé l'édition de Tokyo en 2021 à cause du covid, Rafik Arabat ne compte pas s'arrêter à celle de Paris. « Mon but, c'est d'aller jusqu'aux Jeux de 2028, annonce-t-il. Pour y arriver, je dois conserver mes muscles, ne pas avoir de gros problèmes de santé et garder le plaisir. Le plaisir, c'est le plus important : si on ne l'a plus, il ne faut pas continuer. Je l'ai toujours et en plus, maintenant, j'ai la joie d'aller parler aux jeunes de mon parcours sportif. » Avec son association Han'Traide, qu'il a créée en 2019, il mène en effet des

actions de sensibilisation auprès des établissements scolaires. « Ça marche bien, on a déjà vu trois mille cinq cents jeunes. »

L'objectif de ces rencontres ? Normaliser le handicap, avec des ateliers d'initiation au handisport, des conférences, des séances de questions-réponses... Souvent, Rafik Arabat rigole de sa condition avec les enfants qui n'hésitent pas à aborder très franchement l'adaptation de son logement, sa vie intime ou ses déplacements dans les transports en commun. « Ça ne me dérange pas du tout, ça devrait être quelque chose de banal le handicap. On ne devrait même pas en parler, juste de vivre-ensemble », confiait-il en mai lors d'un échange avec des écolier-ères de Joliot-Curie et de Louise-Michel. Soulever 212 kilos, ce n'est pas banal en revanche. ● Olivia Moulin



Suivez l'actualité sur [epinay-sur-seine.fr](https://www.epinay-sur-seine.fr) et sur

LE DOSSIER

## Taxe foncière : 21 ans sans hausse des taux communaux

**14** SPORT

Préparez vos baskets pour La Spinassienne

**23** SOLIDARITÉ

De nombreuses animations pour la Semaine Bleue

**24** DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Rencontrez le Maire aux réunions de quartier

## Éditorial

3 L'édito du Maire

## Retour sur images

4 5 646 fois bonne rentrée !  
6 Le rendez-vous des associations fait le plein !

## Le dossier

9 Impôts locaux : 21 ans sans hausse des taux communaux

## Vos rendez-vous

### SPORT

14 La Spinassienne : plus que 15 jours avant la course / Djelika Diallo et Obed Nkambadio : l'argent fait leur bonheur !

### SAISON CULTURELLE

15 Govrache / À l'envers, à l'endroit / La Petite Sirène

### CULTURE

16 Aziz Sahmaoui et University of Gnawa / Ciné-concert : explorations merveilleuses / Au programme de vos médiathèques  
17 Épinay célèbre l'architecture / Faites les clowns avec la Maison du Théâtre et de la Danse / Ateliers culturels : il reste des places / Les rendez-vous d'octobre de la Maison des Parents

### ASSOCIATIONS

18 L'UAE entre en « jeu » à l'Espace Mendès France / Épin'aide vous rhabille à mini-prix / Festival Bèl Gwo Ka : la grande fête des Antilles  
19 L'art turc avec l'association Paris Trabzon / Appel à la solidarité : collecte du don du sang / Les Ambianceurs de Notre-Dame fêtent leur 10<sup>e</sup> anniversaire

### VIE DES QUARTIERS

20 Le programme de vos centres socioculturels

### JEUNESSE

21 Les rendez-vous des espaces Jeunesse

### NOS AÎNÉS

22 Les activités du Club Senior / Loto des seniors : venez tenter votre chance ! / Un Thé dansant magique à l'Espace Lumière / L'escapade d'octobre

### SOLIDARITÉ

23 Semaine Bleue : tout un programme / Octobre Rose : engagez-vous contre le cancer du sein / Inscrivez-vous pour recevoir votre colis de Noël

## Votre ville

### DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

24 Participez aux réunions de quartier

### ET AUSSI

25 Une enquête publique pour le Règlement Local de Publicité intercommunal / Changement d'horaires des bureaux de Poste / 1<sup>er</sup> novembre : l'hommage aux gardes mobiles

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

26 Le plaisir de manger

### SI ÉPINAY M'ÉTAIT CONTÉ

27 À table ! la gastronomie, art pluriculturel

## Vos talents

28 Sabrina Alvaro, d'agent immobilier à chroniqueuse télé

## Travaux

30 Les chantiers d'octobre

## Vie pratique

31 Carnet / Pharmacies de garde  
32 Permanences / Numéros utiles / Allô Monsieur le Maire

## Expression libre

34 Tribunes politiques

## Agenda

35 L'agenda d'octobre

# LES TEMPS FORTS



Magazine d'information municipale édité par la direction de la Communication de la Ville d'Épinay-sur-Seine • 1-3 rue Quétigny, 93800 Épinay-sur-Seine – Tél. 01 49 71 89 33 • **Directeur de la publication** : Hervé Chevreau • **Directrice de la communication** : Anne Bernard • **Rédactrice en chef** : Caroline Angeli • **Rédaction** : Caroline Angeli, Victoire Aziabou, Romain Bernardon, Elise Calonec, Chloé Casel • **Relecture et correction** : Alexis Gau • **Photos (DR)** : Alice Lavielle, Bastien André, Velitchka Atanassova, Benjamin Charlery, Antonio Pedalino, Jean-Luc Couesme, Emmanuelle Jacquot, Jérôme Degrott, Stade de France® – Macary, Zublena et Regembal, Costantini – Architectes Adapp, Hubert Caldaguès, Alain Scherer, Aurore Vinot, Julien Poncet, Ernesto, Thomas Dorn, Sylvain Gripoix, Sylvain Chabloz, Hubert Caldaguès • **Licences Diffuseurs** : Licence 1 MTD : 1-PLATESV-R-2020-006423 / Licence 1 PMO : 1-PLATESV-R-2022-009809 / Licence 1 Espace Lumière : 1-PLATESV-R-2020-006421 / Licence 3 : 3-PLATESV-R-2020-006417 • **Réalisation et mise en page** :  agencescoopcommunication 14714-MEP • **Impression** : Grenier Imprimerie • **Tirage** : 23 500 exemplaires • **Distribution** : ISA Plus • Dépôt légal à parution ISSN 2743-2769



# L'ÉDITO DU MAIRE

**« Nous agissons avec détermination et constance pour moderniser la ville, apporter de meilleurs services aux usagers »**

**21** ans sans hausse de taux ! C'est une nouvelle fois l'engagement de notre équipe municipale et la mobilisation des services de la Ville d'Épinay-sur-Seine qui permet d'atteindre à nouveau cet objectif en 2024. Vous le savez, depuis 2001, nous agissons avec détermination et constance pour moderniser la ville, apporter de meilleurs services aux usagers, tout en faisant peser le moins de charges possible sur les Spinassiens. C'est, chaque année, une équation compliquée à laquelle la Municipalité se retrouve confrontée : des dotations aux collectivités en stagnation ou en baisse, des charges de fonctionnement qui augmentent du fait de la conjoncture et des besoins en service public importants qui sont de moins en moins assumés par l'État et pour lesquels les collectivités sont amenées à intervenir en substitution.

Dans ce contexte, plusieurs villes d'Île-de-France et au-delà ont été contraintes d'augmenter le taux de leurs impôts locaux pour maintenir leurs marges de manœuvre. Grâce au travail et à la rigueur en termes de gestion de nos finances affirmée au fil des années, nos fondamentaux budgétaires sont bons et nous permettent, malgré l'incertitude qui règne à l'échelle nationale, de demeurer sereins et confiants dans notre capacité à agir et à mener nos projets à bien.

Il s'agit d'un geste fort de la part de notre équipe municipale et d'une marque supplémentaire de notre volonté d'agir à votre service en étant plus que jamais à vos côtés.

Je vous invite à découvrir dans ce magazine d'octobre les efforts mis en place par la Ville pour tenir ce cap, mais également les nombreuses manifestations qui vont rythmer ces prochaines semaines. Ne manquez pas dimanche 13 octobre prochain le semi-marathon La Spinassienne qui promet d'être riche en sport et en émotions, tout comme la venue du chanteur et musicien Aziz Sahmaoui au Pôle Musical d'Orgemont dans le cadre du Festival Villes des Musiques du Monde 2024, sans oublier, bien sûr, les réunions de quartier, temps d'échange privilégié, qui auront lieu près de chez vous du 7 octobre au 7 novembre prochain. À bientôt !

Très cordialement

**Hervé Chevreau,  
Votre Maire**

 Hervé CHEVREAU  @HerveChevreau  hervechevreau



Suivez l'actualité de votre ville sur [epinay-sur-seine.fr](http://epinay-sur-seine.fr)

 villeepinaysurseine  @epinaysurseine  epinaysurseine  epinaysurseine



## 2 septembre 5 646 FOIS BONNE RENTRÉE !

Ce lundi 2 septembre, 5 646 enfants spinassiens, scolarisés en maternelle ou en élémentaire, ont pris ou repris le chemin de l'école. Les cartables et troussees neuves bien rangés, tout était prêt pour une rentrée ensoleillée. Le 3 septembre, les élèves des groupes scolaires Jean-Jacques Rousseau et Georges Martin ont reçu la visite du Maire, Hervé Chevreau et de Ramej Kassamaly, Adjoint au Maire délégué à l'Éducation, à la Jeunesse et à la prévention..



## 3 septembre UN JOYEUX BARBECUE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE CAMILLE SAINT-SAËNS

Quand on est retraité, on fête la rentrée scolaire autrement... en prolongeant l'été ! Mardi 3 septembre, les habitants de la résidence autonomie Camille Saint-Saëns, les résidents de l'EHPAD Jacques Offenbach et les seniors qui fréquentent le restaurant Camille Saint-Saëns ont participé à un joyeux barbecue. Pluie oblige, le repas estival s'est transformé en « bonne franquette » en intérieur. Mais cela n'a pas entamé la bonne humeur de la centaine de participants, parmi lesquels le Maire, Hervé Chevreau, et l'Adjointe au Maire déléguée aux Seniors, Bernadette Gautier. D'autant que le repas s'est poursuivi par une animation musicale, piano et chant, très appréciée des participants, qui ont poussé la chansonnette et même dansé. Un beau moment partagé.





## 8 septembre IL Y A 80 ANS, ÉPINAY- SUR-SEINE ÉTAIT LIBÉRÉE

Autour de nombreux habitants de la ville, des jeunes élus du Conseil des Jeunes et du Conseil Municipal des Enfants et des associations patriotiques, Monsieur le Maire, Hervé Chevreau, et les élus du Conseil Municipal, Norbert Lison, Adjoint au Maire délégué aux Anciens combattants, aux Questions de défense et au Devoir de mémoire, en tête, ont participé, devant le monument aux Morts du square du 11 Novembre, au 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération d'Épinaay, survenue le 26 août 1944. Cette cérémonie, qui a eu lieu le dimanche 8 septembre, s'est également tenue en présence de Ginette Leroy, qui a vécu cette période et a livré ses souvenirs. Les élèves de l'association La Fée du Bal ont assuré un petit intermède d'animation en offrant une démonstration de danses des années 1940.

## Du 12 au 15 septembre BELLASTOCK : UNE VILLE ÉPHÉMÈRE EN UN ÉCLAIR

Pendant quatre jours, du 12 au 15 septembre, L'Éclair s'est transformé en laboratoire de l'architecture de demain, à l'occasion du festival Bellastock. Près de 500 participants, architectes, urbanistes, étudiants, ont imaginé « Stockopolis », la ville du stock, entièrement conçue en matériaux de récupération. Une utopie architecturale que les Spinassiens ont pu découvrir lors d'une journée portes ouvertes, samedi 14 septembre. L'occasion pour tous de participer à des ateliers artistiques ou de découverte des techniques d'architecture « low tech » (c'est-à-dire qui intègrent trois grands principes à la technologie : l'utilité, l'accessibilité et la durabilité).



## 16 septembre SENIORS : PLAGE, SOLEIL ET BONNE HUMEUR

Le bonheur, c'est simple comme un séjour au Pradet ! Et ce ne sont pas les seniors spinassiens qui vont nous contredire. Une partie d'entre eux ont eu la chance de profiter du centre de vacances de la Ville dans le Var pour des vacances bien méritées. Au programme, du repos, la plage, de nombreuses activités et sorties, et même une visite de Monsieur le Maire, Hervé Chevreau. Une belle carte postale et des souvenirs inoubliables pour nos heureux retraités !

## 14 septembre LE RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS FAIT LE PLEIN !

Plus d'une centaine d'associations ont accueilli les Spinassiens en quête d'une activité pour la rentrée. Grâce au Forum des Associations, samedi 14 septembre, le public a pu satisfaire ses envies de sport, d'activités culturelles, caritatives, citoyennes, cérébrales... pour petits et grands. Les démonstrations ont émaillé cette journée. Des animations appréciées par toutes et tous, comme ont notamment pu le constater le Maire, Hervé Chevreau, Mohammed Cherfaoui, Adjoint au Maire délégué à la Vie associative, Maryse Saïd Abdallah, Conseillère municipale déléguée aux Loisirs associatifs, Patrice Konieczny, Premier Adjoint au Maire délégué à la Culture, au Patrimoine et au Tourisme, et de nombreux autres élus.



> Vous avez la possibilité de télécharger, gratuitement et sans inscription, les photos de certains événements. Pour cela, rendez-vous sur le site [epinay.front.ephoto.fr](http://epinay.front.ephoto.fr)

## 18 septembre PREMIÈRE PIERRE POUR LE GYMNASE D'ORGEMONT

C'est un des équipements que les habitants d'Orgemont, et d'Épinay-sur-Seine en général, attendent avec impatience : le grand gymnase d'Orgemont, situé rue de Strasbourg, devrait ouvrir ses portes à l'été 2025. Une première étape très symbolique a eu lieu mercredi 18 septembre : la pose, par le Maire, Hervé Chevreau, de la première pierre du futur bâtiment, en présence de Geoffrey Carvalhinho, conseiller régional d'Île-de-France, Vincent Lagoguy, sous-préfet de Saint-Denis, et de nombreux élus municipaux. Situé au cœur du pôle sportif d'Orgemont, à proximité du dojo le Kuki et du terrain de football synthétique, ce bâtiment novateur sera construit en matériaux biosourcés (c'est-à-dire d'origine végétale ou animale).



Scannez le QR code pour retrouver la vidéo de la pose de la première pierre.

Scannez le QR code pour retrouver la vidéo de la pose de la première pierre.





## 20 septembre LA SAISON CULTURELLE OSE TOUT !

Une ouverture colorée et dynamique ! À l'image de son thème, drôle et coloré, Métamorph«ose», la soirée d'ouverture de la Saison culturelle a réservé son lot de surprises ! Après le discours de Patrice Konieczny, Premier Adjoint au Maire délégué à la Culture, au Patrimoine et au Tourisme, qui a présenté les temps forts de cette jolie saison, c'est le Duo des Cimes qui a fait danser le public aux rythmes des grands airs de jazz. Leur spectacle, Zzaj, retrace l'histoire de ce genre musical, depuis le blues jusqu'à la bossa-nova. Le tout, pimenté par une série de catastrophes clownesques qui ont beaucoup fait rire l'Espace Lumière qui a fait salle comble.

## Du 20 au 22 septembre LE PATRIMOINE SPINASSIEN SE DÉVOILE AUX PROMENEURS

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les samedi 21 et dimanche 22 septembre, la Ville a dévoilé ses trésors architecturaux, historiques, culturels et naturels aux curieux. Au programme : visite de l'Hôtel de Ville à la bougie et à la lanterne, visites guidées de Notre-Dame des Missions, du futur Navire Argo de l'association L'Abominable ou du tramway T8, et découverte des bords de Seine sous un angle artistique. C'est toute l'histoire d'Épinay, l'ancienne et la moderne, qui s'est livrée. La veille, le vendredi 20 septembre, les Enfants du Patrimoine ont permis aux petits Spinassiens de s'initier à l'écologie dans l'art ou au patrimoine marinier, à travers des animations conçues juste pour eux.



**VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**    

**8 septembre**  
**UN ÉTÉ 100 % SPORT**  
**À ÉPINAY-SUR-SEINE !**



Cet été, Épinay-sur-Seine a vibré au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques avec de nombreux événements sportifs et festifs, dont le passage marquant de la Flamme Paralympique. Grâce au Club Seine et au Club 2024, de très nombreuses disciplines, autour du sport et du handisport, ont été proposées, rassemblant plus de 12 000 participants. Mention spéciale à Althéa Laurin (or), Obed Nkambadio (argent) et Djelika Diallo (argent) pour leurs performances internationales. Un grand merci à tous pour cet été inoubliable !

> Retrouvez la vidéo sur les réseaux sociaux de la Ville : Facebook, X, Instagram et la chaîne YouTube Mairie d'Épinay-sur-Seine.

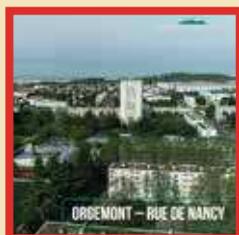
**10 septembre**  
**LE PODCAST « RACONTE-MOI**  
**ÉPINAY » NOMINÉ**  
**AUX HASHTAGS 2024 !**



Le podcast « Raconte-moi Épinay » a été nominé dans la catégorie Attractivité des Territoires pour le concours Hashtags 2024 organisé par l'Observatoire de la Communication Publique. La Ville est fière que son histoire locale, racontée par les acteurs du territoire, ait retenu l'attention des professionnels de la communication digitale. Les résultats seront dévoilés le 10 octobre.

> Retrouvez cette actualité sur la page Facebook de la Ville @Épinay-sur-Seine et restez connectés pour connaître le résultat et surtout découvrez ou redécouvrez les podcasts racontant la ville.

**18 septembre**  
**POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE**  
**DU PROJET MÉTAMORPHOSE**



Le mardi 25 juin, la première pierre du projet Métamorphose a été posée à Orgemont, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier. Ce projet comprend deux bâtiments avec 65 logements, dont 29 en accession libre et 36 logements sociaux. Les bâtiments bénéficieront du futur réseau de chaleur urbain, dont la mise en service est prévue en 2026, avec une livraison attendue pour l'été de la même année. Un projet ambitieux qui marque une étape clé dans la transformation durable du quartier d'Orgemont.

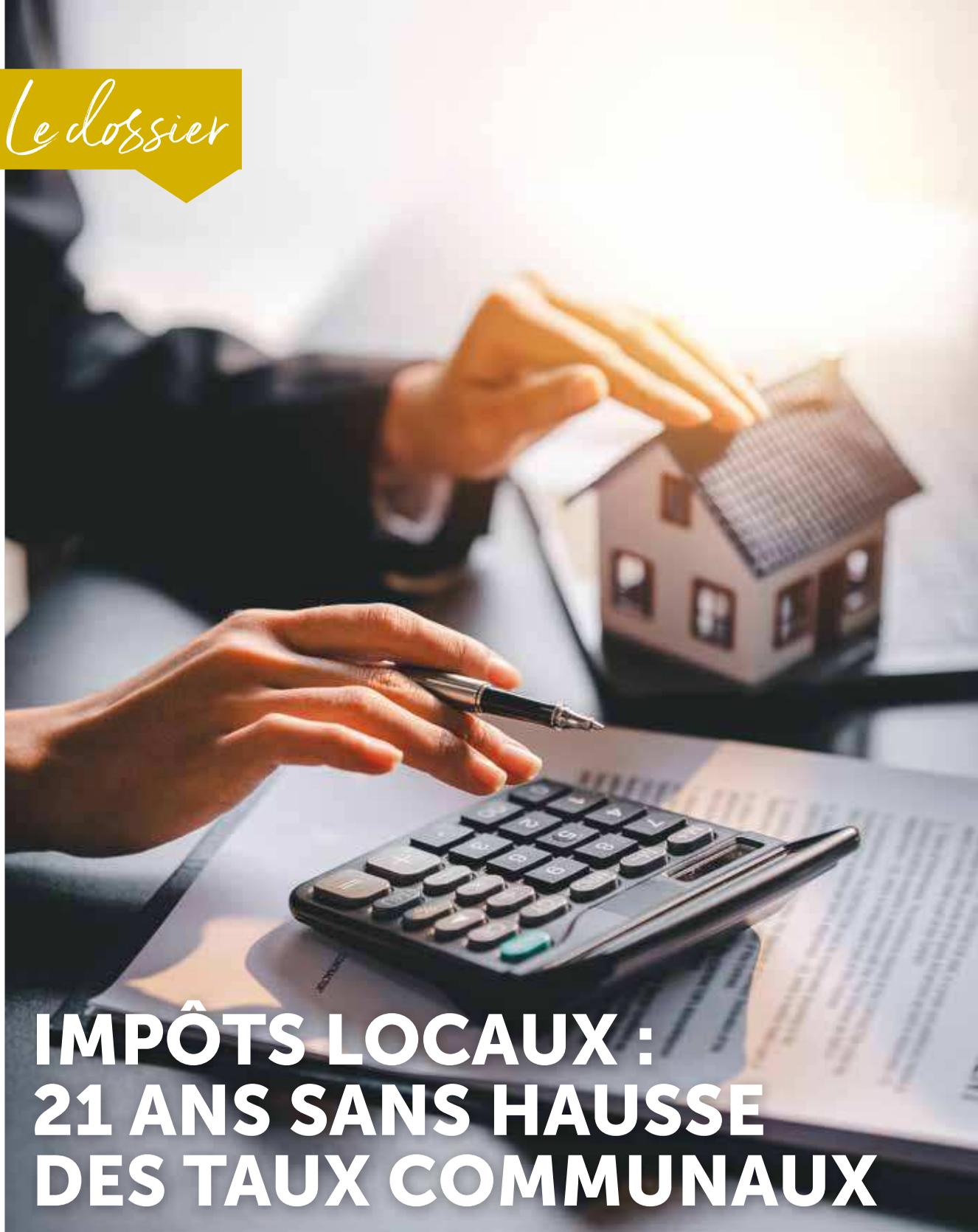
> Retrouvez la vidéo sur les réseaux sociaux de la Ville : Facebook, X, Instagram et la chaîne YouTube Mairie d'Épinay-sur-Seine.

**19 septembre**  
**LANCEMENT DE LA SAISON**  
**CULTURELLE 2024-2025**



La Saison culturelle 2024-2025 explore le thème Métamorphose avec une programmation riche et variée. Théâtre, danse, musique, humour et marionnettes seront à l'honneur, invitant le public à réfléchir sur la transformation et le changement. Plus de 30 spectacles promettent des moments d'émotion, de rire et de créativité pour tous les âges. Venez découvrir cette nouvelle saison qui célèbre l'art sous toutes ses formes et réservez vos places dès à présent !

> Retrouvez le teaser sur les réseaux sociaux de la Ville : Facebook, X, Instagram et la chaîne YouTube Mairie d'Épinay-sur-Seine.



# IMPÔTS LOCAUX : 21 ANS SANS HAUSSE DES TAUX COMMUNAUX

Les propriétaires spinassiens ont reçu, il y a peu, leur avis de taxe foncière. En janvier dernier, le Conseil municipal a réitéré son choix de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux, lors du vote du budget, malgré un contexte difficile au niveau national. La taxe foncière conserve donc ses taux de 39,87 % (pour les propriétés bâties) et 32,33 % (pour les propriétés non bâties). Seules les bases de calcul, fixées par l'État, évoluent à la hausse (une hausse automatique de 3,9 %). Les taux de fiscalité, décidés par la municipalité, n'ont pas augmenté depuis 21 ans ! Un engagement fort qui marque la volonté de l'équipe municipale de tout faire pour ne pas alourdir les charges qui impactent le quotidien des Spinassiens.

# FISCALITÉ LOCALE : UNE POLITIQUE MUNICIPALE RESPONSABLE

Les impôts locaux sont des taxes perçues par les collectivités territoriales, parmi lesquelles les communes, pour financer les services publics locaux et les infrastructures. Grâce à une gestion rigoureuse et des fondamentaux budgétaires solides, Épinay-sur-Seine poursuit une politique fiscale qui préserve le pouvoir d'achat des Spinassiens.



**Hinda Mhebik,**

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX FINANCES ET À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

**Dans cette période d'inflation, beaucoup de Villes ont fait le choix d'augmenter leurs taux d'imposition. Pas Épinay-sur-Seine. Pourquoi ?**

**H. M. :** Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition afin de préserver le pouvoir d'achat des Spinassiens. En période d'inflation, les foyers sont déjà soumis à de nombreuses pressions économiques. Notre responsabilité est de limiter les charges supplémentaires qui pourraient peser sur eux, tout en maintenant des services publics de qualité.

**Pourquoi, malgré le maintien des taux, l'imposition locale augmente-t-elle quand même ?**

**H. M. :** La valeur locative des propriétés est réévaluée annuellement à l'échelle nationale, même si les taux n'ont pas augmenté. En prenant en compte l'inflation, cette réévaluation est inévitablement associée à une augmentation de l'imposition locale. Au niveau local, nous n'avons aucun contrôle sur cet élément.

**La taxe foncière est-elle la principale source de revenus de la Ville d'Épinay-sur-Seine ?**

**H. M. :** La taxe foncière contribue de manière significative aux revenus de la commune, mais elle ne constitue pas la seule source. Nous dépendons également des subventions de l'État, ainsi que d'autres recettes fiscales comme la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.



## 16,5/20

C'est l'excellente note de santé financière accordée par l'Argus des communes, une publication réalisée par l'association Contribuables associés. La Ville y est félicitée pour sa bonne capacité d'autofinancement, son endettement limité et ses coûts maîtrisés\*. En Seine-Saint-Denis, sur 40 communes, Épinay-sur-Seine se place en 4<sup>e</sup> position et talonne les 3 premières.

\* Source : Argus des Communes, édité par l'association Contribuables associés. Les données analysées correspondent aux dernières publications de la Direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Économie et des Finances pour l'année 2022.



## COMPR

### Qui est concerné par la taxe foncière ?

La taxe foncière est un impôt local dû par les propriétaires d'un bien immobilier. Elle est perçue par la commune sur laquelle votre bien se situe, et alimente son budget. La taxe d'habitation a été supprimée quasiment pour tous les particuliers, sauf les propriétaires de résidences secondaires.

### Le taux communal d'imposition

Il est voté chaque année par le Conseil municipal. **Cela fait 21 ans que celui-ci n'a pas augmenté !** Mieux, il a même été diminué en 2019 de 2 %, un acte fort que très peu de villes ont réussi à effectuer.

### La cotisation

Le montant de la cotisation pour chaque type de taxe est obtenu en multipliant la base par les taux, une opération réalisée pour toutes les taxes.

# ENDRE LE CALCUL DE LA TAXE FONCIÈRE

## La base

La base d'imposition de votre bien dépend de sa surface, de son confort et de son environnement. Chaque année, l'Assemblée nationale réévalue les valeurs locatives. En 2024, la hausse est de 3,9 % pour tous les propriétaires, partout en France. Une hausse sur laquelle, malheureusement, la Ville n'a aucune influence.

## Taxe ordures ménagères

Perçue par l'Établissement Public Territorial Plaine Commune, elle permet de financer la collecte et le traitement de nos déchets.

## Taxe GEMAPI

GEMAPI signifie Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. La somme prélevée permet à Plaine Commune d'entretenir les cours d'eau du territoire et d'investir pour prévenir les inondations.

## Taxes spéciales

Il s'agit d'une part de la Taxe Spéciale d'Équipement Grand Paris, perçue au profit de l'établissement public Société du Grand Paris et qui permet de financer les travaux figurant au programme d'équipement de la Région, et d'autre part de la Taxe Additionnelle Spéciale Annuelle (TASA), instaurée en 2015 au profit de la Région Île-de-France pour financer les investissements dans les transports en commun.

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2023	39,87 %	%	%	0,58 %	7,85 %	0,072 %	
	Taux 2024	39,87 %	%	%	0,587 %	7,93 %	0,106 %	
	Adresse							
	Base	3245			3245	3245	3245	1573
	Cotisation	1294			19	257	3	
	Cotisation issue							
Propriétés non bâties	Taux 2023	%	%	%	+5,56 %	+4,90 %	+50,00 %	1573
	Taux 2024	%	%	%	%	%	%	
	Base							
	Cotisation 2023							
Variation		+3,94 %			18	245	2	
					19	257	3	

## Le montant de votre impôt

C'est la somme que vous devez régler

# COMMENT ÉPINAY-SUR-SEINE RÉUSSIT-ELLE À MAINTENIR SES TAUX COMMUNAUX ?

C'est tout l'enjeu des finances municipales : réussir, sans augmenter les taux municipaux, à maintenir un niveau élevé de service. Cet objectif, la Ville d'Épinay-sur-Seine l'atteint grâce à une gestion rigoureuse et une recherche de financements dynamique.

## UNE GESTION AU PLUS PRÈS DES BESOINS ET UNE OPTIMISATION DES MOYENS

Pour maintenir les taux d'imposition, la Ville doit veiller à ce que ses coûts n'explorent pas. Pour ce faire, l'ensemble des services municipaux sont pleinement mobilisés : tous les ans, des arbitrages ont lieu afin d'évaluer les besoins et d'y répondre le mieux possible. La Ville a, par ailleurs, mis en place un processus d'évolution des missions des agents, pour améliorer le fonctionnement et mutualiser les moyens. Les embauches sont également réfléchies et une gestion prévisionnelle de la masse salariale est mise en place. Bref, la Ville met tout en œuvre pour maintenir un haut niveau de service en maîtrisant ses dépenses. C'est le cas pour le périscolaire : la mise en place d'un système de réservation, que ce soit pour les repas à la cantine ou les accueils de loisirs du soir ou des vacances. Ce mode de fonctionnement permet de calculer au mieux les besoins tout en offrant un système de qualité. ■



## LA RECHERCHE SYSTÉMATIQUE DE CO-FINANCEMENT

Pour compléter le financement des projets souhaités par la Ville, quand cela est possible, les services n'hésitent pas à solliciter des subventions auprès des partenaires. Parmi les principaux, Plaine Commune, le Département de la Seine-Saint-Denis, la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris et, bien sûr, l'État. Ce fut le cas, par exemple, pour les animations Club Seine et Club 2024, en grande partie financées par les partenaires ! ■



## UN RECOURS À L'ENDETTEMENT LIMITÉ

On pourrait croire qu'emprunter permettrait de limiter le recours à la fiscalité locale. C'est tout l'inverse : car emprunter signifie rembourser. L'endettement peut vite exploser et devenir une charge trop lourde pour le budget municipal. Ce n'est pas le cas à Épinay-sur-Seine où l'endettement est limité à son minimum ! Une gestion « de bon père de famille », comme un particulier. ■





## LE RECOURS AUX APPELS À PROJETS

Les appels à projets permettent de monter des projets rapidement avec le concours d'entreprises privées ou de structures associatives. Un exemple : la renaissance de l'ancien site des laboratoires Éclair, transformé en lieu de vie culturel et en résidence d'artistes par Soukma-chines. Le collectif a remporté l'appel à projets et gère le lieu pendant au minimum trois ans, grâce à un bail spécifique. Ainsi, la Ville fait revivre l'ancienne friche industrielle, la transforme en lieu de vie culturel. ■

## UN RÉSEAU SOLIDE DE PARTENAIRES LOCAUX

La Ville d'Épinay-sur-Seine regorge de talents à mettre en valeur ! Le milieu associatif intervient, par exemple, lors des manifestations à destination de tous les Spinasiens. Petit exemple : l'animation musicale de toutes les commémorations est ainsi effectuée, c'est une tradition désormais bien établie, par l'Orchestre d'Harmonie d'Épinay-sur-Seine. Dans le même ordre d'idée, les animations dans les quartiers, menées par les centres socioculturels, permettent de mettre en valeur les talents locaux en faisant appel aux associations partenaires ! ■



## INVESTIR POUR RÉDUIRE LES COÛTS

Un important programme de rénovation des bâtiments publics, notamment des écoles, est en cours actuellement : école maternelle Lotte Eisner (ex-Gros Buisson), groupe scolaire Pasteur, école maternelle Dumas ou Jean-Jacques Rousseau (à lire dans votre magazine de septembre). Des bâtiments anciens, très difficiles à chauffer. Les rénover permet donc de faire grandement diminuer la facture énergétique de la Ville. Remplacer les fenêtres du seul groupe scolaire Pasteur permettra par exemple de faire diminuer le coût du chauffage de ces écoles de moitié ! ■

# LA SPINASSIENNE : PLUS QUE 15 JOURS AVANT LA COURSE

Dimanche 13 octobre, La Spinassienne, le célèbre semi-marathon d'Épinay-sur-Seine, revient pour sa 14<sup>e</sup> édition ! Que vous soyez un coureur chevronné ou un débutant, préparez-vous à une journée de sport et de convivialité.

**E**t, comme à chaque fois, vous aurez l'opportunité de vous aligner sur la ligne de départ de plusieurs courses, toujours au Parc Municipal des Sports :

- le semi-marathon (21,1 km), départ à 9h
- le 10 km, départ à 10h45
- le 3,8 km, départ à 10h55
- les courses des enfants, de 400 m à 1 500 m, dont les départs s'échelonnent de 9h15 à 10h.

**Pour les retardataires, il est encore temps de s'inscrire.** La seule différence désormais avec les mois précédents : ce sera le tarif « normal », 20 € pour le semi-marathon, 14 € pour le 10 km et 1 € pour le 3,8 km (sommées reversées à une association) qui vous sera appliqué. Les courses enfants restent gratuites.

Le jour J, des meneurs d'allure seront présents pour vous guider, tout au long de votre parcours. Avant les départs,

les coureurs bénéficieront d'échauffements collectifs, animés par des professionnels. Des points de ravitaillement seront disponibles tout le long du parcours.

Ne manquez pas La Spinassienne, une journée sportive exceptionnelle à Épinay-sur-Seine. Pour la compétition ou pour le plaisir, cet événement est fait pour vous ! ■

> Pour plus de détails, rendez-vous sur [www.csme.fr/la-spinassienne](http://www.csme.fr/la-spinassienne) ou scannez le QR code



## INFOS MOBILITÉ

Comme chaque année, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place dans les rues empruntées par le semi-marathon. Des bénévoles seront présents pour vous indiquer les déviations. À noter que le tramway et les bus circuleront en service réduit. ■

## DJELIKA DIALLO ET OBED NKAMBADIO : L'ARGENT FAIT LEUR BONHEUR !

« *Même moi, j'étais choquée !* » Elle l'a fait ! Vendredi 30 août, **Djelika Diallo** a enflammé le Grand Palais en obtenant une magnifique médaille d'argent en para-taekwondo. Dans sa catégorie, moins de 65 kg, la Spinassienne a été explosive, faisant tomber la championne paralympique en titre, avant une demi-finale au scénario fou. Malmenée, « notre » Djelika a fini par renverser la Chinoise Ying Yao. Sa joie délirante, partagée avec sa coach, Haby Niaré, restera sans aucun doute l'une des grandes images de ces Jeux Paralympiques. En finale, elle s'incline devant la cham-

pienne du monde en titre, la Brésilienne Ana Carolina Silva de Moura. Après la déception des premiers instants, Djelika a laissé éclater sa joie devant le public du Grand Palais, sa famille et le Maire d'Épinay-sur-Seine, Hervé Chevreau, présent dans les gradins.

Ils ont presque le même âge et la même médaille. **Obed Nkambadio** arbore en effet une médaille d'argent depuis le 9 août et la finale du football, au Stade de France. Formé à l'Académie de Football d'Épinay-sur-Seine, il a rejoint les rangs du Paris FC à l'été 2019. Ce grand gaillard d'1,90 m à la détente spectaculaire tape dans l'œil



du sélectionneur Thierry Henry qui le nomme comme gardien remplaçant. Seul joueur de Ligue 2 sélectionné, décisif lors du match contre la Nouvelle-Zélande, le jeune Spinassien vit depuis un rêve éveillé. ■

# LA SAISON CULTURELLE 2024-2025

## GOVRACHE



Artiste reconnu dans le genre mais encore discret auprès du grand public, Govrache saura séduire les amateurs de musique et de slam. D'abord musicien, il y a une quinzaine d'années, sa route croise celle de Gaël Faye. Son amour pour le

slam devient alors évident et il abandonne sa guitare et le jazz manouche. Ce quinquagénaire, qui ne les fait pas, livre sur scène sa poésie rythmée, accompagné par un contrebassiste, un pianiste et un beatmaker. Il y propose sa vision du monde et du quotidien en présentant notamment son dernier album intitulé *Apagogie* (le précédent avait reçu le Grand Prix Charles Cros en 2019). L'occasion de raconter ou de dénoncer les absurdités qui nous entourent avec ce ton qui le caractérise, à la fois concerné, engagé, mais aussi empreint de tendresse et d'empathie.

> **Samedi 12 octobre** à 20h30 au Pôle Musical d'Orgemont (1 rue de la Tête Saint-Médard) – Tarifs : 9 à 15 €



## À L'ENVERS, À L'ENDROIT



Et si c'était au tour des Princesses de voler au secours des Princes ? Que veulent encore dire les stéréotypes de genre au sein des contes pour enfants aujourd'hui ? Ne serait-il pas temps de renverser les rôles attribués ? Muriel Imbach revisite les classiques en inversant les genres des protagonistes. Et tout ce chamboulement se fait dans le creux de vos oreilles, c'est l'autre originalité de ce spectacle. Équipé d'un casque audio, vous assisterez à une pièce de théâtre auditive : sur scène, un comédien narre les histoires et, à ses côtés, une bruiteuse se charge de créer les différents univers avec des objets insolites.

> **Samedi 19 octobre** à 11h à la Maison du Théâtre et de la Danse (75-81 avenue de la Marne) – Dès 6 ans – Tarifs : 6 à 10 €



## LA PETITE SIRÈNE



Après *Hansel et Gretel* programmé la saison dernière au PMO, le collectif Ubique s'attaque à *La Petite Sirène*. Le trio de comédiens-musiciens fait vivre ce conte d'Andersen sans autres artifices que leurs corps, leurs instruments de musique et les lumières. Avec violon, théorbe, cloches ou percussions idiophones, le collectif transporte les spectateurs entre les deux mondes au sein desquels la Petite Sirène évolue : marin et terrestre. Pour réussir cette immersion, le trio propose une adaptation théâtrale et musicale en s'autorisant à réinventer le conte. Ici, la Petite Sirène rêvera de devenir marin. Une histoire d'émancipation, loin de la version des Studios Walt Disney.

> **Vendredi 8 novembre** à 20h30 à la Maison du Théâtre et de la Danse (75-81 avenue de la Marne) – Dès 8 ans – Tarifs : 6 à 10 €



> Achetez vos places sur [billetterie.epinay-sur-seine.fr](http://billetterie.epinay-sur-seine.fr) ou au 01 48 26 45 00



EPINAY-SUR-SEINE

**AZIZ SAHMAOUI & UNIVERSITY OF GNAWA**  
INVITÉS : AMZIK

VILLES DES MUSIQUES DU MONDE  
28<sup>e</sup> FESTIVAL

**Samedi 19 oct. 2024 à 20h30**

**Pôle Musical d'Orgemont**

1 rue de la Tête Saint-Médard  
93800 Epinay-sur-Seine  
Tél. : 01 71 29 13 20

Tarifs : 6 à 10€

PARKING GRATUIT à l'école maternelle Alexandre Dumas (2 rue de Dijon)

Achetez vos billets

### AZIZ SAHMAOUI ET UNIVERSITY OF GNAWA

Le chanteur et musicien Aziz Sahmaoui a consacré sa carrière à valoriser la musique traditionnelle maghrébine, tant au sein de l'Orchestre National de Barbès qu'en collaborant avec des légendes telles que Joe Zawinul. Immergé dans les musiques traditionnelles marocaines dès son plus jeune âge, particulièrement la musique Gnawa, c'est seulement à 14 ans qu'il crée son propre groupe. Ce membre clé de l'Orchestre National de Barbès marque les années 90 avec un style musical novateur mêlant rythmes maghrébins, jazz renommés et son rôle dans le Zawinul Syndicate témoignent de son impact international. En 2010, il enregistre son premier album solo, *University of Gnawa*, affirmant son héritage musical. Pour ce concert exceptionnel au PMO, il sera rejoint par les trois chanteurs du groupe AmZik.

Ce concert est organisé dans le cadre du Festival Villes des Musiques du Monde 2024.

> **Samedi 19 octobre** à 20h30 au Pôle Musical d'Orgemont (1 rue de la Tête Saint-Médard) – Parking gratuit dans la cour de l'école maternelle A. Dumas rue de Dijon – Tarifs : 6 à 10 €

### CINÉ-CONCERT : EXPLORATIONS MERVEILLEUSES

Lisa Portelli propose pour la première fois une création de musique à l'image. Elle nous offre une balade sonore destinée aux petits où guitare classique, chansons françaises et sonorités électro-minimales se mélangent à quatre films d'animation. Pas à pas, partez à la découverte du monde, qu'il s'agisse de rencontrer un gros rocher capricieux ou de s'assoupir dans la bouche d'un crocodile ! Un programme où la curiosité et l'empathie l'emportent sur les a priori.

> **Mardi 22 octobre** à 10h30 au Pôle Musical d'Orgemont (1 rue de la Tête Saint-Médard) – Dès 3 ans – Tarifs : 5 à 8 €



> Achetez vos places sur [billetterie.epinay-sur-seine.fr](http://billetterie.epinay-sur-seine.fr) ou au **01 71 29 13 20**

### AU PROGRAMME DE VOS MÉDIATHÈQUES



En octobre, vos trois médiathèques intercommunales plongeront dans l'univers du roman policier. Scannez le QR code ci-contre pour mener l'enquête à leurs côtés !

Parmi les temps forts :

- **Mardi 8 octobre** de 17h30 à 18h45 : Club lecture adulte. L'occasion de partager vos coups de cœur du moment, vos envies littéraires... et de découvrir nos nouveautés.

> **Médiathèque Jules Vallès**, 75 avenue de la Marne – **01 71 86 38 91**

- **Vendredi 25 octobre** à 15h : Festival de conte Histoires Communes : *Sac à histoires*, un spectacle de Rachid Akbal. Accessible à partir de 4 ans.

> **Médiathèque Colette**, 49 rue de Paris **01 71 86 95 00**

- **Samedi 26 octobre** à 15h : Festival de conte Histoires Communes : *Le bal des monstres*. Une séance de conte proposée par Noémie Truffaut. Accessible à partir de 6 ans.

> **Médiathèque Albert Camus**, 11 rue Félix Merlin – **01 71 86 36 40**

## ÉPINAY CÉLÈBRE L'ARCHITECTURE

Épinay-sur-Seine accueillera des événements dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, qui contribuent à la découverte de l'architecture et de ses métiers :

- **Samedi 19 octobre** à 16h, visite guidée *La Gastronomie dans les arts*, par les Cultiveuses. Découvrez le lien que la ville entretient avec la gastronomie, à travers son patrimoine culturel. Départ du 66 avenue du Général de Gaulle à Enghien-les-Bains.
- **Dimanche 20 octobre** à 15h, conférence-atelier *La Gastronomie dans les arts* par la Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais. De la conception des plats, aux arts de la table en passant par le savoir-vivre autour d'un repas, cette conférence vous présentera l'évolution de la gastronomie à travers les siècles. À l'Atelier Vert Seine (56 rue de Paris).



> Sur inscription sur [explore-paris.com](http://explore-paris.com), en scannant le QR code ci-contre, ou auprès du service Archives, Patrimoine et Tourisme à [archives.patrimoine@epinay-sur-seine.fr](mailto:archives.patrimoine@epinay-sur-seine.fr)

## ATELIERS CULTURELS : IL RESTE DES PLACES

Vous ou votre enfant, vous vous sentez une âme d'artiste ? Alors intégrez l'une des structures culturelles de la Ville.

- **Au Pôle Musical d'Orgemont**, il reste des places en cours de basse, percussions et chant, ainsi que dans les ateliers collectifs (après avis de l'intervenant artistique en fonction du niveau de l'élève).
- **Au Conservatoire**, les cours de trombone, trompette et contrebasse n'attendent que vous !
- Enfin, à **la Maison du Théâtre et de la Danse**, il reste des places dans les ateliers de multi-éveil pour les enfants de 4 ans, de danse pour les 5/6 ans, de théâtre pour les 12/15 ans, et enfin de training libre hip-hop/électro encadré par la compagnie MazelFreten.

## FAITES LES CLOWNS AVEC LA MAISON DU THÉÂTRE ET DE LA DANSE



Envie d'utiliser son corps pour faire rire ? Alors l'art du théâtre clownesque est fait pour vous. Loin des clichés, perruque et nez rouges, le clown est un art, presque un voyage artistique où la mise en jeu du corps compte tout autant que l'imagination. **Du lundi 21 au jeudi 24 octobre**, la Maison du Théâtre et de la Danse vous invite à vous initier à cet art, grâce à un stage de 4 cours, de 15h à 18h pour les 9-11 ans et de 19h à 22h pour les plus de 18 ans.

Le dernier jour du stage, le jeudi 24 à 17h, les familles sont invitées à rencontrer le clown qui aura émergé de cette expérience et à profiter d'un goûter participatif.

> **Du lundi 21 au jeudi 24 octobre** à la Maison du Théâtre et de la Danse (75 av. de la Marne), de 15h à 18h pour les 9-11 ans et de 19h à 22h pour les plus de 18 ans – Tarif du stage : 12 € pour le stage des 9-11 ans / 20 € pour les adultes – Renseignements au **01 48 26 45 00** ou à saison. [culturelle@epinay-sur-seine.fr](mailto:culturelle@epinay-sur-seine.fr) et inscriptions sur le Portail famille.



## LES RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE DE LA MAISON DES PARENTS

### RENCONTRES COLLECTIVES

- **Mercredi 9 octobre** à 9h30 : Communication gestuelle associée à la parole. Atelier parents-enfants animé par une éducatrice.
- **Jeudi 10 octobre** à 9h15 : Sensibilisation aux massages. Une instructrice sera là pour vous initier et échanger avec vous lors de cet atelier parents-enfants.
- **Jeudi 10 octobre** de 17h à 19h : Les Jeux-dits de société. Des moments de partage et de convivialité parents-enfants autour du jeu, animés par des ludothécaires. Tous les enfants doivent être accompagnés d'au moins un parent.

- **Mardi 15 octobre** de 9h30 à 11h : Ce que j'ai envie de transmettre à mes enfants. Un petit déjeuner débat animé par la psychologue de la Réussite Éducative.
- **Jeudi 17 octobre** à 13h45 : Les compléments CAF aux modes de garde et d'accueil. Information animée par une conseillère de la CAF.

### Inscriptions obligatoires pour toutes les dates

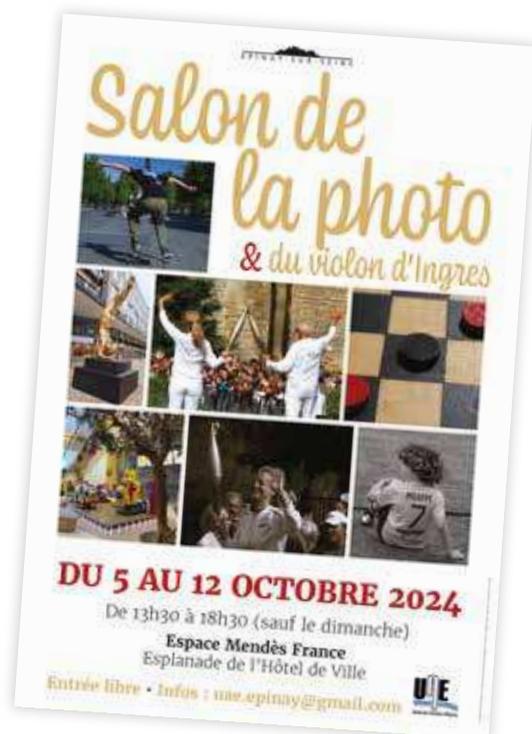
> **Maison des Parents – MC<sup>2</sup>** 35 rue de Paris – 1<sup>er</sup> étage – **01 49 71 42 64** – **Toutes les rencontres de la Maison des Parents sont à destination des parents**

## L'UNION DES ARTISTES D'ÉPINAY ENTRE EN « JEU » À L'ESPACE MENDÈS FRANCE

**J**usqu'au 12 octobre, l'Espace Mendès France accueille l'exposition de l'Union des Artistes d'Épinay, présidée par Bernard Gautier, « Photo et Violon d'Ingres ». Thème de cette édition d'automne : « Le jeu ». De l'innocence des enfants jouant dans les parcs aux compétitions sportives intenses, cette exposition met en lumière la diver-

sité et l'importance du jeu dans nos vies, grâce aux œuvres réalisées par les adhérents de l'association et ceux d'autres associations d'arts créatifs. ■

> **Jusqu'au 12 octobre**, ouvert tous les jours (sauf le dimanche), de 13h30 à 18h30 à l'Espace Mendès France (23 rue de Paris). **Entrée libre**. Renseignements à [uae.epinay@gmail.com](mailto:uae.epinay@gmail.com)



## ÉPIN'AIDE VOUS RHABILLE À MINI-PRIX

Épin'aide a de quoi répondre à toutes vos envies de relooking. L'association caritative, présidée par Fabienne Clairony, organise une nouvelle édition de sa braderie de vêtements et chaussures homme, femme et enfant, **du lundi 7 au vendredi 18 octobre**. Un événement incontournable, et l'occasion de renouveler sa garde-robe (toutes les pièces sont entre 1 et 2 €) tout en soutenant financièrement l'action sociale menée par Épin'aide. ■

> **Du 7 au 18 octobre** de 10h à 17h (fermé les mercredis 9 et 16 octobre, au local de l'association, 134 avenue de la République. Renseignements au **06 72 39 40 68**



## FESTIVAL BÈLÈ GWO KA : LA GRANDE FÊTE DES ANTILLES



C'est le rendez-vous des amoureux des Antilles ! Le Festival Bèlè Gwo Ka, organisé par l'Amicale Multiculturelle, présidée par Saïd Abdallah, va transformer l'Espace Lumière, le temps d'une soirée, le **dimanche 20 octobre**, en grande scène antillaise. De 15h à 22h, plus de 40 artistes vont se succéder pour vous

faire danser sur les plus belles musiques du Bèlè et du Gwo Ka. Une sélection faite spécialement par Mike Rotzen, animateur radio à Espace FM et journaliste à Télé Antilles. Le rendez-vous des amoureux des racines antillaises ! ■

> **Le 20 octobre** de 15h à 22h, à l'Espace Lumière (6 avenue de Lattre de Tassigny).

**Tarif : 12 €** pour les 500 premières réservations. Réservation sur [bizouk.com](http://bizouk.com) ou en scannant le QR code ci-contre.

Renseignements au **06 75 59 52 84**



## L'ART TURC AVEC L'ASSOCIATION PARIS TRABZON



L'association Paris Trabzon (l'Association culturelle des originaires de Trabzon et sa région), présidée par Bülent Cumur, organise une exposition mettant en avant plusieurs artistes turcs. Du **21 au 26 octobre**, ne manquez pas de découvrir leur talent. Le vernissage aura lieu le mardi 22 octobre à 18h30. ■

> Du **lundi 21 au samedi 26 octobre** de 11h à 16h (sauf le 21 de 14h à 16h), à l'Espace Mendès France (23 rue de Paris). Renseignements au **07 61 58 61 61**

## LES AMBIANCEURS DE NOTRE-DAME FÊTENT LEUR 10<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

À cette occasion, ils vous proposent de participer aux activités suivantes :

- **Samedi 19 octobre de 14h à 17h30** : concours d'orthographe, jeux de société, goûter.
- **Dimanche 20 octobre de 12h30 à 17h** : mini-concert interprété par des enfants, barbecue/pique-nique, jeux de société et sportifs.

Venez fêter cet anniversaire avec les membres de l'association. D'autres temps forts auront également lieu en novembre et décembre.

> Plus d'information :

**06 46 82 63 33/**

[afoubamadeso@gmail.com](mailto:afoubamadeso@gmail.com)

## APPEL À LA SOLIDARITÉ : COLLECTE DU DON DU SANG

L'Établissement français du sang (EFS) vous invite à participer à une grande collecte de don du sang le **dimanche 27 octobre**, de 8h30 à 13h30, à Épinay-sur-Seine. Cette initiative essentielle permet de sauver des vies chaque jour et de répondre aux besoins des hôpitaux en produits sanguins. Le don de sang est un acte de générosité qui ne prend que quelques minutes, mais qui peut sauver jusqu'à trois vies. Les produits sanguins sont indispensables pour soigner de nombreux patients : victimes d'accidents, personnes atteintes de maladies chroniques ou encore patients subissant des interventions chirurgicales. ■

> **Le 27 octobre** de 8h30 à 13h30, au restaurant scolaire de l'école Georges Martin (2 rue Mulot). Pour plus de confort, vous pouvez réserver un créneau de collecte sur [dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte](http://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte)



## LE PROGRAMME DE VOS CENTRES SOCIOCULTURELS

### Maison du Centre - MC<sup>2</sup>

- **Tous les mardis de 9h30 à 11h30** : lieu d'accueil enfants/parents pour les 0-6 ans. Prévoir un change.
- **Tous les vendredis de 14h à 17h45** : Blabla'thé : venez échanger, vous distraire et partager un café avec d'autres habitants. Sans inscription.
- **Mardi 1<sup>er</sup> de 13h30 à 16h** : visite du jardin Nyéléni et dégustation de tisane, inscription à l'accueil.
- **Vendredis 4 et 11** : Blabla'thé spécial parentalité. Vous êtes parent ou allez le devenir. Que vous vous posiez des questions au sujet de votre parentalité, de la construction de l'enfant, de ses besoins, des relations intra-familiales ou que vous ayez juste besoin/envie d'échanger avec d'autres parents, participez à un temps convivial construit à partir de vos préoccupations, et animé par Nadège Habermusch, accompagnante en périnatalité et parentalité. Sans inscription.
- **Jeudi 10 à 9h, 9h45 et 10h30** : atelier multisensoriel pour les 0-3 ans et leur(s) parent(s). Inscription obligatoire.
- **Mardi 15 de 13h30 à 16h** : atelier cuisine au jardin Nyéléni. Fabrication d'energy ball. Inscription à l'accueil.
- **Jeudi 17 octobre à 9h30** : atelier musique en famille pour les 0-3 ans et leur(s) parent(s). Inscription obligatoire.

#### > Maison du Centre – MC<sup>2</sup>

35 rue de Paris – [01 49 71 99 15](tel:0149719915)

### Espace Joséphine Baker

- **Jeudi 10 de 9h à 11h** : **NOUVEAU** : venez rencontrer d'autres parents, partager vos problèmes et vos astuces, trouver des informations et du soutien... Le programme des activités des vacances sera disponible à l'accueil du centre socioculturel.

#### > Espace Joséphine Baker

4 avenue Léon Blum – [01 49 71 99 61](tel:0149719961)

### Espace Nelson Mandela

- **Samedi 5 à 10h** : spectacle *Turlututu la tortue*, par la compagnie Maya pour les parents et enfants fréquentant le LAEP. **De 14h à 17h30** : création de citrouilles en papier mâché.
- **Durant les vacances de la Toussaint** : activités autour de l'Afrique de l'Ouest pour tous les publics :

enfants, familles et seniors. Stimulez votre imaginaire, partez à la découverte de cette partie ouest du continent africain au travers de nombreuses animations ludiques, créatives, gastronomiques...

#### > Espace Nelson Mandela

64 avenue de la Marne – [01 49 71 99 35](tel:0149719935)

### Centre socioculturel Félix Merlin et annexe

- **Tous les jeudis de 9h à 11h** : petits déjeuners partagés. Ces moments conviviaux sont dédiés à la consultation des habitants du quartier et à l'émergence de nouveaux projets. Venez échanger, partager vos idées et participer à la construction des futures activités du lieu ! Ouvert à tous sur inscription.
- **Du mercredi 2 au vendredi 11** : atelier d'initiation à la couture dans le cadre d'Octobre Rose. Venez apprendre les bases de la couture tout en contribuant à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Ouvert à tous, débutants ou confirmés, pour un moment créatif et solidaire.
- **Dimanche 6** : visite du Salon de la Monnaie. Envie d'en savoir plus sur l'histoire et l'évolution de la monnaie ? Cette journée est spécialement dédiée aux adultes passionnés ou simplement curieux d'explorer cet univers fascinant. Un rendez-vous incontournable pour allier culture et détente ! Gratuit sur inscription. Rendez-vous à 9h30 à la gare d'Épinay – RER C.
- **Samedi 19** : sortie familiale au Zoo de Vincennes. Profitez d'une journée au cœur de la faune sauvage pour découvrir les nombreuses espèces animales présentes dans ce magnifique parc zoologique. Un moment de découverte et de partage pour petits et grands. Tarif : selon le quotient familial. Rendez-vous à 10h30 au centre socioculturel.
- **Du lundi 21 au jeudi 31** : atelier couture parent/enfant. Créez des costumes originaux pour Halloween et participez en famille au grand concours organisé pour les enfants de 6 à 12 ans inscrits aux ATA pendant les vacances de la Toussaint. Sur inscription.

#### > Annexe du centre

#### socioculturel Félix Merlin

28 route d'Argenteuil – [01 71 29 13 35](tel:0171291335)

#### > Centre socioculturel Félix Merlin

67 rue Félix Merlin - [01 71 29 13 34](tel:0171291334)

Inscription aux activités proposées durant les vacances de la Toussaint vendredi 4 octobre de 18h à 20h dans vos centres socioculturels.

### La permanence de votre élue

Venez rencontrer  
Nadia Kaïs,  
le mercredi  
23 octobre de  
15h30 à 16h30,  
à l'espace  
Joséphine Baker

# LES RENDEZ-VOUS DES ESPACES JEUNESSE



## MERCREDI 9 OCTOBRE

### Parcours aventure

Réveillez l'aventurier qui est en vous. Venez tester le parcours d'accrobranche et le surf en salle sur l'île de loisirs Buthiers, située dans un cadre naturel magnifique. Les frissons sont garantis avec la tyrolienne de 250 m et le simulateur de glisse.

**Tarif : 6 € – Rendez-vous à 13h à l'espace Jeunesse du Centre-ville. Retour à 18h30.**

**Renseignements : 01 49 71 42 47**



## MERCREDI 23 OCTOBRE

### Exergaming

Que diriez-vous de pratiquer une activité sportive tout en vous divertissant ? Si vous êtes partant, alors participez à une partie d'exergame : une forme innovante d'activité physique qui combine le divertissement des jeux vidéo avec les bienfaits de l'exercice physique. Et, pour finir en beauté, vous partagerez un goûter avec les autres joueurs.

**Tarif : gratuit sur inscription dans les espaces Jeunesse – Rendez-vous à 15h au centre commercial l'Ilo. Fin à 18h. Renseignements : 01 71 29 19 55**



## SAMEDI 12 OCTOBRE

### Gala de boxe thaïlandaise « Le Golden Challenge »

Que vous soyez un passionné de boxe thaï ou un simple curieux, le Golden Challenge est un événement qui vaut le détour. Au programme, seize combattants de différentes nationalités (France, Portugal, Espagne...) vont s'affronter pour tenter de décrocher le titre de champion !

**Tarif : 7,5 € – Rendez-vous à 18h à l'espace Jeunesse des Écondeaux. Retour à 00h30.**

**Renseignements : 01 49 71 02 19**

## VENDREDI 18 OCTOBRE

### Rendu des films pour le Festival du court-métrage

Après l'appel à candidatures lancé en avril dernier, voici venu le moment pour les participants de rendre leur film, qui sera en compétition lors de la grande soirée du Festival du court-métrage en décembre prochain. Chaque candidat doit impérativement envoyer son film finalisé (de moins de 15 minutes) au plus tard le 18 octobre, en précisant la thématique du film ainsi que les noms de l'ensemble de l'équipe technique et des acteurs.

**Renseignements : 01 49 71 13 58**

## SAMEDI 19 OCTOBRE

### Accrobranche

Direction l'île de loisirs de Cergy pour un après-midi d'accrobranche. Plusieurs parcours sont proposés afin de permettre à chaque participant, quel que soit son niveau, d'apprécier l'exercice et, si besoin, d'affronter sa peur du vide.

**Tarif : 4,5 € – Rendez-vous à 14h à l'espace Jeunesse Le Carré. Retour à 19h.**

**Renseignements : 01 49 71 13 58**

## DU 28 OCTOBRE AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

### Stage d'anglais

Le stage d'anglais fait son retour du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre. Pour ne pas rater ces nouvelles sessions d'apprentissage ludiques, vous avez jusqu'au 18 octobre pour vous inscrire à l'Espace Info Jeunes ou dans les espaces Jeunesse !

**Tarif : 25 € – Renseignements : 01 49 71 89 03**

## MARDI 29 OCTOBRE

### Visite des monuments parisiens

Dans le cadre du projet « (re)découverte de la ville de Paris, son histoire et ses monuments », porté par l'espace Jeunesse Le Cube, embarquez pour une visite des lieux emblématiques et insolites de la capitale. Et, parce que c'est le mois d'Halloween, la journée s'achèvera par une visite guidée des catacombes de Paris !

**Tarif : carte loisirs – Rendez-vous à 10h à l'espace Jeunesse Le Cube. Retour à 19h.**

**Renseignements : 01 49 71 42 33**

## SAMEDI 9 NOVEMBRE

### Séjour ski 12/17 ans

Vous souhaitez partir au ski cette année ? Notez dès à présent la date d'inscription dans vos agendas : samedi 9 novembre à 9h à la mairie annexe. Nombre de places limité. Le séjour à Meyronnes se déroulera du 28 décembre 2024 au 4 janvier 2025.

**Renseignements : 01 49 71 89 03**



## LES ACTIVITÉS DU CLUB SENIOR

- **Du 7 au 11 octobre** > Semaine Bleue (lire programme page 23)
- **Lundi 14** > Loto à l'Espace culturel
- **Mardi 15** > Matin : marche nordique. Après-midi : Thé dansant à l'Espace Lumière
- **Mercredi 16** > Atelier de la Prévention Retraite Île-de-France (PRIF) « Bien chez soi »
- **Jeudi 17** > Atelier « Mémoire et prévention des chutes » (1<sup>er</sup> groupe). Atelier relaxation
- **Vendredi 18** > Matin : atelier « Mémoire et prévention des chutes » (2<sup>e</sup> groupe). Après-midi : atelier relaxation
- **Lundi 21** > Après-midi : atelier du goût à la Réserve écologique
- **Mardi 22** > Matin : marche nordique. Après-midi : atelier socio-esthétique
- **Mercredi 23** > Atelier PRIF « Bien chez soi »
- **Vendredi 25** > Matin : atelier « Mémoire et prévention des chutes » (2<sup>e</sup> groupe). Après-midi : atelier mosaïque
- **Lundi 28** > Jeux de société
- **Mardi 29** > Matin : marche nordique. Après-midi : quiz sur la pâtisserie
- **Mercredi 30** > Atelier PRIF « Bien chez soi »
- **Jeudi 31** > Atelier de relaxation. Atelier « Mémoire et prévention des chutes » (1<sup>er</sup> groupe)



## LOTO DES SENIORS : VENEZ TENTER VOTRE CHANCE !



Vous vous sentez en veine ? Alors venez participer au Loto organisé par le Club Senior le lundi 14 octobre de 15h à 17h, à l'Espace culturel. Chaque numéro tiré, chaque ligne complétée rapprochera les joueurs de la victoire et des nombreux lots mis en jeu. N'oubliez pas de surveiller vos cartes et de préparer vos jetons, car le cri du « bingo ! » pourrait bien résonner pour vous !

> **Lundi 14 octobre de 15h à 17h** (ouverture des portes à 14h, à l'Espace culturel (8 rue Lacépède). Tarif : 1 € le carton (billetterie sur place). Renseignements au **01 58 34 69 88**

## UN THÉ DANSANT MAGIQUE À L'ESPACE LUMIÈRE

Des mélodies enivrantes et des danses endiablées (ou pas !), ça vous tente ? Alors réservez votre mardi 15 octobre. Le toujours très attendu Thé dansant, organisé par le Club Senior et l'association Ambiance, présidée par Jocelyne Petit, investira de 14h30 à 19h l'Espace Lumière pour une après-midi conviviale de guinguette.

Que vous préfériez le tango passionné, la valse élégante, la rumba sensuelle ou le madison dynamique, la piste de danse sera le lieu de toutes les émotions grâce aux musiciens de l'orchestre de Roberto Milesi. Dansez seul, en duo ou en groupe, dans une atmosphère chaleureuse !



> **Mardi 15 octobre de 14h30 à 19h**, à l'Espace Lumière. Tarif : 10 € (entrée, une pâtisserie et une boisson). Billetterie sur place. Renseignements au **01 48 27 64 74**

### Déplacez-vous avec la navette

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ? Le CCAS peut vous proposer un accompagnement véhiculé gratuit avec le service de la Navette pour se rendre à ces deux événements. Pour réserver (minimum 48h avant), contactez le **01 49 71 99 33**.

## L'ESCAPADE D'OCTOBRE

> **Jeudi 24 octobre** Journée à Pierrefonds. Départ à 8h devant le Club Senior. Tarif : 12 € (transport en car et déjeuner inclus). Inscriptions obligatoires au Club Senior (sous réserve de places disponibles). Niveau de marche : moyen.



# SEM-AINE BLEUE : TOUT UN PROGRAMME

**A**u travers d'événements et d'activités variés, la Semaine Bleue, du 7 au 11 octobre, est l'occasion de changer de regard sur le vieillissement. C'est aussi un moment privilégié pour s'informer sur les pré-occupations et les difficultés rencontrées par les personnes âgées. Le thème de cette édition 2024 : « Bougeons ensemble, pour entretenir la flamme ». Au programme :

**Lundi 7 octobre, de 10h à 12h**, pour tout savoir sur la retraite et la réversion, venez rencontrer l'AGIRC-ARRCO ; **de 14h à 16h**, venez chanter avec l'association L'Art Comptant Pour Rien (à l'Espace culturel, 8 rue Lacépède).

**Mardi 8 octobre, de 11h à 12h**, restez en forme en participant à une marche nordique dans le parc de L'Île-Saint-Denis (départ du parking du parc) ; **de 14h à 16h**, pour tout connaître sur l'architecture et le patrimoine industriel, arpen-tez le quartier Blumenthal (rendez-vous salle des fêtes de Blumenthal).

**Mercredi 9 octobre, de 13h30 à 18h**, aérez-vous avec les familles et les enfants de l'Espace Nelson Mandela lors d'une cueillette à la ferme de Gally (rendez-vous au Club Senior).

**Jeudi 10 octobre, de 13h30 à 16h**, réga-lez-vous avec l'atelier cuisine du Club Senior.



**Vendredi 11 octobre, de 14h à 16h**, puisque rester en mouvement est essentiel, chaussez vos baskets pour une marche intergénérationnelle à la Réserve écologique (rendez-vous au 74 rue de Saint-Gratien).

**> N'hésitez pas à venir bouger avec nous !**

**Du 7 au 11 octobre.** Entrée libre, sous réserve de places disponibles. Renseignements au **01 58 34 69 88**

## INSCRIVEZ-VOUS POUR RECEVOIR VOTRE COLIS DE NOËL

Chaque année, la Ville offre un panier gourmand ou un assortiment de chocolats à tous les Spinassiens âgés de 60 ans et plus. Ces colis festifs seront remis (sur présentation du courrier d'invitation uniquement), à l'Espace Lumière le mardi 10 décembre.

Vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS du lundi 21 au vendredi 25 octobre, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Si vous étiez déjà inscrit en 2023, vous n'avez pas à renouveler votre inscription.**

**> Plus d'informations** auprès du CCAS au **01 49 71 98 54**



## OCTOBRE ROSE : ENGAGEZ-VOUS CONTRE LE CANCER DU SEIN



À l'occasion d'Octobre Rose, la Ville se mobilise pour sensibiliser et informer sur les cancers féminins, une sensibilisation qui s'adresse aux Spinassiennes, les principales concernées. Divers événements sont organisés tout au long du mois d'octobre, alliant prévention, culture et convivialité.

**Samedi 5 octobre à 14h30 :** la médiathèque Colette (49 rue de Paris) accueillera la projection du film *De plus belle*, un drame qui aborde la reconstruction après un cancer. La séance sera suivie d'un temps d'échange avec Hélène Pellissier, référente prévention santé au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) (espace enfant organisé par la Maison du Centre, sur inscription).

**Samedi 12 octobre :** une marche rose partira des centres socioculturels à **14h30**. La journée se poursuivra à **15h15** avec un défilé de mode à l'Espace culturel (8 rue Lacépède). Le défilé sera suivi d'un temps de prévention animé par l'association Génération Santé Environnementale (inscription obligatoire auprès des centres socioculturels). Et de **10h à 17h :** stand de la clinique de l'Estrée au centre Commercial l'Ilo.

**Mardi 15 octobre de 9h à 12h :** stand de sensibilisation au cancer du sein à la clinique des Presles (25 rue du Commandant Louis Bouchet) en partenariat avec la clinique de l'Estrée.

## PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS DE QUARTIER

En octobre, les réunions de quartier se tiendront dans toute la ville. C'est l'occasion parfaite pour découvrir les projets de votre quartier et pour échanger vos remarques et questions avec le Maire, Hervé Chevreau, les élus et les responsables des services municipaux.

**C**omme chaque année, Monsieur le Maire, Hervé Chevreau, accompagné des élus du Conseil municipal et des responsables des services municipaux, vous invite à participer aux réunions de quartier, des rencontres avec les Spinassiens.

Ces réunions sont une opportunité unique pour :

- signaler les problématiques de cadre de vie que vous rencontrez, réfléchir ensemble et proposer des solutions ;
- s'informer, partager et contribuer aux projets urbains en cours ;
- découvrir les futurs aménagements.

Venez nombreux pour dialoguer et participer à un débat citoyen. Nous vous attendons ! ■



**Cygne d'Enghien-Gallieni :**  
jeudi 7 novembre à 19h30  
École Victor Hugo 2  
17 rue Victor Hugo, dans le gymnase

**Les Écondeaux :**  
lundi 14 octobre à 19h30  
Centre socioculturel  
des Écondeaux  
Espace Joséphine Baker  
4 avenue Léon Blum

**La Source-Les Presles**  
lundi 7 octobre à 19h30  
Maison du Théâtre  
et de la Danse  
75-81 avenue de la Marne

**Orgemont :**  
jeudi 10 octobre à 19h30  
École Anatole France  
59 rue Félix Merlin

**Centre-ville :**  
lundi 4 novembre à 19h30  
Espace Lumière  
6 avenue de Lattre  
de Tassigny

**La Briche-  
Blumenthal-Les  
Béatus-Les Mobiles :**  
jeudi 17 octobre à 19h30  
École Pasteur  
1-5 rue Pasteur

# UNE ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Plaine Commune lance une enquête publique, jusqu'au 30 octobre, portant sur la modification du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Cette modification vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

Le dossier d'enquête publique sera notamment consultable sur le site internet de Plaine Commune (à <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune> ou en scannant le QR code), au siège de l'EPT Plaine Commune (21 avenue Jules Rimet à Saint-Denis, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30) et à l'Hôtel de Ville d'Épinay-sur-Seine (1-3 rue Quétigny, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à

12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h).

## Le commissaire enquêteur recevra le public :

- au siège de Plaine Commune (21 avenue Jules Rimet à Saint-Denis), le mercredi 30 octobre de 14h à 17h ;
- au Pôle administratif Mécano (58 avenue Gabriel Péri et au 3 mail de l'Égalité à La Courneuve), le samedi

12 octobre, de 9h à 12h ;

- au service territorial de l'Urbanisme réglementaire Secteur Nord (1-3 rue d'Amiens à Pierrefitte-sur-Seine), le mercredi 16 octobre de 14h à 17h.



## CHANGEMENT D'HORAIRES DES BUREAUX DE POSTE

Depuis début septembre, les trois bureaux de Poste spinasiens ont de nouveaux horaires. Le bureau Épinay principal (14 bis rue de Paris) est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h30. Le bureau de Poste Épinay Obélisque (38 rue Félix Merlin) est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h30. Enfin, le bureau de Poste d'Épinay-sur-Seine La Briche (177 avenue de la République) est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 12h. ■

## 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE : L'HOMMAGE AUX GARDES MOBILES

Une cérémonie patriotique aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> novembre, au square des Mobiles, à partir de 10h. Les élus de la Ville et les membres des associations patriotiques déposeront des gerbes de fleurs au pied du monument des Mobiles (square des Mobiles), qui rend hommage aux soldats morts en 1870 lors des combats contre les Prussiens à Épinay-sur-Seine. ■



# LE PLAISIR DE MANGER

Construction du goût, éveil des sens... manger ne répond pas simplement à un besoin vital, c'est aussi un moment de plaisir, de partage et de détente.

L'alimentation joue un rôle important dans notre bien-être général. Sur le plan physiologique, les aliments que nous consommons apportent à notre organisme des protéines, des lipides, des glucides, des minéraux et des vitamines indispensables pour le bon fonctionnement de notre métabolisme. Manger a aussi un impact psychologique, car c'est un acte qui permet de satisfaire des envies. Prendre plaisir à déguster un plat est un facteur clé dans le processus de satiété.

Manger stimule tous nos sens : la vue (dressage du plat), l'odorat (le parfum des épices), le toucher (la texture des aliments), l'ouïe (le bruit des aliments, un dessert qui croustille) et le goût (amertume, acidité, sucré, salé). Manger tout en prenant plaisir s'apprend, et cela, tout au long de la vie.

## Des actions communales pour tous

Dans cette optique, des actions sont mises en œuvre par la Ville d'Épinay-sur-Seine pour inciter les habitants à consommer des produits de qualité (avec le moins de transformation possible). Ils sont notamment encouragés à cultiver leurs propres légumes via les jardins familiaux et les dons de graines du potager du jardin Vavilov. Des ateliers cuisine sont également proposés par les



centres socioculturels pour inciter les Spinassiens à cuisiner plutôt qu'à consommer des produits transformés. Cette démarche permet aussi de partager des moments conviviaux autour des repas et de renforcer le lien social. La Ville a également mis en place, depuis 2016, un groupe de travail dont les travaux ont pour but de sensibiliser les enfants et leurs encadrants à l'importance de connaître les différents aliments et leurs vertus, à diversifier son alimentation, à respecter la saisonnalité des fruits et légumes. La notion du gaspillage alimentaire est également abordée. Une charte de la pause méridienne a été instaurée dans

les établissements scolaires pour accompagner les différents publics. Manger, c'est joindre l'utile à l'agréable, c'est vivre une aventure sensorielle qui dure tout au long de notre vie, alors croquons les aliments à pleines dents ! Et, si l'envie vous prend d'essayer de nouvelles recettes, flashez le QR code ci-contre pour consulter un livret de recettes édité par Plaine Commune. Vous découvrirez douze recettes saines et durables testées et



approuvées par les habitants de Plaine Commune. ■

## LES RENDEZ-VOUS AVEC LA NATURE

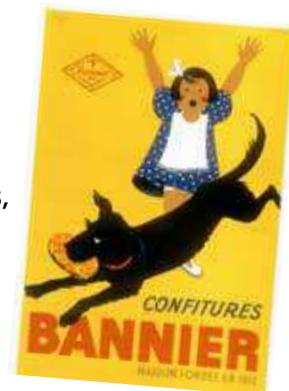
« Venez découvrir les secrets de l'automne » avec **Balades aux jardins et Élise Legrand**  
 Joignez-vous à une balade pour découvrir la beauté de l'automne et les transformations de la nature pour vous préparer à passer l'hiver. Pour finir, vous participerez à un atelier de fabrication de sculptures sur feuilles d'arbres.

> Samedi 26 octobre de 14h30 à 16h30.  
 Rendez-vous à la Réserve écologique, 74 rue de Saint-Gratien. Gratuit sur inscription au **01 79 63 69 91** ou **01 49 71 89 79**

## À TABLE !

# LA GASTRONOMIE, ART PLURICULTUREL

En 2010, le repas gastronomique des Français est classé au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Qu'elle symbolise les arts de la table, de la conversation ou de l'élaboration de mets succulents, la gastronomie demeure un art pluriculturel dont on retrouve des éléments sur la ville. Sculptures, arbres fruitiers et commerces sont quelques exemples des patrimoines qui jalonnent le parcours « Art et gastronomie » concocté par le Grand Palais-RMN et les Cultiveuses les 19 et 20 octobre prochains. À vos assiettes, prêts ? Savourez !



### Architectures et industries, vestiges des habitudes alimentaires du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

Épinay-sur-Seine est riche d'éléments architecturaux qui évoquent l'histoire de la gastronomie sur le territoire. Si les mascarons de la façade de l'hôtel de Ville révèlent quelques scènes de chasse très prisées au siècle des Lumières, son architecture intérieure fait la part belle à l'activité viticole qui s'étendait à perte de vue sur les coteaux d'Orgemont jusqu'à sa disparition au début du XX<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs à proximité de ce site que sont représentées les demoiselles qui déjeunent sur l'herbe, protagonistes du tableau *Le Printemps* conservé au sein de la salle du Conseil municipal.

Si un goûter sur les berges de Seine accompagné d'une tartine de confiture et d'un café torréfié peut sembler bucolique, la réalité fut bien autre lorsque les industries Mokarex et Bannier s'installèrent au XX<sup>e</sup> siècle au cœur du tissu urbain. Loin des odeurs sucrées qui chatouilleraient notre odorat, les effluves que portaient les vents vers les logements des Spinassiens semblaient quelque peu incommodants au regard des plaintes qui étaient portées à leur rencontre ! Heureusement, aujourd'hui, il n'en est plus rien. Au contraire, Épinay-sur-Seine, dont le passé maraîcher a laissé quelques traces dans le paysage, peut s'enorgueillir d'être devenue une ville « comestible » composée d'arbres fruitiers, de ruches et de vignes.

### Arbres fruitiers, vignes et miel : dégustez votre ville !

En flânant au fil des rues et des quartiers, prenez le temps de lever les yeux

et d'observer le patrimoine arboricole qui vous entoure. Qu'ils soient d'agrément ou qu'ils demeurent les vestiges d'une agriculture maraîchère, sachiez-vous que les arbres fruitiers étaient nombreux dans l'espace public à Épinay-sur-Seine ? C'est ce que nous fait découvrir Clémentine Le Curieux-Lafayette, l'autrice de l'inventaire de cet incroyable patrimoine naturel. Un petit bobo à soigner ? Partez à la recherche du micocoulier situé dans le parc Jean Monnet dont toutes les parties sont bonnes à déguster, des jeunes feuilles aux jeunes fruits. Problème d'insomnie ? Orientez votre promenade rue des Écondeaux pour observer les aubépines, reconnues pour leurs vertus cal-

mantes. Pour les amoureux des fruits secs, continuez votre parcours vers le quartier du Cygne d'Enghien et offrez-vous une pause bien méritée au cœur de la Réserve écologique parsemée de noyers et de noisetiers. Enfin, partez badauder vers les féviers d'Amérique présents dans le parc d'Orgemont, dont les graines une fois torréfiées, dit-on, seraient un bon substitut au café ! Et, si les graines anciennes et les vignes aiguisent votre curiosité, n'hésitez pas à reprendre la route en direction du jardin Vavilov situé dans le Centre-ville et à assister à l'un des ateliers proposés. ■

> Pour plus d'informations : <https://www.epinay-sur-seine.fr/jardin-vavilov/>



Vos talents



« En termes  
d'immobilier,  
Épinay-sur-Seine  
est une ville à très  
fort potentiel »

# Sabrina Alvaro,

## d'agent immobilier à chroniqueuse télé

Grâce à elle, une émission de télévision spécialisée dans l'immobilier pose désormais ses valises à Épinay-sur-Seine. Sabrina Alvaro a rejoint l'équipe de « Proprio à tout prix », diffusé sur les chaînes du groupe M6. Une suite logique pour cet agent immobilier passionnée par son métier... et sa ville !

**C**'est l'histoire d'une reconversion qui se mue en passion. Il y a quatre ans encore, Sabrina Alvaro travaillait à la SNCF. Une carrière toute tracée. Mais... « *J'en avais assez. L'immobilier m'avait toujours intéressée, mais, paradoxalement, c'est plutôt mon mari que je pouvais à s'engager dans cette voie. Ce sont mes proches qui m'ont convaincue que c'était fait pour moi ! La relation est au cœur de mes échanges : c'est vraiment ce que j'apprécie, l'accompagnement des clients, qu'ils soient vendeurs ou acheteurs.* »

Et une telle passion, il fallait forcément la partager. Voilà pourquoi Sabrina Alvaro a rejoint l'équipe de « Proprio à tout prix », la nouvelle émission d'immobilier imaginée par le groupe M6. Seule agent immobilier sélectionnée à l'issue du casting, elle représente le secteur Épinay-sur-Seine, Deuil-la-Barre, Enghien-les-Bains et Montmagny (une centaine d'autres agents ont été sélectionnés, chacun sur une zone géographique particulière). La spécialiste en immobilier intervient sur deux formats. D'abord l'émission en elle-même, où elle propose des chroniques sur des sujets variés, qui concernent autant les acheteurs que les vendeurs (quand et comment déménager, quel est le meilleur moment pour mettre en vente, les extensions, les travaux de rénovation à effectuer avant de vendre...). Elle y répond également à une question précise, posée par

un téléspectateur. Par exemple, comment éviter de payer deux loyers quand on change de logement. Elle participe ensuite à un format court, où elle présente sur une minute un bien à vendre. « *Au prix du marché, c'est la seule condition, puisque l'idée, c'est que le téléspectateur essaye, en direct, de l'évaluer.* » Une mise en valeur devant plusieurs centaines de milliers de téléspectateurs quotidiens.

Ce format court, c'est aussi l'occasion de mettre en valeur la ville où est installé le fameux bien. « *C'est l'occasion de filmer la ville, les paysages, les beaux lieux, de montrer les avantages. Et des avantages, Épinay n'en manque pas, avec sa proximité de Paris, ses nombreuses lignes de transports, ses endroits extraordinaires comme les berges de Seine ou la Mairie, sa qualité de vie. En termes d'immobilier, Épinay-sur-Seine est une ville à très fort potentiel.* »

Une ville qu'elle apprécie tellement qu'elle a d'ailleurs rejoint le Club des Entrepreneurs. « *Être dans un réseau d'entrepreneurs, surtout pour moi qui travaille seule au quotidien, c'est vraiment super. Cela me permet d'avoir des professionnels du secteur et de confiance à proposer à mes clients, mais aussi de mieux connaître le territoire. Une initiative telle que celle-ci, il faut vraiment l'encourager ! Vendre, c'est facile, mais apporter un service de proximité, c'est primordial !* » ■



## CARNET



## NAISSANCES

EN JUILLET

**Le 30**, Marius Tchoupe Ducaruge • **Le 31**, Elya Butstraen

EN AOÛT

**Le 3**, Zeyd Kazed • **Le 5**, Souleymen Laabizi • **Le 8**, Imane Amlal • **Le 18**, Janna Besmaïl • Eïthan Sihue Renojo • **Le 21**, Meryam Boutebenta • Mihân Mazdou • **Le 23**, Hanna Bek-kaoui • **Le 24**, Océane Lacoutounia • Maïna Zephir

## MARIAGES

EN AOÛT

**Le 2**, Celena Alexandre et Fritz Pierre • **Le 8**, Sarah Spingarín et Elie Guedj • **Le 10**, Sophonie Auguste et Fleurent St Just **Le 14**, Lalaine Ramahefarison et Hervé Ikelemo Iva • **Le 24**, Catherine Ercolani et Luc Karcher • **Le 31**, Amina Bouhadda et Yacine Baudoin

## DÉCÈS

EN SEPTEMBRE

**Le 1<sup>er</sup>**, Françoise Akakpo dite Urvois veuve Dogbé  
**Le 2**, Miguel Angel Fortunato SolisLES PHARMACIES DE GARDE  
EN OCTOBRE 2024\*

Secteurs : Saint-Denis/Épinay-sur-Seine/Stains/Pierrefitte-sur-Seine/Villetaneuse

*\*sous réserve de modification***Dimanches 6 et 20 octobre****Pharmacie Gabriel Péri**135 rue Gabriel Péri  
93200 Saint-Denis  
Tél. 01 48 20 06 90**Dimanches 13 et 27 octobre et 3 novembre****Pharmacie de la gare**152 avenue Jean Jaurès  
93800 Épinay-sur-Seine  
Tél. 01 48 22 39 76**Vendredi 1<sup>er</sup> novembre****Pharmacie de L'Ilo**5 avenue de Lattre de Tassigny  
93800 Épinay-sur-Seine  
Tél. 09 72 44 68 14

Pour trouver les pharmacies ouvertes près de chez vous 24h/24 et 7j/7, consultez le site [www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr).  
Pour connaître les pharmacies de garde, vous pouvez contacter le Commissariat d'Épinay-sur-Seine au **01 49 40 17 00**



Si vous souhaitez que votre nom, ou celui d'un parent, paraisse dans cette rubrique, merci de le signaler au service de l'État civil lors de votre passage.

## PERMANENCES

### MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Située au **1 rue de la Terrasse**, elle est ouverte *le lundi et le jeudi* de 9h à 12h et de 13h15 à 17h, *le mardi* de 9h à 12h et de 13h15 à 19h et *le vendredi* de 9h à 12h. La MJD est fermée au public le mercredi mais la permanence téléphonique est assurée.

Diverses permanences sont proposées sur rendez-vous par :

- L'association SOS Victimes 93, le *lundi* de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- L'association Juris Secours, *le mardi*, de 9h30 à 12h (Droits des étrangers)
- L'association Autisme et Cetera, *un vendredi par mois* de 9h à 12h (sur rendez-vous)
- Des avocats, le *mardi* de 17h10 à 19h (permanences également le *1<sup>er</sup> mardi du mois* à l'Espace Nelson Mandela de 17h à 18h30 et le *3<sup>e</sup> mardi du mois* au centre socioculturel Félix Merlin de 17h à 18h30).
- Le Centre Information Droits Femmes Familles, le *jeudi* de 9h à 12h et de 13h15 à 16h30 (permanences également le *2<sup>e</sup> mardi* du mois de 13h30 à 17h à l'Espace Nelson Mandela et le *3<sup>e</sup> mardi du mois* de 13h30 à 17h au CSC Félix Merlin).
- Des médiateurs familiaux, le *jeudi* de 9h à 11h et de 13h15 à 15h (hors vacances scolaires)
- Un écrivain numérique, *deux mercredis par mois* de 13h à 17h (s'inscrire auparavant par téléphone)
- Le conciliateur, *le mardi et le mercredi* de 10h à 12h et de 15h à 18h
- Un notaire, *un jeudi par mois* à partir de 14h15

#### 1 rue de la Terrasse

Pour toute information et prise de rendez-vous, contactez le **01 48 23 22 27**

### PERMANENCES JURIDIQUES

L'association Juris Secours propose des permanences sur rendez-vous :

- *un lundi par mois* au centre **Félix Merlin** (67 rue Félix Merlin)

**Prochaine date le 21/10 de 9h30 à 12h30**

- *un mercredi par mois* à la **Maison du Centre** (35 rue de Paris)

**Prochaine date le 9/10 de 9h30 à 12h30**

- *un jeudi par mois* à l'**Espace Nelson Mandela** (64 avenue de la Marne)

**Prochaine date le 17/10 de 13h30 à 17h30**

- *le 1<sup>er</sup> jeudi du mois* au **Pôle social** (1 rue de l'Abbé Pierre)

**Prochaine date le 7/11 de 14h à 18h**

- *tous les mercredis de 9h30 à 12h30* au **local Juris Secours** (9 rue du Maréchal Maison)

> Tél. **01 48 30 81 39**

### DÉFENSEUR DES DROITS

Permanence de la déléguée du Défenseur des Droits, *le mercredi après-midi*, de 14h à 16h sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

> Tél. **01 49 71 99 99**

### POINT ÉCOUTE FEMMES

Des juristes et des médiateurs accompagnent les femmes *le mardi et jeudi* de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h au Point écoute femmes (9 rue du Maréchal Maison). Accueil gratuit et anonyme, uniquement sur rendez-vous.

> Tél. **01 49 51 27 88**

### EMPLOI

L'ADIE accompagne les créateurs d'entreprise *le mardi* de 14h à 17h **la Boutique en Scène** (56 rue de Paris).

> Tél. **06 70 74 39 08** ou **01 71 86 38 10** – [mbfaye@adie.org](mailto:mbfaye@adie.org) – Inscription obligatoire

### ÉCRIVAIN PUBLIC

Pour tous les travaux de rédaction ou de traduction, des permanences sont assurées par l'ISM interprétariat dans les centres socioculturels :

- *le jeudi* de 14h à 17h à la **Maison du Centre** (35 rue de Paris).

> Tél. **01 49 71 99 15**

- *le mardi* de 9h à 12h au **centre Félix Merlin** (67 rue Félix Merlin) sur rendez-vous.

> Tél. **01 71 29 13 34**

- *les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois* de 13h30 à 16h30 à l'Annexe du **centre Félix Merlin** (28 route d'Argenteuil) sur rendez-vous.

> Tél. **01 71 29 13 35**

- *le jeudi* de 9h à 12h à l'**Espace Nelson Mandela** (64 avenue de la Marne) sur rendez-vous.

> Tél. **01 49 71 99 35**

Un écrivain public est également présent :

- *le jeudi* de 9h à 11h15 au **Pôle social** (1 rue de l'Abbé Pierre).

> Tél. **01 42 43 31 28**

- *le mercredi* de 9h à 12h à l'**Espace Joséphine Baker** (4 avenue Léon Blum) sur rendez-vous.

> Tél. **01 49 71 99 61**

### SURENDETTEMENT

L'association Léo Lagrange propose des rendez-vous les *1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois* de 14h à 16h30 au **CCAS** (7 rue Mulot). Prenez rendez-vous au **01 49 71 98 75**.

L'association Crésus propose des rendez-vous au **Pôle social** (1 rue de l'Abbé Pierre) *les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois* de 14h30 à 16h30. Prenez rendez-vous au **01 49 71 42 90**.

### POINT INFO ÉNERGIE

Pour vos questions sur des travaux d'économie d'énergie, contactez l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) au **01 48 09 40 90** ou sur [alec-plaineco.org](http://alec-plaineco.org).

Permanences de l'ALEC sur rendez-vous au **CCAS** (7 rue Mulot) *le 4<sup>e</sup> mercredi du mois* de 9h à 12h.

### LOGEMENT

L'ADIL 93 propose des permanences *les jeudis* au **service Logement** (7 rue Mulot) de 14h à 17h sans rendez-vous.

> Tél. **01 49 71 99 79** –

[adil93@wanadoo.fr](mailto:adil93@wanadoo.fr)

En cas de besoin, vous pouvez contacter par téléphone le service Logement au **01 49 71 99 79**.

Des permanences sont aussi organisées par l'association *Logis dans ses locaux* (69 rue Félix Merlin) *chaque mardi* de 8h à 11h30. Pour prendre rendez-vous, appelez le mardi matin.

> Tél. 01 48 41 80 11 –  
ass-logis@wanadoo.fr

### ANCC (COPROPRIÉTÉ)

Des rendez-vous téléphoniques sont proposés *chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois* à 18h pour évoquer les cas particuliers ou s'initier aux problématiques de la copropriété. Pour plus de renseignements et prendre rendez-vous, contactez le **06 07 51 87 39** ou envoyez un mail à [renaud.peirani@gmail.com](mailto:renaud.peirani@gmail.com)

### LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

L'association Vie libre accompagne les malades alcooliques et leur entourage.

Permanence *le mardi 8 octobre* de 17h à 18h à l'**Espace Nelson Mandela** (64 avenue de la Marne).

> Tél. 06 19 46 24 01  
Mail : [vielibre.stains@orange.fr](mailto:vielibre.stains@orange.fr)  
Site : [stains.vielibre93.fr](http://stains.vielibre93.fr)

### POINT INFO CANCER

Les associations *Une luciole dans la nuit* et *Vivre comme avant* accueillent par téléphone les personnes atteintes d'un cancer et leurs proches *du lundi au vendredi* de 9h à 19h.

Permanence de l'association Une luciole dans la nuit *le mardi de 13h à 17h* au **2 rue de Marseille**.

L'association propose également des soins de support et d'accompagnement au **2 rue Lacépède** *le mardi de 9h30 à 12h30*.

> Tél. 06 72 21 31 52  
Mail : [unelucioledanslanuit@gmail.com](mailto:unelucioledanslanuit@gmail.com)  
Site : [unelucioledanslanuit.fr](http://unelucioledanslanuit.fr)  
Facebook : Une luciole dans la nuit

### SOS VICTIMES 93

Un psychologue vous accompagne et vous conseille dans vos démarches juridiques *le mardi* de 9h à 12h, sur rendez-vous, à l'**Espace Nelson Mandela** (64 avenue de la Marne).

> Tél. 01 49 71 99 35

### EAU SOLIDAIRE

Des difficultés pour régler vos factures d'eau ? Contactez le **SEDIF** au **09 69 369 900** (appel non surtaxé) *la semaine de 8h à 19h30 et le samedi de 9h à 12h30*, des solutions pourront vous être apportées.

### FRANCE ALZHEIMER

Pour accompagner les malades et leurs familles, l'Association France Alzheimer du Val-d'Oise a mis en place un groupe de dialogue *chaque 4<sup>e</sup> vendredi du mois (hors vacances scolaires)* de 10h à 12h à **la Villa du Lac** (45 ter avenue de la Ceinture à Enghien-les-Bains). Les participants pourront s'exprimer librement, partager leur expérience et échanger avec une psychologue.

> Tél. 01 34 64 43 03 –  
[france.alzheimer95@orange.fr](mailto:france.alzheimer95@orange.fr)



## ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Vous avez une question ou rencontrez un problème concernant le stationnement, la salubrité, la sécurité, la propreté ou tout autre domaine ? Vous pouvez joindre directement votre Maire, Hervé Chevreau, tous les lundis (sauf les 21 et 28 octobre) de 18h à 20h.

> Pour cela, composez le **01 49 71 89 24**



## Les numéros utiles

- Urgences 112 / Pompiers 18
- Police 17 / SAMU 15
- SOS Médecins 36 24
- Numéro d'urgence pour les sourds et malentendants 114
- Hôtel de Ville  
1-3 rue Quétigny  
Tél. 01 49 71 99 99  
Du lundi au vendredi de 8h30 (9h15 le mardi) à 12h et de 13h15 à 17h30 (19h le jeudi). Samedi de 9h à 12h.
- Mairie annexe d'Orgemont  
Place d'Oberursel  
Tél. 01 48 41 25 25  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Établissement Public Territorial Plaine Commune  
21 avenue Jules Rimet  
93200 Saint-Denis  
BienENTENDU : 01 87 01 87 87
- Police municipale  
1 rue Guynemer  
Tél. 01 49 71 99 00  
Du lundi au jeudi de 6h45 à 20h, vendredi de 7h à 20h, samedi de 9h à 16h.
- Police nationale  
Commissariat - 40 rue Quétigny  
Tél. 01 49 40 17 00
- La Poste
  - Bureau du Centre-ville  
14 bis rue de Paris
  - Bureau d'Orgemont  
38 rue Félix Merlin
  - Bureau de La Briche  
177 avenue de la République  
Tél. 36 31
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
26-28 rue Quétigny  
Tél. 36 46

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

### CE QUE NOUS ATTENDONS DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Au terme de plusieurs mois de suspense et de tergiversations, un nouveau Premier ministre et un nouveau gouvernement viennent d'être nommés, sans majorité à l'Assemblée nationale, et sans mandat pour agir. Pour sortir de cette situation de blocage inédite, nous avons désormais besoin de retrouver de la stabilité et des perspectives d'action concrètes pour réunir les Français et redonner un cap positif à notre pays.

À l'écoute et aux côtés de nos concitoyens, notre équipe municipale affirme et défend, sans relâche, depuis plusieurs années, quelques priorités d'action et mesures d'intérêt général qui nous semblent non seulement urgentes mais indispensables pour rebâtir la cohésion nationale.

La question du pouvoir d'achat, qui impacte de nombreux Français, doit, bien sûr, plus que jamais être au cœur de nos préoccupations. Tout doit être fait pour stopper l'accroissement des charges qui pèsent sur nos concitoyens et rendent leur vie quotidienne de plus en plus difficile. C'est l'objectif prioritaire qui est le nôtre au travers des initiatives que nous mettons en place notamment sur les tarifs et l'accès aux services municipaux, tout comme c'est le sens de la stabilité fiscale que nous maintenons depuis plus de 20 ans pour la partie municipale.

Les services publics, naturellement, sont au cœur de toutes les attentes, à la ville comme à la campagne. En 2018, un rapport produit par l'Assemblée nationale dressait l'implacable constat de leur disparition en Seine-Saint-Denis et appelait à la mise en œuvre de mesures de rattrapage. Six ans plus tard, peu de choses ont réellement changé. Plus de fonctionnaires de police, plus d'agents dans les agences de la Sécurité sociale, de la Caisse nationale des Allocations familiales, dans les services préfectoraux. Des écoles modernes, des hôpitaux et des tribunaux qui fonctionnent pour tout le monde et sur l'ensemble du territoire, c'est à tout le moins ce qu'attendent les Français de notre pacte républicain.

Il s'agit aussi et enfin de redonner des perspectives d'évolution par le travail, en favorisant le développement de sec-

teurs d'activité innovants et l'investissement dans l'économie locale au service du bien commun. La transition écologique peut, à cet égard, être un horizon politique vers lequel nous projeter collectivement. Parce qu'elle est porteuse d'amélioration des conditions de vie pour chacun d'entre nous, mais qu'elle constitue aussi l'opportunité de créer de nouveaux emplois, de développer de nouveaux secteurs d'activités et d'adapter notre modèle de société aux enjeux du changement climatique.

Les collectivités locales ont, naturellement, un rôle clé à jouer dans la mobilisation des forces vives et acteurs locaux, tout comme dans le déploiement à l'échelle locale d'un vaste plan de redressement et d'investissement pour notre pays. Mais attention, ces réformes ne peuvent et ne doivent se faire sur le dos des collectivités locales qui supportent déjà la responsabilité de nombreuses politiques publiques censément assumées par l'État.

De manière plus générale, nous devons renouer avec une culture démocratique plus forte qui est la condition de notre réconciliation. Il y a maintenant plus de quatre ans, suite à la mobilisation des « gilets jaunes », de nombreux citoyens ont rempli des cahiers de doléances, appelant à une action forte de la part de l'État dans tous les domaines. À ce jour, ces doléances, qui ne sont toujours pas accessibles publiquement, contrairement aux engagements pris par le Président de la République, restent lettres mortes. Elles constituent pourtant une feuille de route légitime pour retrouver le chemin de la confiance, l'esprit de concorde et le goût de l'avenir auxquels nous sommes nombreux à aspirer.

Dans l'intérêt général de notre pays, nous espérons sincèrement que celles-ci seront prises en compte par ce nouveau gouvernement, mais soyez assurés qu'elles constitueront dans tous les cas une boussole pour l'action que nous mènerons au service des Spinassiens dans les semaines et mois à venir.

**L'équipe municipale**

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX LOCAUX AVEC LE BUDGET VERT, ON DÉMARRE QUAND ?

Notre façon de compter l'argent public dépensé et à dépenser traduit bien évidemment la politique mise en œuvre dans tous les domaines : rénovation thermique des bâtiments, réfection des cours d'écoles, alimentation dans les cantines scolaires, compostage des déchets, soutien à certains types de commerce, gestion de l'eau, recyclage et nouveaux métiers associés, etc.

Mettre en place un budget orienté en ce sens est urgent pour aider à prendre des décisions cohérentes face au changement climatique, l'accès à une alimentation saine et abordable, ou l'accès à des mobilités douces par exemple.

Cet exercice de budget vert permet aussi d'associer les services de la ville à la préparation des lignes budgétaires

via les lettres de cadrage qui leur sont partagées, à condition de se plier à un exercice de débat ouvert.

Il s'agit d'intégrer la performance environnementale au même niveau que la performance financière de la ville et de partager la compréhension des documents budgétaires qui ont un impact direct sur nos vies au quotidien.

Actuellement, Épinay n'a pas encore débuté ce travail sur ses comptes.

**Emmanuelle Allaire, Madjid Challal, Catherine Chevauché**



### Octobre rose : Retrouvez toute la programmation autour de la sensibilisation des cancers féminins p. 23



### Réunions de quartier :

- **Lundi 7 octobre à 19h30** à la Maison du Théâtre et de la Danse (La Source-Les Presles) • **Jeudi 10 octobre à 19h30** à l'école Anatole France (Orgemont) • **Lundi 14 octobre à 19h30** à l'espace Joséphine Baker (Les Écondeaux) • **Jeudi 17 octobre à 19h30** à l'école Pasteur (La Briche – Blumenthal – Les Béatus – Les Mobiles)
- **Lundi 4 novembre à 19h30** à l'Espace Lumière (Centre-ville) • **Jeudi 7 novembre à 19h30** à l'école Victor Hugo 2 (Cygne d'Enghien – Gallieni)



#### VENDREDI 4

- *Apocalipsync* de Luciano Rosso (théâtre et danse) > Maison du Théâtre et de la Danse à 20h30

#### SAMEDI 5

- Festival du Jeu > Parc de l'Hôtel de Ville de 10h à 19h30
- Dictée spinassienne (dès 6 ans) > Espace Lumière à 14h
- Concert Gospel organisé par l'association AFSHI > Pôle Musical d'Orgemont à 19h

#### DU SAMEDI 5 AU SAMEDI 12

- Salon de la photo de l'UAE > Espace Mendès France de 13h30 à 18h (sauf le dimanche)

#### DU LUNDI 7 AU VENDREDI 11

- Semaine Bleue > Programme p.23

#### DU LUNDI 7 AU VENDREDI 18

- Braderie Épin'aide > 134 avenue de la République (sauf les 9 et 16)

#### SAMEDI 12

- Concert Govrache > Pôle Musical d'Orgemont à 20h30

#### DIMANCHE 13

- La Spinassienne, semi-marathon > Départ des courses au PMS à partir de 9h

#### LUNDI 14

- Loto des seniors > Espace culturel à 15h

#### MARDI 15

- Thé dansant > Espace Lumière à 14h30

#### SAMEDI 19

- *À l'envers, à l'Endroit* (théâtre jeune public) > Maison du Théâtre et de la Danse à 11h
- Animations de l'association les Ambianceurs de Notre-Dame > À l'arrière de Notre-Dame des Missions de 14h à 17h30
- Visite « la Gastronomie dans les arts » par les Cultiveuses > Départ du 66 avenue du Général de Gaulle à Enghien à 16h
- Concert Aziz Sahmaoui et University of Gnawa > Pôle Musical d'Orgemont à 20h30

#### DIMANCHE 20

- Animations de l'association les Ambianceurs de Notre-Dame > À l'arrière de Notre-Dame des Missions de 12h30 à 17h
- Conférence atelier « la gastronomie dans les arts » > Atelier Vert Seine à 15h
- Festival Bèlè Gwo Ka > Espace Lumière à 15h

#### DU LUNDI 21 AU SAMEDI 26

- Exposition d'art par l'association Paris Trabzon > Espace Mendès France de 11h à 16h

#### MARDI 22

- Ciné-concert *Explorations merveilleuses* (jeune public) > Pôle Musical d'Orgemont à 10h30

#### SAMEDI 26

- Atelier « les secrets de l'automne » > Réserve écologique à 14h30

#### DIMANCHE 27

- Don du sang > École Georges Martin de 8h30 à 13h30

### ET BIENTÔT...

#### LA PETITE SIRÈNE

- > Vendredi 8 novembre à 20h30 à la Maison du Théâtre et de la Danse

#### EXPOSITION – VENTE PAR L'ASSOCIATION FEMME

- > Du 4 au 15 novembre à l'Espace Mendès France de 10h à 18h



**PARA TAEKWONDO - 65 KG (F) K44**

**DJELIKA  
DIALLO**



**ARGENT**  |  **FRANCE**

**UNE SPINASSIENNE EN ARGENT !**

## Avis d'enquête publique préalable à la modification N°1 du règlement local de publicité intercommunal de Plaine Commune



Une enquête publique, portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 31 jours consécutifs, se déroulera à compter du 30 septembre 2024 à 9 h jusqu'au 30 octobre 2024 à 17 h inclus.

La modification n°1 du RLPI vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

**Avis d'enquête publique préalable à la modification N°1 du règlement local de publicité intercommunal de Plaine Commune**  
(PDF - 696,6 ko)

**Avis d'enquête à télécharger**

**L'ensemble des modifications est présenté dans le dossier d'enquête publique. Ce dossier est consultable :**

- Sur le site internet de l'EPT Plaine Commune via l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>
- Siège de l'EPT Plaine Commune : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS – du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- Ville d'Aubervilliers :
  - Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse – 93 300 AUBERVILLIERS – le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h15 et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h15 ;
  - Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS – le samedi de 8h30 à 12h30 ;
- Ville d'Epinay-sur-Seine :
  - Hôtel de Ville - 1-3 rue Quétygny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

- Ville de La Courneuve :
  - Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;

- Ville de L'Île-Saint-Denis :
  - Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine – 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

- Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord : 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;

- Ville de Pierrefitte-sur-Seine :
  - Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h45 et de 13h30 à 17h30 ;

Rechercher sur le site OK  
>> Recherche avancée

**L'actualité**  
Journées européennes du patrimoine 2024  
Festival des rythmes berbères

Perturbations des lignes de bus en Île-de-France en raison des Jeux Paralympiques Paris 2024

Le Sipperec continue de lutter contre la précarité énergétique !  
Le street workout au féminin, avec l'association Sine Qua Non

**Avis d'enquête publique préalable à la modification N°1 du règlement local de publicité intercommunal de Plaine Commune**

Perturbations de circulation en raison du paramarathon  
Fermeture exceptionnelle du bâtiment administratif (31-33, rue de la Commune de Paris)  
Concours « Entreprendre au féminin » 2024  
Passage du marathon paralympique

**Toute l'actualité**

**Agenda local**

**• Ville de Pierrefitte-sur-Seine :**

- Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;

**• Ville de Stains :**

- Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;

**• Ville de Villetaneuse :**

- Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;

**• Ville de Saint-Denis :**

- Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2ème étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;
- Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;

**• Ville de Saint-Ouen-sur-Seine :**

- Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la République - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3ème étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

**Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :**

- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rpi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur - Enquête publique de la modification n°1 du RLP / Etablissement Public Territorial Plaine Commune - 21 avenue Jules Rimet - 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : [modif-1-rpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) ;
- ce avant la clôture de l'enquête.

**Le commissaire enquêteur recevra le public** au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

- Siège de l'EPT Plaine Commune : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 - Salle Le Clos 3ème étage ;
- Ville de La Courneuve : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00 - Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;
- Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord : 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 - Salle CIT Nord - UCPI ;
- Siège de l'EPT Plaine Commune : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 - Salle Le Clos 3ème étage ;

## MODIFICATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL



Il va être procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 31 jours consécutifs à compter **du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus**.

La modification n°1 du RLPi vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

### [Avis d'enquête à télécharger.](#)

L'ensemble des modifications est présenté dans le dossier d'enquête publique. [Ce dossier est consultable :](#)

- **Sur le site internet de l'EPT Plaine Commune via l'adresse suivante :** <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>

**Contacts**

**Urbanisme et Affaires domaniales**

01 49 71 99 62

Le service urbanisme ne reçoit que sur rendez-vous.

**Liens et téléchargements**

**À télécharger**

- RLPi / Guide grand public - Plaine Commune
- CHARTRE DE VALEURS - ENSEIGNES - CENTRES-VILLES

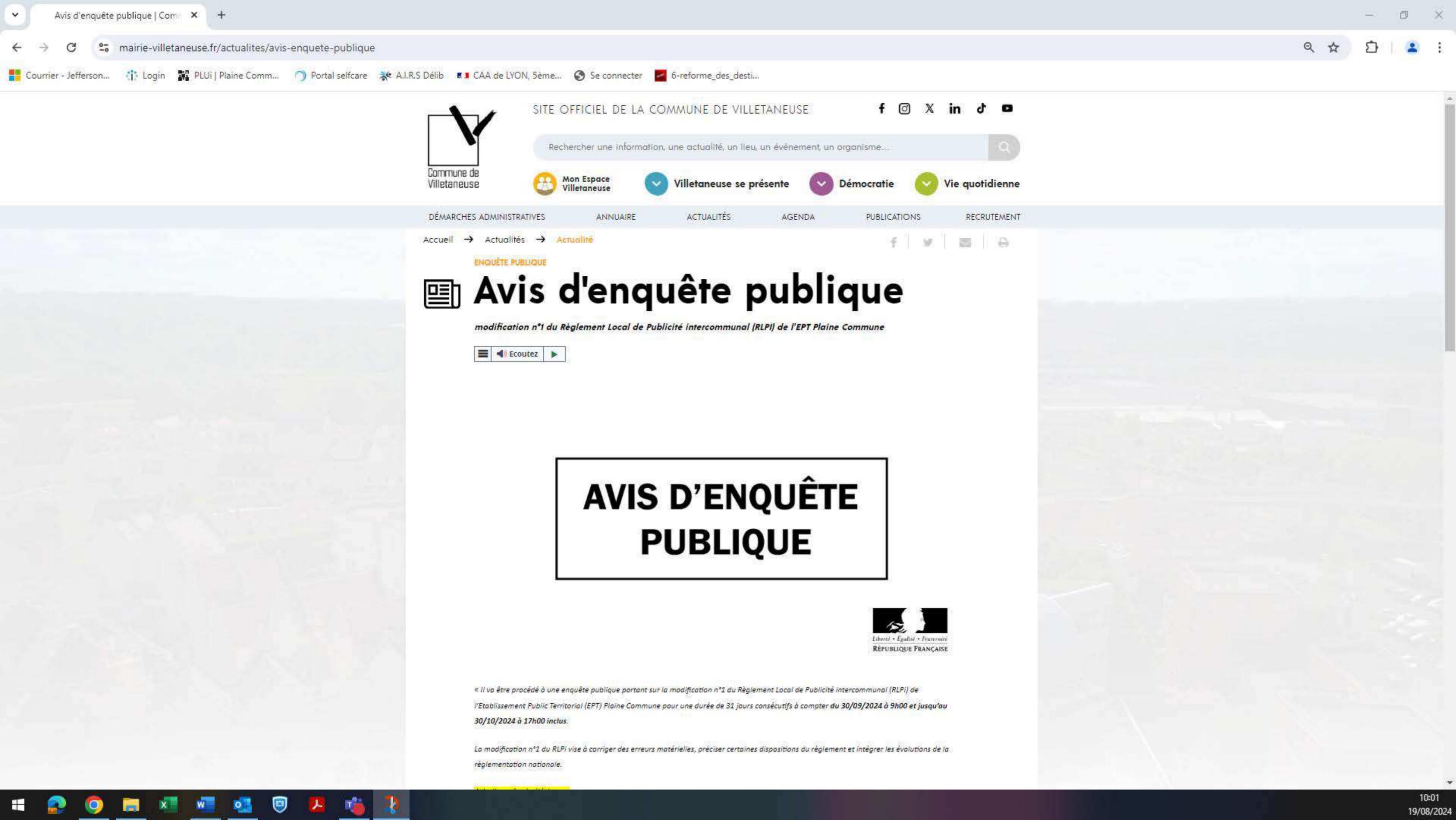
### Avis d'enquête à télécharger

L'ensemble des modifications est présenté dans le dossier d'enquête publique. [Ce dossier est consultable :](#)

- **Sur le site internet de l'EPT Plaine Commune via l'adresse suivante :** <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-1-pli-plaine-commune>
- **Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- **Ville d'Aubervilliers :** Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse - 93 300 AUBERVILLIERS - le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ; Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS - le samedi de 8h30 à 12h30 ;
- **Ville d'Épinay-sur-Seine :** Hôtel de Ville - 1-3 rue Quéteigny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- **Ville de La Courneuve :** Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;
- **Ville de Lille-Saint-Denis :** Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine - 93450 ILE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord :** 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;
- **Ville de Pierrefitte-sur-Seine :** Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;
- **Ville de Stains :** Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;
- **Ville de Villetaneuse :** Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;
- **Ville de Saint-Denis :** Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2ème étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ; Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;
- **Ville de Saint-Ouen-sur-Seine :** Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la République - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3ème étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;







Rechercher une information, une actualité, un lieu, un évènement, un organisme...

- Mon Espace Villetaneuse
- Villetaneuse se présente
- Démocratie
- Vie quotidienne



ENQUÊTE PUBLIQUE



# Avis d'enquête publique

modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de l'EPT Plaine Commune



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



« Il va être procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 31 jours consécutifs à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus.

La modification n°1 du RLPI vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

Commune de  
Villetaneuse

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE



Rechercher une information, une actualité, un lieu, un évènement, un organisme...

Mon Espace  
Villetaneuse

Villetaneuse se présente



Démocratie



Vie quotidienne

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

ANNUAIRE

ACTUALITÉS

AGENDA

PUBLICATIONS

RECRUTEMENT

réglementation nationale.

**Avis d'enquête à télécharger**L'ensemble des modifications est présenté dans le dossier d'enquête publique. [Ce dossier est consultable](#) :

- Sur le site internet de l'EPT Plaine Commune via l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>
- Sièges de l'EPT Plaine Commune : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS – du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- Ville d'Aubervilliers :

  - Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse – 93 300 AUBERVILLIERS – le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ;
  - Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS – le samedi de 8h30 à 12h30 ;

- Ville d'Épinay-sur-Seine : Hôtel de Ville - 1-3 rue Quétigny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- Ville de La Courneuve : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;
- Ville de L'Île-Saint-Denis : Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine – 93450 ÎLE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord : 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;
- Ville de Pierrefitte-sur-Seine : Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;
- Ville de Stains : Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;
- Ville de Villetaneuse : Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;
- Ville de Saint-Denis :

  - Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2ème étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;
  - Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;

- Ville de Saint-Ouen-sur-Seine : Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la République - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3ème étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Commune de  
Villetaneuse

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE



Rechercher une information, une actualité, un lieu, un évènement, un organisme...

Mon Espace  
Villetaneuse

Villetaneuse se présente



Démocratie



Vie quotidienne

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

ANNUAIRE

ACTUALITÉS

AGENDA

PUBLICATIONS

RECRUTEMENT

- **Ville de Saint-Ouen-sur-Seine** : Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la république - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3ème étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur – Enquête publique de la modification n°1 du RLP / Etablissement Public Territorial Plaine Commune – 21 avenue Jules Rimet – 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : [modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) ;

ce avant la clôture de l'enquête.

**Le commissaire enquêteur recevra le public** au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, le lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 – Salle Le Clos 3ème étage ;
- **Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Egalité - 93120 LA COURNEUVE, le samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00 – Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord** : 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 – Salle CTT Nord – UCPI ;
- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, le mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 – Salle Le Clos 3ème étage ; »



## Document en ligne

Enquête publique modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de l'EPT Plaine Commune [PDF : 697 Ko]



Toutes les actualités



MES DÉMARCHES

PARTICIPER | TRAVAILLER | SE DIVERTIR | VIVRE À STAINS | VIE MUNICIPALE

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉALABLE À LA MODIFICATION N°1  
DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNALE  
DE PLAINE COMMUNE

**30 Sep 2024**  
**30 Oct 2024**

Ville de Stains / Événements / Avis d'enquête public - modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de l'EPT Plaine Commune

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIC - MODIFICATION N°1 DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNALE (RLPI) DE L'EPT PLAINE COMMUNE

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SE DÉROULERA DU 30 SEPTEMBRE AU 30 OCTOBRE 2024 INCLUS. CETTE MODIFICATION N°1 DU RLPI CONCERNERA TOUTES LES VILLES MEMBRES DE L'EPT DONT LA VILLE DE STAINS.

La modification n°1 du RLPI vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.



Télécharger : « Avis d'enquête public - modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de l'EPT Plaine Commune »  
PDF: 696,64 Ko

L'ensemble des modifications est présenté dans le dossier d'enquête publique. [Ce dossier est consultable :](#)

- [Sur le site internet de l'EPT Plaine Commune via l'adresse suivante : <https://www.espace-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>](#)
- **Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- **Ville d'Aubervilliers :**
- Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse - 93 300 AUBERVILLIERS - le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ;
- Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS - le samedi de 8h30 à 12h30 ;
- **Ville d'Epinay-sur-Seine :** Hôtel de Ville - 1-3 rue Quétygny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- **Ville de La Courneuve :** Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h45 au Service Territorial de l'Urbanisme



STAINS  
VILLE DE

PARTICIPER | TRAVAILLER | SE DIVERTIR | VIVRE À STAINS | VIE MUNICIPALE

MES DÉMARCHES

<https://www.registre-numerique.fr/modif-1-ripi-plaine-commune>

- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- **Ville d'Aubervilliers** :

• Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse - 93 300 AUBERVILLIERS - le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ;

• **Hôtel de Ville** - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS - le samedi de 8h30 à 12h30 ;

• **Ville d'Epinay-sur-Seine** : Hôtel de Ville - 1-3 rue Quéigny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

• **Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;

• **Ville de Lile-Saint-Denis** : Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine - 93450 LILE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

• **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord**: 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;

• **Ville de Pierrefitte-sur-Seine** : Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;

• **Ville de Stains** : Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;

• **Ville de Villetaneuse** : Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;

• **Ville de Saint-Denis** :

• Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2ème étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;

• Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;

• **Ville de Saint-Ouen-sur-Seine** : Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la République - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3ème étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-ripi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur - Enquête publique de la modification n°1 du RLPI / Etablissement Public Territorial Plaine Commune - 21 avenue Jules Rimet - 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : [modif-1-ripi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-ripi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) ;

ce avant la clôture de l'enquête.

**Le commissaire enquêteur recevra le public** au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 - Salle Le Clos 3ème étage ;
- **Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00 - Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord**: 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 - Salle CTT Nord - UCPI ;
- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 - Salle Le Clos 3ème étage ;

Vous êtes ici : Accueil > Actualités > Actualités > **Actualités**

### Accès rapides

- Actualités
- Photos
- Publications
- Travaux
- Vidéos
- Enquêtes publiques et consultations

### publications

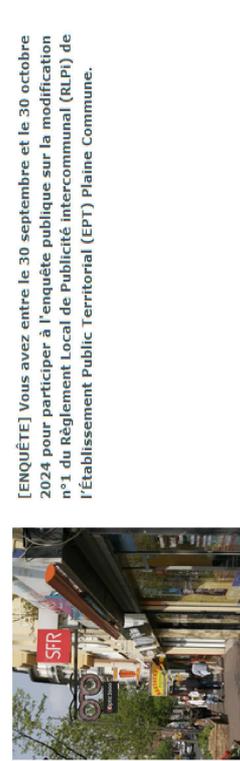


**Saint-Ouen (SO) Le Magazine de la Ville - Juillet 2024**  
Télécharger (199 - 694 Ko)  
[Consulter en ligne](#)



Enquête publique : les règles sur l’affichage et les enseignes évoluent, donnez votre avis

Le 02 septembre 2024



**Un règlement pour l’affichage publicitaire et les enseignes**

Le RLPI est le document qui réglemente l’affichage publicitaire et les enseignes à l’échelle du territoire de Plaine Commune. Il fixe, secteur par secteur, les règles de densité et de format pour l’affichage publicitaire, les pré-enseignes et les enseignes. L’objectif est de protéger le paysage, l’environnement et le patrimoine tout en assurant une bonne visibilité aux commerçants et aux entreprises du territoire. Le RLPI remplace les règlements locaux de publicité communaux antérieurs. Cette démarche intercommunale permet d’élargir la réflexion et d’harmoniser la réglementation et la gestion de la publicité et des enseignes sur l’ensemble du territoire.

Plus d’informations sur le RLPI sur ce lien

[Consulter en ligne](#)

Toutes les publications >

Plus d'informations sur le RLPI [sur ce lien](#)

### Enquête publique en cours

La modification n°1 du RLPI vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale. Le dossier est consultable en ligne sur le site de l'EPT Plaine Commune [sur ce lien](#).

### Consulter le dossier

Un exemplaire papier du dossier d'enquête est à la disposition du public dans les lieux ci-dessous, aux horaires habituels d'ouverture au public : Centre administratif Fernand-Lefort (CASO) 6, place de la République - 93400 Saint-Ouen du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3<sup>è</sup> étage et le samedi de 9h à 11h30 au rez-de-chaussée

EPT Plaine Commune 21, avenue Jules Rimet - 93200 Saint-Denis du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

### Donner son avis

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rpi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à : Le commissaire enquêteur - Enquête publique de la modification n°1 du RLPI / Établissement Public Territorial Plaine Commune - 21, avenue Jules Rimet - 93218 Saint-Denis cedex ; • ou les adresser par mail à : [modif-1-rpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) avant la clôture de l'enquête.

### Rencontrer le commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21, avenue Jules Rimet - 93200 Saint-Denis, le **lundi 30 septembre de 9h à 12h** et le **mercredi 30 octobre 2024 de 14h à 17h** - Salle Le Clos 3<sup>è</sup> étage ;
- **Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58, avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 La Courneuve, le **samedi 12 octobre 2024, de 9h à 12h** - Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord** : 1-3 rue d'Amiens - 93380 Pierrefitte-sur-Seine, le **mercredi 16 octobre 2024 de 14h à 17h** - Salle CTT Nord - UCPI.

### Avis d'enquête disponible en téléchargement

 Avis enquete publique 01.pdf (pdf - 697 Ko)

[< Retour à la liste des actualités](#)



DEMOCRATIE LOCALE

# Modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)

PUBLIE LE 23/07/2024 - MIS À JOUR LE 04/08/2024



Vue aérienne de Plaine Commune

Il va être procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune pour une durée de 31 jours consécutifs à compter **du 30 septembre 2024 à 9h jusqu'au 30 octobre 2024 à 17h inclus**.

La modification n°1 du RLPi vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

**Télécharger**

 Avis enquête publique préalable à la modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) de Plaine Commune PDF - 695,6 KO TELECHARGER

## Télécharger

 Avis enquête publique préalable à la modification n°1 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de Plaine Commune

PDF - 894,6 KO

TELECHARGER

L'ensemble des modifications est présenté dans le dossier d'enquête publique. Ce dossier est consultable :

- **Sur le site internet de l'EPT Plaine Commune via l'adresse suivante** : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rdpi-plaine-commune>
- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- **Ville de L'Île-Saint-Denis** : Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine - 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rdpi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur - Enquête publique de la modification n°1 du RLPI / Etablissement Public Territorial Plaine Commune - 21 avenue Jules Rimet - 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : [modif-1-rdpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rdpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) ;

ce avant la clôture de l'enquête.

**Le commissaire enquêteur recevra le public** au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 - Salle Le Clos 3ème étage ;
- **Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00 - Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord** : 1-3 rue d'Amiens - 93360 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 - Salle CTT Nord - UCPI ;
- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS, le mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 - Salle Le Clos 3ème étage ; >

← PRECEDENT

== RETOUR A LA LISTE

SUIVANT →

# LES ENQUÊTES PUBLIQUES



Vous trouverez ici toutes les enquêtes publiques en cours ou à venir, concernant le territoire de La Courneuve.

## Modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) de l'EPT Plaine Commune

Il va être procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 31 jours consécutifs à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus.

La modification n°1 du RLPI vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

[Avis d'enquête publique à télécharger - pdf / 696.64ko](#)

### L'ensemble des modifications est présenté dans le dossier d'enquête publique. Ce dossier est consultable :

- **Sur le site internet de l'EPT Plaine Commune** via l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-r-lpi-plaine-commune>
- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- **Ville d'Aubervilliers** : Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse - 93 300 AUBERVILLIERS - le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ; Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS - le samedi de 8h30 à 12h30 ;
- **Ville d'Epainay-sur-Seine** : Hôtel de Ville - 1-3 rue Quétigny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- **Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Egalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;
- **Ville de L'Île-Saint-Denis** : Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine - 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire** - Secteur Nord : 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi

### Modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) de l'EPT Plaine Commune

La Molette se transforme, à partir du 17 octobre donnez votre avis !

Plaquette explicative  
10 rue des Prévoyants

Permis de construire - centre culturel et culturel  
Avis de participation  
Motifs de la décision

Synthèse des observations et propositions du public  
Avis de mise à disposition préalable à la modification simplifiée n°1 du PLUI de Plaine Commune

Avis d'enquête publique modification 4 du PLUI  
Télécharger le fichier d'avis d'enquête  
Permis de construire Chabrol



- **Ville d'Épinay-sur-Seine** : Hôtel de Ville - 1-3 rue Quétigny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- **Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;
- **Ville de L'Île-Saint-Denis** : Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine - 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire** - Secteur Nord : 1-3 rue d'Amiens - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;
- **Ville de Pierrefitte-sur-Seine** : Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;
- **Ville de Stains** : Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;
- **Ville de Villetaneuse** : Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;
- **Ville de Saint-Denis** : Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2ème étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ; Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;
- **Ville de Saint-Ouen-sur-Seine** : Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la république - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3ème étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur – Enquête publique de la modification n°1 du RLPI / Etablissement Public Territorial Plaine Commune – 21 avenue Jules Rimet – 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : [modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) ; ce avant la clôture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, le lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 – Salle Le Clos 3ème étage ;
- **Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00 – Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire** - Secteur Nord : 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 – Salle CTT Nord – UCPI ;
- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, le mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 – Salle Le Clos 3ème étage ;>

**Modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) de l'EPT Plaine Commune**

La Molette se transforme, à partir du 17 octobre donnez votre avis !

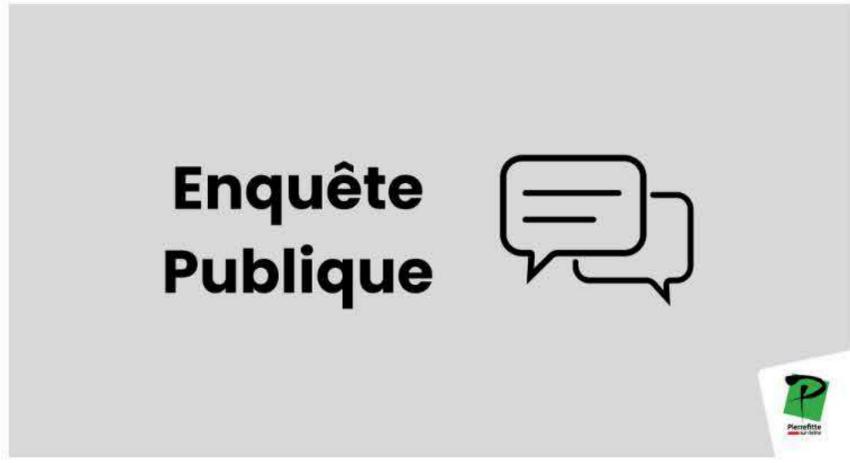
- Plaquette explicative
- 10 rue des Prévoyants
- Permis de construire - centre culturel et culturel
- Avis de participation
- Motifs de la décision
- Synthèse des observations et propositions du public
- Avis de mise à disposition préalable à la modification simplifiée n°1 du PLUI de Plaine Commune
- Avis d'enquête publique modification 4 du PLUI
- Télécharger le fichier d'avis d'enquête
- Permis de construire Chabrol



## Enquête publique - modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

DOCUMENT ASSOCIÉ

 [Avis\\_enquête\\_publique](#) (696,64 Ko, pdf)



Il va être procédé à une enquête publique portant sur la **modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)** de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 31 jours consécutifs à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus.

La modification n°1 du RLPi vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

### [Avis\\_enquête\\_publique](#)

L'ensemble des modifications est présenté dans le dossier d'enquête publique. [Ce dossier est consultable](#) :

- **Sur le site internet** de l'EPT Plaine Commune via l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>
- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet - 93 200 SAINT-DENIS - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;

- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS – du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- **Ville d'Aubervilliers** :
  - Direction de l'Urbanisme – 120 bis rue Henri Barbusse – 93 300 AUBERVILLIERS – le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ;
  - Hôtel de Ville – 2 rue de la Commune de Paris – 93300 AUBERVILLIERS – le samedi de 8h30 à 12h30 ;
- **Ville d'Épinay-sur-Seine** : Hôtel de Ville – 1-3 rue Quétigny – 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- **Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano – 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité – 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;
- **Ville de L'Île-Saint-Denis** : Hôtel de Ville provisoire – 2 bis quai de la Marine – 93450 ÎLE-SAINTE-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire – Secteur Nord** : 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;
- **Ville de Pierrefitte-sur-Seine** : Hôtel de Ville – 2, place de la Libération – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;
- **Ville de Stains** : Hôtel de Ville – 6 avenue Paul Vaillant-Couturier – 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;
- **Ville de Villetaneuse** : Hôtel de Ville – 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;
- **Ville de Saint-Denis** :
  - Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire – Immeuble Saint-Jean – 6 rue de Strasbourg (2ème étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;
  - Hôtel de Ville – Place Victor Hugo – 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;
- **Ville de Saint-Ouen-sur-Seine** : Centre Administratif Fernand Lefort – 6 place de la République – 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3ème étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rpi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur – Enquête publique de la modification n°1 du RLPi / Etablissement Public Territorial Plaine Commune – 21 avenue Jules Rimet – 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;

- **Ville de Saint-Ouen-sur-Seine** : Centre Administratif Fernand Leroy – 6 place de la République – 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3ème étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur – Enquête publique de la modification n°1 du RLPi / Etablissement Public Territorial Plaine Commune – 21 avenue Jules Rimet – 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : [modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) ;

#### ce avant la clôture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire – Secteur Nord aux jours et heures suivants :

- Siège de l'EPT Plaine Commune : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, le lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 – Salle Le Clos 3ème étage ;
- Ville de La Courneuve : Pôle administratif Mécano – 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Egalité – 93120 LA COURNEUVE, le samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00 – Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;
- Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire – Secteur Nord : 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 – Salle CTT Nord – UCPI ;
- Siège de l'EPT Plaine Commune : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, le mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 – Salle Le Clos 3ème étage ; »

Partager sur :



#### NOS COORDONNÉES

Mairie de Pierrefitte-sur-Seine  
2, place de la Libération  
93380 Pierrefitte-sur-Seine  
Tél : 01 72 09 33 80  
Fax : 01 72 09 33 99

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Les **Lundis, Mardis et Mercredis** :  
de 08h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15  
**Le Jeudi** :  
de 13h30 à 17h15  
**Le Vendredi** :  
de 08h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15  
**Le Samedi** :  
de 08h30 à 11h45

#### NOUS CONTACTER

Une remarque ? Besoin d'un renseignement ?  
Contactez nous via notre formulaire.

[NOUS ÉCRIRE](#)

#### NOUS SUIVRE





## MODIFICATION N°1 DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

OUVERT LE 30/09/2024 À 09 HEURES PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, CE REGISTRE SERA CLOS LE 31/10/2024 À 17 HEURES

Il va être procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 31 jours consécutifs à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus.

La modification n°1 du RLPI vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

L'ensemble des modifications est présenté dans le dossier d'enquête publique. [Ce dossier est consultable :](#)

- **Sur le site internet de l'EPT Plaine Commune via l'adresse suivante :** <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rpi-plaine-commune>
- **Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS – du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- **Ville d'Aubervilliers :**
  - Direction de l'Urbanisme – 120 bis rue Henri Barbusse – 93 300 AUBERVILLIERS – le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ;
  - Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS – le samedi de 8h30 à 12h30 ;
- **Ville d'Épinay-sur-Seine :** Hôtel de Ville - 1-3 rue Quéigny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- **Ville de La Courneuve :** Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;
- **Ville de L'Île Saint-Denis :** Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marne – 93450 ÎLE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord :** 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;
- **Ville de Pierrefitte-sur-Seine :** Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;
- **Ville de Stains :** Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;
- **Ville de Villetaneuse :** Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville - 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;
- **Ville de Saint-Denis :**
  - Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2ème étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;
  - Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;
- **Ville de Saint-Ouen-sur-Seine :** Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la république - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3ème étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rpi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur – Enquête publique de la modification n°1 du RLPI / Etablissement Public Territorial Plaine Commune – 21 avenue Jules Rimet – 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : [modif-1-rpi-plaine-commune@matl.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rpi-plaine-commune@matl.registre-numerique.fr) ;

ce avant la clôture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, le lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 – Salle Le Clos 3<sup>ème</sup> étage ;
- **Ville de La Courneuve** : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Égalité - 93120 LA COURNEUVE, le samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00 – Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord** : 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 – Salle CTT Nord – UCPI ;
- **Siège de l'EPT Plaine Commune** : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, le mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 – Salle Le Clos 3<sup>ème</sup> étage ;

### Maître d'ouvrage

EPT Plaine Commune  
21 Avenue Jules Rimet  
93210 Saint-Denis

### L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique est une procédure réglementaire assurant l'information, la participation du public ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement. Elle est dorénavant appelée enquête environnementale et est codifiée sous les articles L123 et R123 du code de l'environnement. Dans le cadre de l'enquête dont la durée est fixée par l'autorité organisatrice dans son arrêté d'ouverture, l'information du public est assurée au moyen du dossier d'enquête mis à disposition sur le ou les lieu(x) d'enquête et sur internet. Toute personne qui le souhaite peut participer à l'enquête en déposant une contribution sur les registres ouverts à cet effet sur le ou les lieu(x) d'enquête et par voie numérique. Elle peut aussi dialoguer avec le commissaire enquêteur au cours de ses permanences, tenues généralement en main.

### Autorité organisatrice

EPT Plaine Commune  
21 Avenue Jules Rimet  
93210 Saint-Denis



Arrêté plaine commune du  
17/07/2024  
[voir la pièce jointe](#)



Avis d'enquête  
[voir la pièce jointe](#)

### Siège de l'enquête publique

EPT Plaine Commune  
21 Avenue Jules Rimet  
93210 Saint-Denis

### Lieux d'enquête

EPT Plaine Commune  
21 Avenue Jules Rimet  
93210 Saint-Denis

**Ville d'Aubervilliers**  
Direction de l'urbanisme  
120 bis, Rue Henri Barbusse  
93300 Aubervilliers

**Ville d'Aubervilliers**  
Hôtel de ville  
2 Rue de la Commune de Paris  
93300 Aubervilliers  
[www.aubervilliers.fr](http://www.aubervilliers.fr)

**Ville d'Épinay-sur-Seine**  
1-3 Rue Quetigny  
93806 Épinay-sur-Seine Cedex  
[www.epinay-sur-seine.fr](http://www.epinay-sur-seine.fr)

**Ville de La Courneuve**  
Pôle administratif Mécano  
58 Avenue Gabriel Péri / 3 mai de l'Égalité  
93120 La Courneuve  
[lacourneuve.fr](http://lacourneuve.fr)

**Ville de l'Île-Saint-Denis**  
Hôtel de ville provisoire  
2 bis Quai de la Marine  
93450 L'Île-Saint-Denis

**Service Territorial de l'Urbanisme  
Réglementaire - Secteur Nord**  
1-3 Rue d'Amiens  
93380 Pierrefitte-sur-Seine

**Ville de Pierrefitte-sur-Seine**  
2, Place de la Libération  
93380 Pierrefitte-sur-Seine  
[www.mairie-pierrefitte93.fr](http://www.mairie-pierrefitte93.fr)

**Ville de Stains**  
6 Avenue Paul Vaillant Couturier  
93240 Stains  
[www.stains.fr](http://www.stains.fr)

**Ville de Villetaneuse**  
1 Place de l'Hôtel de ville  
93430 Villetaneuse  
[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

### LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

L'enquête publique est conduite et animée par un commissaire enquêteur. Personnalité neutre et indépendante, inscrite sur les listes d'aptitude au titre de l'année, le commissaire enquêteur est désigné par le président du Tribunal administratif ou dans certains cas par le Préfet. Garant du bon déroulement de la procédure d'enquête, le commissaire enquêteur recueille l'ensemble des contributions du public exprimées par écrit, par voie numérique ou lors des permanences durant l'enquête et rend à l'issue de celle-ci son rapport et conclusions motivées.

En savoir plus sur les commissaires enquêteurs : [www.cnce.fr](http://www.cnce.fr)

**Monsieur Jean-Luc DECOBERT** - Commissaire enquêteur  
**Marianne BRUTINOT** - Commissaire enquêteur suppléant

### Moyens de participation

Les observations et propositions peuvent être déposées sur ce registre numérique, ou envoyées par e-mail (modif-1-rpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) pendant toute la durée de l'enquête publique. Elles peuvent être également déposées sur les registres « papier » prévus au siège de l'EPT Plaine Commune, dans chacune des 9 communes membres et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire – Secteur Nord, pendant les heures d'ouverture mentionnées ci-dessus, au cours des permanences, ou être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur, par courrier, avant la clôture de la procédure, au siège de l'enquête publique, EPT Plaine Commune, 21 Avenue Jules Rimet, 93210 Saint-Denis. Toute contribution exprimée selon des modalités non prévues ou reçues en dehors de la période d'ouverture de l'enquête ne sera pas prise en



## LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

L'enquête publique est conduite et animée par un commissaire enquêteur. Personnalité neutre et indépendante, inscrite sur les listes d'aptitude au titre de l'année, le commissaire enquêteur est désigné par le président du Tribunal administratif ou dans certains cas par le Préfet. Garant du bon déroulement de la procédure d'enquête, le commissaire enquêteur recueille l'ensemble des contributions du public exprimées par écrit, par voie numérique ou lors des permanences durant l'enquête et rend à l'issue de celle-ci son rapport et conclusions motivées.

En savoir plus sur les commissaires enquêteurs : [www.cnce.fr](http://www.cnce.fr)

**Monsieur Jean-Luc DECOBERT** - Commissaire enquêteur  
**Marianne BRUTINOT** - Commissaire enquêteur suppléant

## Moyens de participation

Les observations et propositions peuvent être déposées sur ce registre numérique, ou envoyées par e-mail (modif-1-rpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) pendant toute la durée de l'enquête publique. Elles peuvent être également déposées sur les registres « papier » prévus au siège de l'EPT Plaine Commune, dans chacune des 9 communes membres et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire – Secteur Nord, pendant les heures d'ouverture mentionnées ci-dessus, au cours des permanences, ou être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur, par courrier, avant la clôture de la procédure, au siège de l'enquête publique, EPT Plaine Commune, 21 Avenue Jules Rimet, 93210 Saint-Denis. Toute contribution exprimée selon des modalités non prévues ou reçues en dehors de la période d'ouverture de l'enquête ne sera pas prise en compte.

## Permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public, sans rendez-vous, pour recevoir ses observations lors des quatre permanences indiquées ci-dessous.

Par date Par lieu Carte

**Lundi 30 Septembre 2024 de 09h00 à 12h00**  
EPT Plaine Commune 21 Avenue Jules Rimet 93210 Saint-Denis

**Samedi 12 Octobre 2024 de 09h00 à 12h00**  
Ville de La Courneuve Pôle administratif Mécano 58 Avenue Gabriel Péri /  
3 mai de l'Égalité 93120 La Courneuve

**Mercredi 16 Octobre 2024 de 14h00 à 17h00**  
Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord 1-3 Rue  
d'Amiens 93380 Pierrefitte-sur-Seine

**Mercredi 30 Octobre 2024 de 14h00 à 17h00**  
EPT Plaine Commune 21 Avenue Jules Rimet 93210 Saint-Denis

Siège de l'enquête: EPT Plaine Commune – 21 Avenue Jules Rimet 93210 Saint-Denis

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant pendant toute la durée de l'enquête à l'édificeur du registre dont les coordonnées figurent dans la page mentions légales.

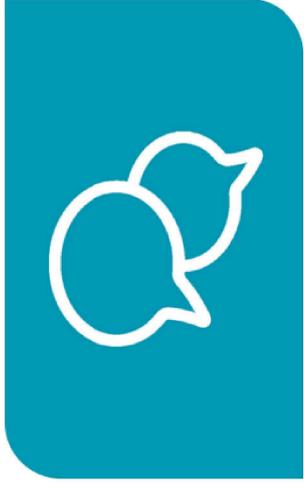
Mentions légales Charte d'utilisation Données personnelles

Ce registre dématérialisé d'enquête publique est un service de Registre Numérique © PubliLegal 2014 - 2024

14 AOÛT 2024

Mise à jour le 11.09.2024

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL



Ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 31 jours consécutifs à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus.

La modification n°1 du RLPi vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

AVIS D'ENQUÊTE À TÉLÉCHARGER

Avis\_enquête\_publicque.pdf  
pdf - 696,64 ko

Download icon







- RLPi : règlement local de publicité intercommunal
  - Le RLPi, c'est quoi ?
  - Le contenu du RLPi
  - Les orientations du RLPi
  - Consulter le RLPi de Plaine Commune
  - Les évolutions en cours
  - L'élaboration du RLPi
  - Déposer une demande

## Enquête publique en cours

Il va être procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune pour une durée de 31 jours consécutifs à compter **du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus.**

La modification n°1 du RLPi vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la réglementation nationale.

- [AVIS D'ENQUÊTE À TÉLÉCHARGER](#)
- [ARRÊTÉ ENQUÊTE PUBLIQUE À TÉLÉCHARGER](#)

L'ensemble des modifications est présenté dans le dossier d'enquête publique. Ce dossier est consultable :

- ◆ **Sur le site internet de l'EPT Plaine Commune via l'adresse suivante :**  
<https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune>
- ◆ **Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS – du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- ◆ **Ville d'Aubervilliers :**
  - Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse – 93 300 AUBERVILLIERS – le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ;
  - Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS – le samedi de 8h30 à 12h30 ;
- ◆ **Ville d'Epina-sur-Seine :** Hôtel de Ville - 1-3 rue Quétigny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- ◆ **Ville de La Courneuve :** Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Egalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;
- ◆ **Ville de L'Île-Saint-Denis :** Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine – 93450 L'ILE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;
- ◆ **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord :** 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;
- ◆ **Ville de Pierrefitte-sur-Seine :** Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;
- ◆ **Ville de Stains :** Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;
- ◆ **Ville de Villetaneuse :** Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;
- ◆ **Ville de Saint-Denis :**
  - Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2ème étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;
  - Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;
- ◆ **Ville de Saint-Ouen-sur-Seine :** Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la république - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h30



RLPi : règlement local de publicité intercommunal

- Le RLPI, c'est quoi ?
- Le contenu du RLPI
- Les orientations du RLPI
- Consulter le RLPI de Plaine Commune
- Les évolutions en cours
- L'élaboration du RLPI
- Déposer une demande

- **Ville de Villetaneuse :** Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;
- **Ville de Saint-Denis :**
  - Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2ème étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;
  - Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;
- **Ville de Saint-Ouen-sur-Seine :** Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la république - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3ème étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres papier d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune> ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur – Enquête publique de la modification n°1 du RLPI / Etablissement Public Territorial Plaine Commune – 21 avenue Jules Rimet – 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : [modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr](mailto:modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr) ; ce avant la clôture de l'enquête.

**Le commissaire enquêteur recevra le public** au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

- **Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, le lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 – Salle Le Clos 3ème étage ;
- **Ville de La Courneuve :** Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Peri / 3 mail de l'Egalité - 93120 LA COURNEUVE, le samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00 – Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;
- **Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord :** 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 – Salle CTT Nord – UCPI ;
- **Siège de l'EPT Plaine Commune :** 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, le mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 – Salle Le Clos 3ème étage ;

## L'élaboration du RLPI

L'ELABORATION DU RLPI +

## Déposer une demande